

Revue Béninoise de Science Po (RBSP)

Octobre 2017

Publié en ligne le 30 octobre 2017

ACTES DU COLLOQUE

Panel : Boko Haram au sahel camerounais. Trajectoires identitaires, expansion territoriale, instrumentalisations et réponses politiques

7^e Congrès international des associations francophones de science politique (COSPOF) et le 55^e Congrès annuel de la société québécoise de science politique (SQSP)

Montréal, du 17 au 19 mai 2017.

ISSN 1840-8176



Revue éditée par le Centre d'Etudes Sociologiques et de Science Politique (CESPo) et autorisée par le Comité scientifique sectoriel des Sciences juridiques, Administratives et Politiques de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

BP : 1683 Abomey-Calavi (BENIN) / Email : cespouac@gmail.com / Tel. : (229) 97 07 32 27
Site internet du CESPo : www.cespo.org / Site internet de la RBSP : www.revue.cespo.org

Boko Haram au sahel camerounais. Trajectoires identitaires, expansion territoriale, instrumentalisations et réponses politiques

Le terrorisme et la question de son éradication sont au cœur de tous les enjeux de société aujourd'hui. Ces enjeux sont d'autant plus importants que l'interconnexion des cultures et l'augmentation des flux à travers le monde mettent à mal toute volonté de totalisation de l'espace par les différents acteurs traditionnels que sont les États. Aussi, au-delà de l'actualité qui les entoure, elles engagent nos façons de vivre ensemble. Par ailleurs, elles cristallisent les peurs et érigent autant qu'elles renforcent les barrières entre les peuples, les cultures, les civilisations et les États. Le 7^e Congrès international des associations francophones de science politique (COSPOF) et le 55^e Congrès annuel de la société québécoise de science politique (SQSP) qui se sont tenus à Montréal, du 17 au 19 mai 2017, ont été l'occasion de "***s'interroger sur la nature et la portée des diverses réponses que les sociétés contemporaines et leurs institutions ont offertes à cette nouvelle donne pour limiter, faciliter ou encadrer les flux de personnes, de marchandises et de capitaux, d'idées, ou encore d'armes et de drogues***"¹. Le présent numéro spécial est le fruit des travaux du panel intitulé : Boko Haram et l'instrumentalisation de l'identité kanuri dans le Sahel camerounais"².

En effet, l'avènement de la secte islamiste Boko Haram dans le sahel Camerounais (région administrative de l'Extrême-nord) depuis 2013, mobilise

¹ D'ailleurs, l'appel à propositions des ateliers et sections thématiques est formel : "L'Europe, les Amériques, l'Asie et l'Afrique sont autant de régions délimitées que d'espaces traversés par des mouvements de personnes, de capitaux et de commerce, et par des idées qui ne semblent plus obéir ou se confiner aux frontières étatiques traditionnelles, sur lesquelles les institutions publiques se reposent encore pour agir au sein de leurs collectivités". Poursuivant la réflexion, il va plus loin en relevant que, par-delà ces constats, il y a lieu de s'interroger sur le sens, les formes et la légitimité des multiples frontières qui définissent le politique aujourd'hui, qu'elles soient physiques, socioéconomiques ou ethnoculturelles. L'occasion était idoine pour explorer des questions fondamentales. Quelques-unes sont de ce fait proposées : *Quels sont les murs ou barrières à ériger pour défendre les sociétés des effets néfastes de ces flux ? Quels sont les flux à intensifier/promouvoir pour une gouvernance mondiale respectueuse des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels. Quels sont les rôles des acteurs sociaux, économiques et politiques et les formes de coopération que nécessitent nos sociétés pour répondre aux défis posés par la fluidité des rapports et des systèmes qui échappent aux frontières ?*

² La tenue de cet atelier a été rendue possible grâce au soutien à manifestation scientifiques de l'Agence universitaire de la Francophonie, Bureau Amériques.

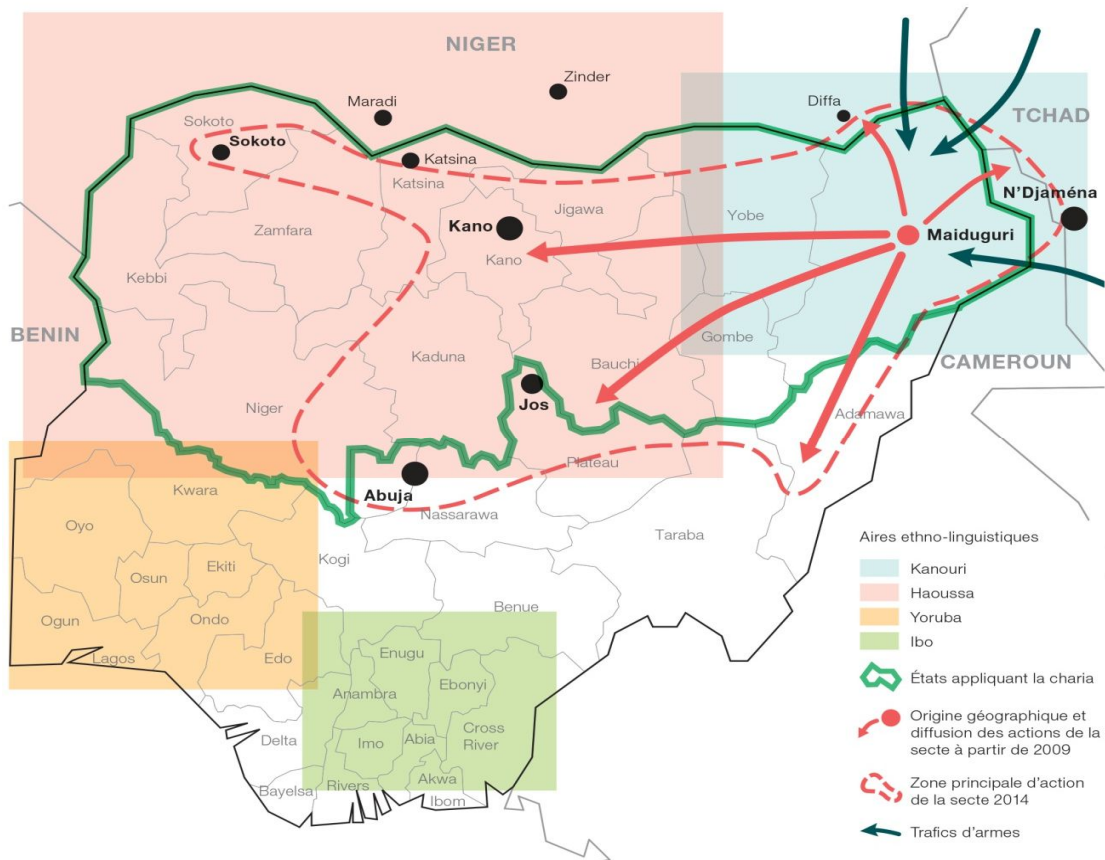
des acteurs politiques et stratèges de tous ordres. Si le déploiement de l'armée camerounaise (environ 6 000 soldats camerounais mobilisés aux frontières Nord-ouest du pays) et la mobilisation militaire sous-régionale³ paraissent avoir limité l'offensive militaire - symétrique - de la secte d'origine nigériane, à l'opposé, le Cameroun paraît avoir mal/ou peu pris en compte la dimension socio-anthropologique de cette « guerre ». Car, la nouvelle tournure de cette guerre contre le terrorisme, multipliant les attentats terroristes et utilisant une ressource humaine - bombes humaines - essentiellement constituée de jeunes filles, offre l'occasion de questionner le rôle joué par *l'identité Kanuri* (du moins son instrumentalisation). En effet, les *Kanuri* (Bornouns ou Koolé) sont un peuple qui vit à proximité du lac Tchad, notamment au Nord-est du Nigeria (dans l'État du Bornou), au Niger et au Cameroun sont au cœur de la nébuleuse Boko Haram. Au Cameroun en l'occurrence, Boko Haram a longuement utilisé l'identité Kanuri dans l'élaboration, la planification et l'exécution, *ex ante* et *ex post*, des offensives militaires et des attentats terroristes. Ainsi, entre 2012 et 2014, cette secte a enrôlé plusieurs centaines de jeunes camerounais, âgés entre 14 et 19 ans, dans le l'arrondissement de Kolofata, exploitant insidieusement le contenu du Coran.

En conséquence, les départements camerounais du Logone et Chari et du Mayo Sava, majoritairement habités par les Kanuri, sont de plus en plus immatriculés dans l'imaginaire populaire comme étant des incubateurs de terroristes. Cet imaginaire fonde son argumentaire sur les interconnexions/interférences entre les *Kanuri* du Nigeria et du Cameroun dont les complicités passives et/ou actives avec Boko Haram peuvent être établies. Le congrès international a ainsi permis aux auteurs de se pencher sur la question, non sans se préoccuper de déterminer la problématique centrale devant guider leur réflexion à savoir : Comment s'est construite l'identité kanuri sur la longue durée au Sahel camerounais et comment s'exprime-t-elle à l'ère du *djihadisme* aux ordres de Boko Haram ? Autrement dit, quelles sont les modalités d'exploitation de l'identité *kanuri* par Boko Haram et quels en sont

³ Allusion faite à la Force Multinationale Mixte.

les nivellements/modulations et les conséquences ? Ce questionnement nécessite une explication anthropologique de l'exploitation par Boko Haram d'une identité Kanuri, servant souvent de tampon au rapprochement entre les peuples dispersés de part et d'autres des frontières étatiques à ce niveau. Bien entendu, la connexité criminelle qu'a pu nouer Boko Haram en surfant sur l'identité culturelle des Kanuri lui a permis d'internationaliser un combat qui s'est longtemps confiné au Nigeria. Ainsi, à la faveur d'une prise de conscience du gouvernement nigérian sur la nécessité de reconquérir son territoire abandonné à BH, les « soldats » de BH ont rapidement pensé « négocier » un site-refuge au Cameroun, en se fondant dans la continuité culturelle qui caractérise la zone et en recrutant des adeptes au Cameroun sur la base d'un discours islamique déviateur, mais savamment orchestré pour déterminer l'adhésion physique, morale et militaire de milliers de jeunes. Ceux-ci, sur la base de la continuité linguistique, culturelle et religieuse, croient fermement se retrouver avec leurs « frères » kanuri de l'autre côté, et avec qui le combat au sein de BH est logique et prometteur. C'est de là que s'amorce alors une interaction dynamique entre le terrorisme, l'identité, la religion et la souveraineté étatique. Les contributeurs de ce numéro en ont pleine conscience. Ils choisissent d'aborder la question sans posture segmentaire, consistant à isoler les unités de la problématique. Ils optent pour une démarche en aller-retour, affrontant parfois simultanément la question de l'identité à celle de la gouvernance politique. Dans ce sens, la question des frontières revient avec récurrence et repose la problématique de la souveraineté, qui va s'élargir au-delà du Cameroun pour observer le contexte général du Bassin du Lac Tchad. La carte ci-dessous nous permet d'avoir une idée du sahel camerounais, avec ses expansions au Nigeria, Niger, Tchad. Elle nous permet également de montrer l'implantation des kanuri de part et d'autre des frontières et, à certains égards, de lier cette implantation à l'expansion de Boko Haram.

La secte Boko Haram



© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Extrait de la publication : OECD/SWAC (2014), Un atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, OECD Publishing, Paris. DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264222335-fr>

C'est donc des contributions d'une richesse théorique et empirique que nous offrent les auteurs, dans une démarche à la fois pluridisciplinaire, originale et non conformiste. Ainsi :

Alawadi Zelao de l'Université de Dschang se propose dans sa réflexion de décrypter l'expansion territoriale et la capacité de résilience de la secte Boko Haram qui manie allègrement plusieurs stratégies pour survivre aux assauts des forces de défense et de sécurité de différents pays. La mobilisation de la place des identités dans l'action de Boko Haram lui permet de montrer comment la frontière devient en pareil contexte un instrument d'opportunité pour un groupe terroriste. D'entrée, il fait remarquer que depuis quelques années, les pays africains sont confrontés aux configurations complexes d'insécurité portées par des mouvements terroristes qui utilisent les marges des frontières nationales pour opérer des exactions sur les populations et les édifices publics. Aujourd'hui,

note-t-il, Boko Haram qui allie affront militaire et attentat-kamikaze répand ses exactions au-delà des frontières nationales du Nigéria. Bénéficiant d'un environnement sociologique où elle partage une certaine parenté ethnique, religieuse et linguistique, Boko Haram a des adeptes dans des pays comme le Cameroun, le Tchad et le Niger. En effet les communautés telles les Kanouri, les Mandara et les Haoussa qui constituent l'essentiel du contingent de ses troupes sont réparties de part en part des frontières nationales. Par ailleurs, utilisant malicieusement l'intelligence du contexte, Boko Haram manipule les identités locales pour pénétrer les régions éloignées de son champ originel d'intervention et y gagner les sympathies sociales. À cet effet, ces communautés se sont saisies des frontières comme des ponts qui contribuent à leurs interrelations dans un contexte où l'activité criminelle, pour se fructifier, doit utiliser plutôt une stratégie qui échappe à toute codification. Ici, les référents linguistiques et religieux sont des matrices qui ont fortement aidé les membres de Boko Haram à gagner du terrain en dépit d'une mobilisation militaire multinationale.

Joseph Tchinda Kenfo aborde dans sa contribution les ressorts des accusations dont sont l'objet les Kanuri au Nord du Cameroun. L'auteur note par ailleurs que les virages sécuritaires que prend la lutte contre le terrorisme dans de nombreux pays cachent d'autres mobiles politiques. Pour lui, les nombreuses transformations liées aux questions de développement/pauvreté, aux aléas climatiques et aux phénomènes d'exclusion et de marginalisation, la crise alimentaire, humanitaire et sécuritaire à laquelle fait face le Nord Cameroun questionnent la légitimité des institutions et se nourrissent des luttes de leadership. Comme nombre de mouvements terroristes, l'auteur relève que les succès liés à l'action de Boko Haram semblent indiquer qu'il bénéficie des complicités internes et d'autres appuis autant au Cameroun qu'au Nigeria. Ce soutien plus ou moins affirmé provient non seulement de la population, mais aussi des services de sécurité et des personnalités politiques. "Boko Haram est parmi nous", déclarait ainsi Cavaye Yeguié Djibril, président de l'assemblée nationale camerounaise. De fait, la configuration des peuples de part et d'autre des deux frontières amène à indexer des communautés et groupes dont les Kanuri. Ces derniers se trouvent finalement au cœur des discours haineux

d'entrepreneurs politiques plus que jamais engagés dans des ambitions de pouvoir dans le cadre d'une transition politique qui reposerait sur des accords tacites.

Alphonse Zozime Tamekamta quant à lui questionne dans sa contribution l'articulation des nouvelles réponses (nouveau régime de sécurité), en rapport avec la politique sécuritaire nationale, ainsi que l'efficacité qui en découle à l'aune du "tous contre le terrorisme". Ceci étant, quelle est la typologie, l'articulation et l'efficacité des réponses sécuritaires du Cameroun face à Boko Haram ? Pour lui en effet, mal ou peu estimé au départ, cette secte a augmenté sa capacité de projection meurtrière au point de devenir la menace la plus sérieuse à la paix sociale et à la stabilité institutionnelle du pays depuis 1960. Ainsi, depuis janvier 2014 relève-t-il, des efforts substantiels, militaires, politiques et sociaux, ont été consentis pour réduire la vulnérabilité des populations locales. Aussi, le changement de paradigme de la secte a eu, par contrecoups, une réorganisation du commandement militaire et l'élaboration d'un nouveau régime de sécurité ; lequel est diversement apprécié des populations.

Cette prise de distance vis-à-vis des discours convenus n'enlève en rien les enseignements que l'on est en droit de tirer de la réaction des États impliqués. C'est ce à quoi se livre **Ousmanou Nwachock A Birema**. Dans une contribution originale, il appréhende le triomphe de la souveraineté, en relativisant le « déclassé » de l'institution étatique tant proclamé dans la zone. Cela passe justement, selon lui, par une posture phénoménologique ; c'est-à-dire celle de la réalité vécue sur le terrain de la lutte antiterroriste par les États du lac Tchad, au lieu de se contenter de l'option téléologique habituelle, qui pourrait aligner la souveraineté des États africains au même rang que celle des États occidentaux, plus structurés et mieux organisés (Dubuy, 2012 : 47). De là, en se mobilisant collectivement au sein de la Force Multinationale Mixte (FMM)² depuis 2015, les pays du bassin du lac Tchad ont consacré une démarche sécuritaire vouée à colmater leur déficit stratégique face à l'insécurité qui frappe la zone du lac Tchad. Loin de n'être qu'un instrument opérationnel et stratégique ponctuel pour ces États, la FMM est au fond l'expression visible d'une volonté de

ces États de « reconquérir » leurs morceaux de territoires périphériques afin d'y redéployer l'État dans ses dimensions symboliques et matérielles (Institut d'Études de Sécurité (ISS), 2016 : 6). L'axiologie sécuritaire trouve ainsi dans cette microrégion un terroir favorable d'objectivation de l'argumentaire sur l'approfondissement de la souveraineté, à travers une progressive « *démarginalisation* » politique des périphéries territoriales des États jouxtant le lac Tchad et une réinvention opérationnelle de l'expression de la puissance publique par ces États ; lesquels ne se privent pas de réorganiser leurs stratégies d'occupation de leurs marges territoriales respectives.

Joseph Tchinda Kenfo, PhD
Montréal-Canada

Boko Haram, identités et déconstruction⁴ des frontières nationales en Afrique sahélienne

Pr. Alawadi Zelao⁵

Résumé : Les mouvements terroristes qui écument les lisières des pays de l'Afrique sahélienne instrumentent le référent identitaire dans leur élan d'extension spatiale et d'expansion extraterritoriale. Depuis son surgissement comme organisation criminelle qui rase et razzie les villages entiers, assèche les zones économiques et déconstruit les frontières nationales, Boko Haram manipule allègrement le registre identitaire pour mieux se mouvoir et éprouver une certaine résilience face à la traque lancée contre elle par les pays de la zone du lac Tchad dans le cadre de la Force Multinationale Mixte. Cette étude analyse à la fois les registres identitaires qui sous-tendent la mobilisation de la secte terroriste et examine les modalités par lesquelles Boko Haram se dote d'une posture de mouvement terroriste certes ancré dans le terroir, mais arrimé à l'international.

⁴ Depuis sa radicalisation en 2009, la secte terroriste de Boko Haram a montré sa volonté et sa capacité à ébranler les frontières nationales des États par des opérations d'exportation territoriale de son régime de violence aveugle et meurtrière. Contrairement aux groupes rebelles qui se battent soit pour mettre en difficulté les régimes politiques soit pour occuper une partie du territoire national, la secte terroriste Boko Haram a clairement exprimé son élan à défaire les démarcations territoriales nationales et à instaurer une nouvelle configuration frontière. En appelant à l'avènement d'un Califat dans les zones qui clôturent le champ de ses opérations, Boko Haram marque ainsi, et selon la conceptualisation de Bertrand Badie, la « fin des territoires » nationaux. Il s'agit ici d'une dynamique de désinstitutionnalisation des frontières nationales qu'opère un groupe terroriste ; ceci est aux antipodes des usages fonctionnels ou transactionnels des territoires des États par les groupes socioculturels distincts. La secte terroriste Boko Haram met en exergue une logique d'usage dé-constructif de la frontière ; celle qui consiste à déréguler les limites édictées par les États pour en délégitimer le sens et la légalité. On est loin de la dynamique « interaction » ou de « transaction » dont parle Luc Sindjoun, et qui caractérise le rapport État-individu ou État-communauté dans certaines régions africaines. Les réfugiés, les populations déplacées ou les immigrants relèvent de ces acteurs qui transgressent les frontières nationales en raison d'une certaine conjoncture (insécurité, instabilité politique, changement climatique...). Cf. Sindjoun Luc (dir), *États, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004.

⁵ Maître de Conférences, Université de Dschang - Cameroun

Introduction

Les frontières nationales des pays de l'Afrique sahélienne sont depuis quelque temps mises à rude épreuve par des mouvements séditieux et groupes criminels qui, par le biais de l'articulation d'une violence asymétrique, écumant et transgressent allègrement les territoires nationaux⁶. La secte terroriste Boko Haram symbolise, à elle seule, la figure de ce mouvement criminel dont les modes d'actions et les exactions ont des implications transnationales⁷. Longtemps confinée dans le giron national du Nigéria, la secte Boko Haram qui voit le jour vers les années 2000 à Maiduguri (capitale de l'État de Borno), a étendu ses opérations dans les pays voisins que sont le Cameroun, le Tchad et le Niger, battant ainsi en brèche le principe sacro-saint d'intégrité territoriale des États. De fait l'histoire des organisations terroristes montre que celles-ci ont toujours porté atteinte à l'autorité gouvernante et aux symboles de l'État⁸. Elles font agiter des idéologies radicales (fondamentalisme, sectarisme, extrémisme, intolérance...) qui sont nettement à l'opposé de l'ordre, de la stabilité et de la paix que prônent les États constitués en vue de leur développement socio-économique⁹.

À l'évidence, les frontières nationales perdent de leur sens et de leur pertinence aux yeux des mouvements terroristes ; et mieux encore ils les utilisent ou les instrumentalisent pour des opérations extra-étatiques¹⁰. Dans son espace de territorialisation la secte Boko Haram a capitalisé un facteur décisif : un contexte sociologique sensiblement homogène et un environnement socioéconomique vulnérable. Plus encore, comme dans la plupart des pays sahéliens, les zones affectées par l'idéologie de Boko Haram sont longtemps desservies par les infrastructures de l'État et les populations paupérisées sont

⁶Bouquet Christian et Velasco-Graciet Hubert, *Regards géopolitiques sur les frontières*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Niang Abdoulaye, Le boom des saisons dans l'espace sahélo-saharien. Proto-révolution, désintégrations et reconfigurations sociopolitiques, *Afrique contemporaine*, n°245, 2013, p. 53-69.

⁷ Nana Ngassam Rodrigue, Boko Haram étend son emprise au Cameroun, *Manière de voir*, n°143, 2015, p. 94-96.

⁸ Cf. à propos Chaliand Gérard, *Les guerres irrégulières*, Paris, Gallimard, 2008, p. 799 et ss.

⁹ Igue John, *Le territoire et l'Etat en Afrique. Les dimensions spatiales du développement*, Paris, Karthala, 1995.

¹⁰ Constantin François, L'informel internationalisé ou la subversion de la territorialité, Galy Michel (dir), *L'Afrique entre culture et conflits*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 147-178.

exposées à toute forme de rigueur¹¹. Avant Boko Haram, dans ces zones, les coupeurs de route, ces promoteurs de « *banditisme routier* »¹² ont installé leurs « normes » aux populations locales¹³. En « *zones grises* » comme le souligne Bouquet, ce sont des seigneurs de guerre, des entrepreneurs de crime et des acteurs sans foi ni loi qui instaurent leur « *ordre* »¹⁴. L'Afrique sahélienne est une terre de mobilité pour des communautés qui n'ont pas la frontière pour bornage¹⁵. Historiquement les communautés qui s'y trouvent ont plutôt utilisé l'espace comme un moyen de circulation et un facteur de rencontre entre elles. Il y a de nos jours une nette reconfiguration des usages territoriaux.

Les groupes criminels se servent des frontières nationales pour défier l'intégrité territoriale des États afin de mettre en coupe réglée les populations et les ressources nationales¹⁶. En ce sens les usages sociologiques de l'espace ont bien muté pour revêtir des fonctionnalités instrumentales voire rentières. Cependant, cette réflexion ne vise pas à déconstruire la pertinence des frontières nationales dans les pays de l'Afrique sahélienne pour en attester l'artificialité¹⁷. En raison de leur appropriation par les États postcoloniaux, ces frontières fussent-elles héritées de l'époque coloniale, font bel et bien sens¹⁸. L'objet, évidemment modeste, est d'examiner les conduites de l'organisation terroriste

¹¹ A juste titre François Constantin note : « En tant que ressource du pouvoir central, la frontière peut se trouver contestée non seulement par des groupes privés, mais aussi par des autorités locales qui militent sinon pour leur déplacement ou leur changement de signification, ce qui revient toujours à remettre en cause l'objet du territoire et donc les fonctions de l'institution étatique », op. cit., p. 170.

¹² Saibou Issa, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.

¹³ Alawadi Zelao, Les coupeurs de route comme facteurs et sources d'insécurité transfrontalière dans les régions septentrionales au Cameroun, Kamdem Pierre et Kuete Pierre (dir), *L'(in) sécurité au Cameroun. Mythes ou réalités*, Paris, IRESMA, 2012, p. 169-193.

¹⁴ Bouquet Christain, Peut-on parler de « seigneurs de guerre » dans la zone sahélo-saharienne ? Entre vernis idéologique et crime organisé, *Afrique contemporaine*, n°245, 2013, p. 85-87.

¹⁵ Dubois Colette, Michel Marc, Soumille Pierre (dir), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2000, 462p.

¹⁶ Chena Stephane et Tisseron André, Rupture d'équilibre au Mali. Entre instabilité et recompositions, *Afrique contemporaine*, n°245, 2013, p. 71-84.

¹⁷ Bouquet Christian, L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges, *Cahiers d'outre-mer*, n°222, 2003.

¹⁸ Cf. Sindjoun Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2000, pp. 55 et ss. Il note : « La territorialité fait sens dans les relations internationales africaines en ce qui concerne la délimitation des espaces étatiques. Elle est consacrée aussi bien par la charte de l'Organisation de l'unité africaine de 1963, que par la résolution du Caire de 1964 et l'acte constitutif de l'Union africaine de 2000. L'enjeu, c'est la précision de la compétence *rationae loci* de l'État », p. 58-59.

Boko Haram qui s'est déployée territorialement au-delà de son périmètre national. Quels sont les facteurs et les variables explicatifs ou déterminants d'une telle capacité d'exportation territoriale ? Comment caractériser les communautés qui composent la secte Boko Haram tant du point de vue historique que de leur rapport à la géographie (espace) ? Comment leurs conduites circulatoires, dans le contexte de conjoncture sécuritaire, procèdent-elles de la (dé) construction des frontières des États de l'espace sahélien ? Au regard de ces questionnements qui impliquent d'autres, l'argumentation est structurée autour de trois articulations. Il faut d'abord restituer les logiques de mobilité spatio-temporelle de ces communautés I), ensuite examiner les déterminants sociologiques investis par la secte Boko dans la dynamique d'expansion territoriale (II) et enfin expliciter les logiques qui attestent de la déconstruction des frontières nationales par cette organisation terroriste (III).

I- Dynamique de mobilité spatio-temporelle comme marqueur d'identification des communautés transfrontalières

Les communautés transfrontières qui intéressent cette réflexion se caractérisent par un ensemble de traits de mobilité et de circulation territoriale qui relèvent tangiblement de leur composante identitaire. En raison de sa configuration historique et économique, la pratique circulatoire de ces communautés s'encastre logiquement dans leurs us et coutumes, et finit par en dessiner une identification plutôt labile et flexible.

I.1- Des communautés sans conscience de frontières

Longtemps, l'Afrique sahélienne fut celle où les communautés, les fractions ethniques et les segments religieux se sont très vite engagés dans des mouvements circulatoires et migratoires pour des raisons à la fois économique, politique ou culturelle¹⁹. Les communautés de cette région d'Afrique ont acquis *l'habitus*²⁰ d'une mobilité sous-tendue par les caravanes transsahariennes,

¹⁹ Humbert Jean-Charles, *La découverte du Sahara en 1900*, Paris, L'Harmattan, 1996.

²⁰ Voir Patrice Bonnewitz, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, Puf, 1998, p. 61-74.

motivée par les conquêtes en vue de l'islamisation et la construction de vastes empires tels que vécus entre le 10^{ème} et le 12^{ème} avec les empires de Gao, Sokoto, Bornou, Djenne, Tombouctou etc. Ces régions furent des siècles durant des lieux par excellence d'échanges économiques intenses, de pratiques d'esclavage et d'articulation d'hégémonie portée par des royaumes en pleine construction ou reconstruction²¹. Avant même que les États postcoloniaux n'adviennent dans ces zones, notamment au début du 20^{ème}, il y régnait plutôt des empires et des royaumes dont les frontières s'étiraient sans cesse et ne trouvaient de bornage qu'en face d'un autre qui aurait ainsi acquis une certaine puissance militaire qui lui permettait effectivement de maintenir un contrôle sur les limites. La construction de vastes empires, l'expansion des territoires, la pratique de l'esclavage et l'habitude du commerce transsaharien ont été des activités banales et courantes des communautés de cette région. Il y a ici une intrication des mobiles (politiques, économique, religieux, identitaires) qui poussent des groupes tels les touaregs, les kanouri, les arabes, les mandara... à faire de l'espace un instrument d'hégémonie, un facteur d'accumulation des ressources et un moyen de construction d'un lien socio-identitaire fort.

A l'évidence, l'on se trouve dans un environnement spatial où les groupes ont bien intégré l'absence de bornage et de frontières dans leurs pratiques et leurs références de représentations. C'est ce qui justifie en partie que dans ces régions, et comme l'explique si bien Stary²², les populations développent allègrement un rapport plutôt erratique et ambivalent aux frontières nationales telles que projetées par les puissances coloniales. Mais il faut aller au-delà de cette conjoncture historique pour mieux cerner la capacité des communautés transfrontalières de l'Afrique sahélienne à déconstruire au quotidien les frontières des pays. Une longue période de commerce transsaharien couplée à un modèle d'organisation sociale fortement hiérarchisé (empire, royaume) aura joué un rôle d'adjuvant dans la conscience plutôt communautariste de l'espace et des frontières. Ainsi en dépit de la codification des frontières par les États africains,

²¹ Shimada Yoshito, *Royaumes peul, islamiques et super-ethniques dans le Nord-Cameroun (autour de Rey-Bouba)*, Nagoya University, Japan, 2004.

²² Stary Bruno, Réseaux marchands et territoires étatiques en Afrique de l'Ouest, *Le territoire, lien ou frontière ?* Paris, 24 octobre 1995.

ces communautés n'ont perdu ni de leur hargne à les transgresser ni de leur penchant à pérenniser des liens communautaires bien au-delà des espaces nationaux. S'agissant justement des liaisons ethno-communautaires, les kanuri comme les touaregs, les haoussas comme les mandara continuent de se rencontrer au travers de multiples occasions (commerce, mariage, fêtes religieuses, intronisation d'un roi, deuil...) tout en bridant leur appartenance nationale et en sabordant la frontière comme indice de distinction des individus ou des communautés. Une telle pratique largement enchâssée dans les mœurs est aussi bien l'œuvre des communautés que de l'élite²³. En effet, en dépit des luttes de puissance auxquelles se sont livrées ces communautés lors de constitution des royaumes et de vastes ensembles territoriaux, il n'y a pas eu tout au long de l'histoire une coupure nette entre elles.

Des facteurs d'ordre religieux ou culturel mais aussi une pratique de communication (via les pèlerins ou migrants économiques) extraterritoriale auront largement contribué à affaiblir, voire à ébruiter la conscience « frontalière » au sein de ces communautés. La dynamique de mobilité séculaire qui sous-tend les rapports intercommunautaires dans ces zones sahéennes trouve en outre son écho, et même son ancrage dans une temporalité historique conflictogène qui, au travers des mouvements de conquêtes, de pratiques esclavagistes et une culture de prédation des ressources foncières a paradoxalement suscité une conscience de communauté d'intérêts et d'idées dans les sociétés islamiques sahéennes. Ici plus qu'ailleurs les conquêtes territoriales sont devenues des marqueurs d'identification et de distinction en raison de leur déclinaison en ressources de redéfinition de rapport de force et de reconstitution de nouvelles identités²⁴. Dans ce contexte fortement marqué par de conflit de civilisation à base de religion ou de puissance militaire, l'extension territoriale est une forme banale de cristallisation d'hégémonie. Comme le note N'Gaidé analysant la dynamique de territorialisation en Casamance, « *des territoires éclatent ou se diluent. Sur eux s'exercent des autorités concurrentes,*

²³ En 2009 à l'occasion du décès de son père, le vice-premier ministre Amadou Ali, lui-même d'origine kanuri, décide d'enterrer ce dernier dans la partie nigériane de Kérawa, localité où se trouve encore établie une partie de sa famille.

²⁴ Lovejoy Paul, *Transformations in slavery. A history of slavery in Africa*, Cambridge, CUP, 1983.

chacune prétendant à l'exclusivité du « pouvoir », et alimentant ensemble une forte impression de désordre. De ce désordre, naitront sans doute de nouveaux ordres, de nouvelles stabilités territoriales, dont la durée dépendra de l'équilibre des forces en présence et de leurs projets de société »²⁵. C'est qu'il faut dire, c'est que contrairement aux entités étatiques européennes les vastes empires de l'Afrique sahélienne n'avaient érigé des frontières tangibles devant démarquer formellement les espaces territoriaux ni distinguer les communautés nettement identifiées.

Les frontières existantes se dilataient et gagnaient soit en extension soit en diminution en raison de la puissance ou non d'un royaume ou d'un empire. Et dans cette dialectique, les communautés partaient allègrement d'un territoire à un autre, intégrer un espace politique ou économique sans vraiment rencontrer de difficultés. A l'opposé des peuples sédentaires, le territoire n'était pas tant porteur d'une identité, parce qu'il ne définissait pas une zone recluse. A l'intérieur des individus s'y trouvaient certes, mais en sortaient pour des activités diverses. Des frontières ouvertes motivaient une mobilité sans fin au sein des communautés historiquement portées à se disséminer dans tout le sahel comme pour en marquer la configuration. De nos jours les États postcoloniaux subissent les effets de cette pratique circulatoire qui s'est finalement emparée de la plupart des communautés transfrontalières de l'Afrique sahélienne²⁶.

I.2- Des communautés à la géographie fluide

Les conduites communautaires liées à la circulation des personnes en Afrique sahélienne inspirent aux sciences sociales un renouvellement d'analyse du fait frontalier. L'objet « frontière » apparaît à la lumière de telles conduites comme une réalité dynamique, mouvante, flexible, et donc se prête de loin aux

²⁵ N'Gaidé Abderrahmane, Identités ethniques et territorialisation en Casamance, Ben Arrous Michel et Ki-Zerbo Lazare (dir), *Études africaines de géographie par le bas*, Dakar, CODESRIA, 2009, p. 39.

²⁶ Des communautés telles les kanouri, touaregs, bambara, haoussa, peules, sénoufo sont réparties dans toutes les parties de l'Afrique subsaharienne, avec une forte concentration dans l'Afrique sahélienne.

lectures essentialistes²⁷. Ainsi la « *géographie fluide* » est celle qui définit un espace ouvert et non borné, sur lequel des communautés vivent sans en faire une référence tangible de leur identité et de leur souveraineté.

Comme le souligne Arrous : « *Les sociétés qui n'avaient pas connu, simultanément ou aux mêmes rythmes, la sécularisation du pouvoir politique, l'essor du capitalisme agricole et l'idéalisation du découpage comme principe d'exploration scientifique, accordaient bien moins d'importance à l'établissement des frontières fixes et linéaires. L'idée que de telles frontières puissent prédéterminer l'identité culturelle ou politique des individus ...leur était étrangère, à tous les sens du terme* »²⁸. L'Afrique sahélienne a connu de grands empires comme ceux de Gao, de Tombouctou, de Kanem-Bornou, de Sokoto, etc., qui ont connu leur période de gloire entre le 11^{ème} et 13^{ème} siècle. Ces empires se sont constitués sur de vastes espaces territoriaux au travers d'une logique de violence guerrière adossée pour l'essentiel à l'annexion, à la capture des hommes (esclavage) et à la déterritorialisation des royaumes moins aguerris dans le maniement des techniques de défense territoriale. En zone sahélienne, observe Mbembe : « *...les populations se caractérisent par le métissage séculaire, l'itinérance et une acculturation réciproque qui convoque, pêle-mêle, plusieurs registres identitaires. Parcouru par des acteurs tant étatiques que non étatiques, par des nomades, des commerçants et des aventuriers, et structuré par une véritable chaîne de suzeraineté, cet espace reste fortement marqué par une culture de la razzia et du butin. Ici plus qu'ailleurs, la forme de territorialité dominante est itinérante et nomadique* »²⁹. La faible institutionnalisation des autorités politiques indigènes ne permettait pas la codification des frontières étanches et tangibles entre les empires, de même que la pratique séculière du

²⁷ Dans cette visée analytique, la frontière, bien que clôturée par l'État, fait l'objet de représentation plurielle et d'usage plurivoque de la part des individus voire des communautés. Cf. Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'unité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995. S'agissant notamment des usages des frontières par les communautés sahéliennes de l'Afrique lire Mbembe Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 143 et ss. Les concepts de l'auteur tels « *identités itinérantes* », « *territorialité itinérante* » sont suggestifs à plus d'un titre des dynamiques circulatoires qui configurent le mouvement des peuples africains dans l'espace et le temps.

²⁸ Ben Arrous, « La géographie par le bas », op. cit., p. 7.

²⁹ Mbembe Achille, Vers une nouvelle géopolitique africaine, *Manière de voir*, n°51, 2000, p. 11.

commerce transsaharien portait régulièrement atteinte aux limites dressées par certaines suzerainetés. Mais à dire vrai, c'est la géographie qui était bien en cause dans une zone sahélienne connue pour être aride, sèche et la plupart du temps déboisée par un paysage fruste en arbres et en végétations.

Contrairement à la zone forestière de l'Afrique précoloniale et postcoloniale, l'Afrique sahélienne fait figure d'une réalité historique plutôt riche de mouvements migratoires, de déplacement des hommes et des ressources flottantes, d'un commerce mobile florissant et des mœurs bien trempées du nomadisme tropical. Apprivoiser l'espace rentrait dans un code culturel tissé au fil des siècles et les communautés en avaient développé une certaine dextérité. Il y a là évidemment une institution imaginaire de la frontière qui ne s'érige plus en ligne de séparation ni de démarcation étanche des communautés comme des États en quête de souveraineté territoriale. Dans une sorte de désordre imaginé, les frontières assurent un ensemble de pratiques d'interactions et d'interdépendance entre diverses composantes socio-identitaires qui sont elles-mêmes engagées dans un ensemble de transactions à la fois politique, économique et culturelle³⁰.

La géographie sahélienne était bien propice à ce type de rapport erratique à l'espace dont les peuples transfrontaliers d'aujourd'hui continuent l'usage. La longue histoire de cet héritage continue de faire ses effets au regard de la manière dont ces peuples « *indigénisent* » les frontières nationales de nos jours. Certes la géographie à elle seule ne pouvait jouer durablement ce rôle à articuler les mouvements circulatoires des communautés ; les représentations sociales de l'espace ont été sculptées par le mouvement religieux que fut le *Jihad* dont le déclenchement au 18^{ème} siècle a provoqué le repositionnement et le dilatation spatial des royaumes de ces zones. La démarcation des territoires par des communautés ethniques- kanouri, haoussa ou peuhle- suivra tendanciellement le circuit d'islamisation, notamment en direction des populations autochtones, qui jusqu'ici avaient gardé leur indépendance territoriale. Dans ce sens, le

³⁰ Bennafla Karine, *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Karthala, 2002.

mouvement islamique tel que porté par Othman dan Fodio vers 1800 fut un puissant ferment de diffraction des limites territoriales et remit au goût du jour l'insignifiance des frontières au sein des communautés sahéliennes³¹. Cette tendance a été reprise par les chefs musulmans dans les principales villes du sahel. Ainsi au Nord Cameroun, les villes comme Mora, Maroua, Petté, Garoua, Rey Boubou, N'Gaoundéré, Banyo etc. ont servi de foyers de diffusion de l'idéologie islamique au sein des populations autochtones³².

À dire vrai, l'islamisation aura été un puissant facteur de dé-légitimation des frontières et a plutôt construit le paradigme de « *communauté imaginée* »³³ (*uma*) chez les communautés islamiques qui pensaient avoir une mission « évangélique » à accomplir, celle notamment d'islamiser tout le sahel pour en faire le *Dar islam* (terre d'islam). Coloniser les terres qui se sont jusqu'ici soustraites à l'idéologie islamique relève à l'évidence, d'un code éthique que les sociétés musulmanes cherchaient à répandre chez les peuples non musulmans. Dans ce sillage, l'extension territoriale de l'empire des mahométans prenait du volume notamment dans les plaines (*yaéré*) où l'espace s'offrait plutôt comme une opportunité aux cavaliers intrépides engagés à cette époque dans des croisades et expéditions vers des régions et des peuples à convertir³⁴. Les séquelles de la pénétration de l'idéologie islamique furent plus souvent sismiques sur la maintenance des cultures locales des peuples autochtones. Dans la plaine de de Maroua et ses environs, cette époque est aujourd'hui évoquée comme une tranche de l'histoire qui eut des effets dé-structurants sur les sociétés traditionnelles et l'autorité des chefs des segments autochtones. On a tantôt parlé du conflit civilisationnel du genre *nomadisme* contre *sédentarisme* ; toujours est-il que les communautés transfrontalières qui ont diffusé l'idéologie

³¹ Meunier Olivier, *Les routes de l'islam. Anthropologie politique de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest en général et du pays hawsa en particulier du VIII^e au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1997.

³² Mohammadou, Eldridge *Peuples et royaumes du Fombina*, Tokyo, ILCAA, 1983.

³³ Anderson Benedict, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1999.

³⁴ Hamadou Adama, *L'islam au Cameroun. Entre tradition et modernité*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Bah Thierno Mouctar, Le facteur peul et les relations inter-ethniques dans l'Adamaoua au XIX^e siècle, Boutrais Jean (dir), *Peuples et cultures dans l'Adamaoua (Cameroun)*, Paris, Ed. ORSTOM, 1993, p. 61-86.

islamique dans ces espaces et à ce moment précis, étaient plus turbulentes que les sociétés trouvées sur place³⁵.

II- Les référents sociologiques de la secte terroriste Boko Haram

La dynamique de territorialisation du mouvement djihadiste de Boko Haram repose sur un soubassement sociologique qu'il convient de situer afin de comprendre sa capacité actuelle de résilience et son élan à ceinturer une zone qui lui est historiquement acquise. Il reste de préciser que les référents sociologiques ne sont ici analysés comme des catégories « naturelles », mais plutôt comme des clés qui sont utilisées dans des conjonctures pour réaliser des objectifs et produire des résultants conséquents, en écho à une idéologie sous-jacente³⁶.

II.1- Le marquage ethno-communautaire

En référence à l'histoire de l'empire de Kanem-Borno, les peuples tels les Kanouri, les Haoussa et les Mandara y ont joué un rôle décisif notamment dans la construction de grands empires et l'islamisation de la zone sahéenne, aux pourtours du Lac Tchad³⁷. La résurgence de la secte Boko Harm au Nigéria dans les années 2000 s'inscrit en effet dans une longue histoire de cette région jadis agitée et marquée par des mouvements de conquêtes, de pratiques esclavagistes et l'assujettissement des peuples autochtones. Le Nord-Est du Nigéria qui est la zone assiégée par la secte terroriste Boko Haram est largement peuplée des Kanouri et des Haoussa. Et ces groupes ont servi de colonne vertébrale à la formation de cette secte qui a aujourd'hui pris de

³⁵ Pontié Guy, Quelques éléments de l'histoire Guiziga, Tradits Claude (dir), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, éd. CNRS, 1981, p. 249-263.

³⁶ Une telle grille d'analyse postule que : « l'identité n'est pas une substance inhérente à une collectivité, mais le résultat d'une construction : derrière toute affirmation identitaire, se trouve une stratégie politique, un jeu d'acteurs, suscitant et promouvant des actions de mobilisation de mobilisation politique, façonnant et restructurant les identités, la définition de leur dimension et de leur nature. En cela, identité et pratique politique ne sont pas dissociables », Badie Bertrand, Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Science Po et Dalloz, 1999, p. 24.

³⁷ Zeltner Jean Claude, *Pages d'histoire du Kanem*, Paris, L'Harmattan, 1990.

l'envergure dans une zone dont elle maîtrise la configuration historique, sociologique et religieuse. Jusqu'ici les leaders³⁸ de cette organisation criminelle sont d'ethnie kanouri et utilisent allègrement la langue de cette communauté pour pénétrer le corps social et y semer les germes de séduction et de persuasion en vue d'une expansion territoriale. Aussi la dynamique d'extra-territorialisation dont fait preuve Boko Haram est nettement sous-tendue par le viatique de la référence ethno-communautaire. Les kanouri sont une communauté transfrontalière répartie sur plusieurs frontières nationales du Nigéria, Niger, Tchad et Cameroun. Leur dissémination fut historiquement motivée par le commerce transsaharien, car les kanouri sont des excellents commerçants de kola, natron, de cuir et de sellerie. Mais il convient de mettre en relief le rôle primordial que ce peuple aura joué dans l'histoire de l'empire de Bornou. La conversion à l'islam dès le 11^{ème} aux côtés des Mandara et des Haoussa leur a ouvert les portes de nouvelles perspectives dans la construction d'un empire qui va régenter l'histoire de la zone pendant plusieurs siècles.

De nos jours si les États postcoloniaux ont érigé des frontières nationales qui ont séparé les peuples, la coupure sociologique n'a pas eu lieu. Il est demeuré une continuité ethnoculturelle qui entretient l'imaginaire d'une certaine conscience collective au sein des groupes dont l'identité porte une charge historique³⁹. Les territoires d'opérations armées ou violentes de Boko Haram sont configurés par une certaine sociologie qui leur est adjuvante. Qu'il s'agisse de Diffa au Niger, de Ndjamena au Tchad, de Kolofata ou Mora au Cameroun, ces localités portent l'empreinte culturelle des Kanouri ou des Mandara. Certains espaces commerciaux (coiffure, pédicure, manucure...) dans les villes sahéliennes prisées par ces communautés se sont progressivement érigés en lieux d'une communication codée et ritualisée. Dans ce cas, en pleine guerre contre Boko Haram, la ville de Maroua a fourni un exemple d'un scénario bien plus ludique mais riche en révélations sur la fibre ethnique dans un contexte où une organisation criminelle peut utiliser toutes les recettes stratégiques pour

³⁸ Voir *Le jour* n°2159, 2016, p. 5 ; *L'œil du sahel*, n°855, 2016, p. 3.

³⁹ Magnant Jean-Pierre, *La troisième mort de l'empire du Borno*, n°23 Travaux et Documents, Bordeaux, 1989.

atteindre ses objectifs. Un groupe de barbiers kanouri avait été appréhendé par les forces de l'ordre camerounaises au motif que ceux-ci servaient de relais aux membres de la secte Boko Haram. Ces barbiers utilisaient le kanouri comme langue de communication pour passer des messages à la secte, cette langue qui n'est pas majoritairement usitée comme le Foulfouldé⁴⁰ dans la partie septentrionale du Cameroun. Mais dans ce contexte où la bande criminelle voulait malicieusement exploiter les liens de sociabilité ethnolinguistique pour gagner des sympathies dans des régions lointaines du Nigéria, la langue kanouri apparaissait comme une clé qui lui ouvrait les portes notamment dans des zones où se trouvait la colonie kanuri-mandara⁴¹. Ainsi la langue devient un outil de repli tactique et stratégique, à partir du moment où Boko Haram avait perdu le front militaire et cherchait maintenant à se diluer dans les populations locales par des techniques qui échappent au contrôle policier et militaire⁴².

En effet, face aux autres groupes ethnolinguistiques (foulbé, guiziga, mafa...) de la ville, qui mesuraient déjà le trait meurtrier et barbare des actes de la secte Boko Haram, les apparentés ethniques à cette secte étaient désormais contraints à une vie publique de retranchement voire de réclusion. Dans les villes septentrionales, les kanouri commencent alors à prendre les coups d'une stigmatisation et s'en offusquent eux-mêmes⁴³. En effet la capacité de résilience de la secte Boko Haram doit en partie à un environnement sociologique qui lui est largement favorable, et qu'elle exploite judicieusement en dépit de la configuration multinationale de la guerre armée des États contre elle. Au travers d'une longue histoire de migrations les kanouri comme les autres communautés

⁴⁰ Langue peule, usitée comme langue de communication populaire dans la partie septentrionale du Cameroun.

⁴¹ Selon le chercheur Pérouse de Montclos Marc-Antoine, « *Historiquement, les Kanouri du Borno ont par ailleurs exercé une grande influence politique et religieuse sur les populations du Nord Cameroun. Inversement, ces dernières ont participé aux révoltes islamistes qui ont ravagé le Nord du Nigéria. Le prophète Muhammadou Marwa « Maitatsine » qui mena la grande insurrection de Kano en 1980, était d'origine camerounaise, tout comme Maman Nur, qui serait le commanditaire des attentats de Boko Haram contre les bureaux des Nations Unies à Abuja en 2011* », Pérouse de Montclos Marc-Antoine, Boko Haram. Les enjeux régionaux de l'insurrection, *Fondation Jean-Jaurès*, n°246, 2015, p. 3.

⁴² Désormais malmenée par la traque militaire des États engagés dans la guerre, Boko Haram dut alterner plusieurs méthodes d'opération qui vont de l'affront aux attentats-kamikaze tout en surfant sur des fidélités socio-anthropologiques au pourtour du Lac Tchad.

⁴³ Voir *L'œil du sahel*, n°810, 2016, p. 9.

transfrontalières (haoussa, peul, mandara) sont parvenus à créer des isolats voire des particularismes culturels dans leurs zones d'installation. De même que ces communautés ont de tout temps investi la fibre ethnolinguistique dans leurs activités économiques, aujourd'hui elles renouvellent un tel habitus, mieux un tel héritage pour des actes de criminalité et de terrorisme. C'est donc renvoyé à sa dimension « *manipulatoire* » et « *instrumentale* »⁴⁴ que l'intelligibilité de l'identité kanouri est mieux cernée dans l'articulation du mouvement terroriste porté par Boko Haram. Loin de toute acception atavique et revivaliste, l'identité n'est pas ici une donnée atemporelle qui produit essentiellement de la violence ou qui se prête de façon aussi circulaire à une mécanique de criminalisation. De fait le registre identitaire est réinvesti d'une charge émotionnelle et alimente l'enjeu de reconstruction d'un passé prestigieux⁴⁵ dont l'évocation est prétexte à la production de la violence aveugle. L'identité n'est plus en soi, elle est ici lestée d'une infrastructure d'épouvante, celle qui soutient la reconstruction d'une carte identitaire en nette concordance avec les envolées flamboyantes de Boko Haram dans l'espace qu'elle veut situer sous son giron. Le contexte socio-idéologique est celui de « *l'illusion identitaire* »⁴⁶ accoudée à une conjoncture locale et globale⁴⁷.

II.2- Le référent religieux

Depuis le déclenchement de la guerre sainte (jihad) par Ousman dan Fodio au début du 18^{ème} siècle toute la zone du Lac Tchad a connu une série de transformations culturel, politique et économique⁴⁸. L'introduction de l'islam comme identifiant religieux des empires et des royaumes a été une variable

⁴⁴ Lire à ce sujet Poutignat Philippe et Streiff-Fenart Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Puf, 2008, p. 95-117.

⁴⁵ Magnant Jean-Pierre, *La troisième mort de l'empire du Borno*, op. cit.

⁴⁶ Bayart Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

⁴⁷ Les mouvements terroristes même quand ils prennent naissance en terre africaine ne peuvent être analysés dans une perspective locale, en soustraction de la dynamique globale qui participe à leur modulation. S'agissant de Boko Haram, notamment ces principaux leaders ont fait leurs études religieuses dans les pays du Proche Orient et du Maghreb ; ce qui les a mis au contact des mouvements d'idées rigoristes, fondamentalistes et revivalistes. Cette organisation terroriste est désormais prise dans le filet de la globalisation des « normes terroristes ». Voir Bayart Jean-François, *Le gouvernement du monde. Une critique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 133-195.

⁴⁸ Njeuma Martin, The foundations of radical islam in Ngaoundere, Jean Boutrais (dir), *Peuples et cultures de l'Adamaoua (Cameroun)*, op. cit., p. 87-101.

lourde dans les changements sociétaux locaux⁴⁹. En effet, ici plus qu'ailleurs la dynamique d'islamisation enclenchée n'aura pas qu'une portée exclusivement religieuse. Très vite récupéré par des rois, des dignitaires sociaux et investi d'une forte charge idéologique, l'islam sera instrumenté comme un marqueur de domination et d'accumulation des ressources. Tous les peuples conquérants de l'Afrique sahélienne l'ont ainsi capitalisé pour construire et asseoir leur hégémonie sur les populations locales dont la conversion à l'islam relevait à l'époque d'un projet à venir⁵⁰. En réalité, la zone du Lac Tchad fut historiquement traversée par toutes sortes de fondamentalismes et de radicalisme religieux qui ont parfois fabriqué des mouvements sectaires et confrériques à l'intérieur de l'islam⁵¹. Au reflet de l'histoire des religions dans cet espace, l'organisation terroriste Boko Haram se présente comme une survivance, une véritable relique d'une trajectoire confessionnelle qui a longtemps sédimenté la vie des sociétés islamiques, et dont la structuration relève d'une succession de désorganisation sociale, de réinvention identitaire, de fabrique d'une économie locale privative et d'une hégémonie politique quasi monopolistique comme du temps de grands empires européens⁵². La religion aura été ici un puissant instrument de fermentation d'une société lourdement travaillée par le désir de conquête permanente et d'accumulation des ressources flottantes (humaines, écologiques, pécuniaires...) dans une zone pourtant marquée par la rareté et les rigueurs de la nature.

⁴⁹ Hamadou Adama, *L'islam au Cameroun*, op. cit. Selon cet auteur, la conquête des segments autochtones visait à : « déséquilibrer les sociétés préexistantes, créer dans l'esprit des groupes vaincus un choc de légitimité, susciter le doute quant aux adhésions traditionnelles, transformer une coexistence de structures en conflit de foi. A cet égard, les Peuls de l'Adamawa apparaissaient comme un facteur éminemment perturbateur des cultures autochtones », p. 28.

⁵⁰ Lovejoy Paul, *Transformations in slavery*, op. cit.

⁵¹ Otyek René (dir), *Le radicalisme islamique au sud du Sahara*, Paris, Karthala, 1993.

⁵² Elias Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985. Ainsi à propos de la France du 17^{ème} siècle, il écrit : « La noblesse répandue à travers le pays donna naissance à un noyau et à une puissance centrale, à la noblesse de cour groupée autour du roi. De même que la plupart des nobles passèrent de la qualité de chevaliers à celle de seigneurs et de grands seigneurs de la cour, de même les rois se transformèrent. François 1^{er} était encore un « roi chevalier » ; il aimait les tournois, la chasse ; la guerre était pour lui un jeu brillant et chevaleresque, où le chevalier courageux risquait sa vie ; cela faisait partie des conventions de la chevalerie ; c'était une question d'honneur. Le roi se sentait lié par cette loi comme n'importe quel autre chevalier », Elias Norbert, op. cit., p. 158. Au Nord-Cameroun par exemple, les formations sociales qui naissent dans la mouvance des guerres de conquêtes sont pures de facture centralisée et hiérarchique.

Que dans ce sens, Boko Haram instrumentalise l'islam à des fins d'actions terroristes rentre dans une perspective historique qui tend ainsi à se routiniser⁵³. A sa genèse, dans son bastion du Nord-Est du Nigéria Boko Haram a construit un discours d'un islam rigoriste (salafisme-wahhabite) qui met à l'index le modèle de prêches et de prédication qui accusaient une certaine mollesse, une certaine indolence, bref qui manque de candeur voire d'incandescence. Aux yeux des partisans de Boko Haram, les dignitaires religieux (imam, modibbo) ne montraient pas une certaine incandescence dans la délivrance de l'idéologie islamique au sein des populations. A l'instar d'un christianisme réveillé (nouvelles églises ou églises réveillées), les actionnaires de Boko Haram ont enflammé les populations du Nord Est du Nigéria par des prédications lyriques et envolées, axées sur la damnation d'un islamisme mou et la liquidation des symboles de la civilisation occidentale.

À l'évidence la secte Boko Haram se sert de l'islam comme rampe de lancement et de manipulation des clivages entre les différentes confessions, notamment dans certains pays du sahel où la cohabitation interreligieuse ne fut pas toujours un acquis, en raison de leur investissement par des groupes politico-idéologiques⁵⁴. Longtemps au Nigéria Boko Haram s'est attaquée aux églises, aux chrétiens et à tous les marqueurs de la civilisation occidentale. Prêchant un islamisme rigoriste, cette secte fait la promesse de la félicité aux musulmans et à tous les convertis à l'islam. Alors que ses exactions s'abattent indistinctement sur les musulmans et les chrétiens, Boko Haram procède par endoctrinement des jeunes et des femmes dont la vulnérabilité les expose à toutes sortes de conditionnement psychologique. À dire vrai, l'environnement socioculturel, largement décroché de l'éducation occidentale (l'école moderne), constitue au mieux un appoint d'ancrage à la secte Boko Haram. Généralement

⁵³ A ses débuts notamment, l'islam ne fit pas son entrée dans le sahel sous le mode pacifique, au contraire les mahométans durent utiliser dans un premier l'épée pour convertir les populations à cette religion. C'est après, cette phase de violence que des adhésions plus ou moins volontaires mais moins dirigistes s'expriment chez les communautés environnantes. Cf. Nicolas Guy, *Dynamique de l'islam au sud du Sahara*, Paris, Publications orientales de France, 1981.

⁵⁴ Hassan Kukah Matthew, *Religion, politics and power in Northern Nigeria*, Ibadan, Spectrum Books Limited, 2003 ; Koungou Léon, *Démocratie et fondamentalisme religieux au Nigéria : vivre libre dans la peur*, *Géo-économie*, n°52, 2010, p. 105-120.

les filles et les jeunes utilisés par cette organisation sectaire au titre de bombe humaine s'expriment en kanouri ou en mandara, notamment dans les localités comme Mora, Moskota, Achigaschia, Kolofata, Gansé, Amchidé, Gakara, Doublé, Mémé, etc. Ici la secte y jouit d'une légitimité sociologique et confessionnelle évidente. Elle y surfe allègrement sur une disposition socioculturelle qui lui sert comme d'appoint voire d'ancrage.

Avec l'accalmie des batailles militaires au courant de l'année 2016, les attentats-kamikaze se concentrent désormais dans le département de Mayo-Sava et dans une moindre mesure dans les bordures de Mayo-Tsanaga (arrondissement de Mayo-Moskota) sans que vraiment le Logone et Chari en soit définitivement à l'abri⁵⁵. Afin de mieux cerner l'incidence du fait religieux sur la capacité de mobilisation de la secte Boko Haram, il faut apprécier le poids de l'islam dans la vie de certaines communautés. A plus d'un titre la zone où domine jusqu'ici l'idéologie de Boko Haram fut convertie à l'islam dès le début du 12^e siècle, et que là, en raison d'une incubation sociale de cette religion, les identités se sont modelées dans le sens de l'assimilation. C'est ce qui explique selon Magnant que : « *kanourisation et islamisation sont, au Borno, un seul et même phénomène* »⁵⁶. L'islamisation a largement procédé d'un nivellement culturel, en injectant au sein de différents groupes sociaux, le sentiment d'une communauté identique, similaire et intégrée, bien que distincte en tout cas des populations non musulmanes. L'organisation terroriste Boko Haram occulte le caractère tragique de l'idéologie islamique dont elle est actionnaire en mettant en relief la dimension eschatologique et prophétique de son mouvement qui promet la félicité à ses partisans et ceux qui auront accepté d'adhérer à ses idéaux, au demeurant au péril de leur sacrifice suprême. « *...la glorification du martyr par l'utilisation d'exemples choisis dans la tradition prophétique, associés à des arguments relativement simplistes qui présentent le sacrifice ultime comme un passage en douceur vers le bonheur éternel* »⁵⁷. La traque par endoctrinement

⁵⁵ Le journal consacré aux régions septentrionales du Cameroun, *L'œil du sahel*, rapporte dans ses différentes parutions les faits macabres de ce genre d'opérations. Il est possible de faire désormais le décompte des attaques de Boko Haram par localités de façon hebdomadaire ou mensuelle.

⁵⁶ Magnant Jean-Pierre, *La troisième mort de l'empire du Borno*, op. cit.

⁵⁷ Aparad Elodie, Les mots de Boko Haram. Décryptages de discours de Mohammed Yusuf et d'Aboubakar Shekau, *Afrique contemporaine*, n°255, 2015, p. 55.

sur des masses populaires pauvres et ignorantes, dont l'horizon mental et spirituel est formaté par l'islam, apparaît comme la voie la plus plausible pour gagner du terrain et répandre au mieux les germes de l'attraction sociale. Il s'agit là d'une dynamique de psychologisation du phénomène terroriste pour mieux l'ancrer dans l'environnement qui lui sert de viatique et d'appoint.

III- Boko Haram et épreuve de déconstruction des frontières nationales

La dynamique d'exportation territoriale structure les modes opératoires et circulatoires de la secte Boko Haram. En exportant en dehors du Nigéria, c'est-à-dire au-delà des frontières nationales, cette organisation terroriste configure dans ses pratiques, la posture de labilité territoriale qui caractérise les réseaux transnationaux.

III.1 Boko Haram et langage de l'empire

Si l'Afrique sahélienne fut celle de grands empires (Borno, Gao, Tombouctou...) qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de peuples de cette région, aujourd'hui et ce depuis la pénétration occidentale, les États modernes se sont constitués tendanciellement au détriment des structures précoloniales⁵⁸. Ces empires ont été soit dilués dans les institutions étatiques soit segmentées sur plusieurs territoires nationaux. À l'évidence, l'État postcolonial a œuvré à la subordination des structures traditionnelles dans son giron de domination. Sans être totalement dissouts les empires et royaumes ont été placés sous la tutelle des administrations publiques. Mais au sein des communautés, l'image et le corps de l'empire demeurent prégnants, car celui-ci fait désormais partie de leur histoire. Notamment dans les régions où la survivance des structures traditionnelles continue de réguler la vie des populations, la référence à l'empire est bien ancrée. L'espace où se déploie Boko Haram demeure une parfaite illustration à cet égard⁵⁹. Ce qui fut jadis l'empire de Borno a été le périmètre de

⁵⁸ Lombard Jacques, *Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire*, Paris, Armand Colin, 1967 ; Bourmaud Daniel, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997, pp. 9-41.

⁵⁹ Voir Perrot Claude-Hélène, *Le retour des rois*, Paris, Karthala, 2003.

régence des kanouri et des haoussa, auxquels il faut ajouter les kotoko au pourtour du lac Tchad et les Mandara aux flancs des montagnes qui portent leur nom⁶⁰. L'empire de Kanem Borno dessine sensiblement le terrain des opérations terroristes de Boko Haram. Territorialement il s'agit du Nord-Est du Nigéria, de l'Extrême-Nord du Cameroun, du Chari au Tchad et de la localité de Diffa au Niger. Historiquement c'est l'espace qui servit aux peuples haoussa, kanouri et kotoko à construire une posture de suzeraineté sur les populations locales. Ce fut aussi l'hinterland précoce de l'islamisation, qui a donné lieu à une reconfiguration de rapport de force entre les communautés.

Le révisionnisme qui détermine les modes d'actions de la secte Boko Haram fait largement écho à la reconstruction de cette entité historique que fut l'empire de Borno, et qui symbolise le prestige des kanouri à titre principal. Comme le note Magnant : « *Plus qu'une ethnie, le peuple kanuri apparaît donc à l'origine comme le peuple des musulmans du Borno : son essor démographique est dû à l'assimilation de populations autochtones, sans doute de langues tchadiques, et à leur conversion, par la persuasion ou par les armes. L'islam fut dès le XV^e siècle, le ciment de la société kanuri autour du Commandeur des Croyants : kanurisation et islamisation sont, au Borno, un seul et même phénomène* »⁶¹. Ainsi tant dans leurs prêches que dans leurs opérations d'attaques extraterritoriales⁶², les leaders de Boko Haram ont manifesté le vif désir de reconstruire l'ex-empire de Bornou sous le schéma d'un Califat qui serait à cheval sur les pays limitrophes au Nigéria. La mise en acte d'une telle dynamique passait sinon par la déconstruction des frontières nationales, au moins par leur transgression.

L'ambition nourrie est de revitaliser les liens de sociabilité communautaire entre les groupes sociaux et confessionnels qui avaient marqué de leur

⁶⁰ Il s'agit de « Monts Mandara », nom donné, selon Jeanne-Françoise Vincent par les géographes allemands en raison de la présence du royaume du même nom installé à leur pied. Cf. Vincent Jeanne-Françoise, *Princes montagnards du Nord Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 31 et ss.

⁶¹ Magnant Jean-Pierre, *La troisième mort de l'empire du Borno*, op., cit. p. 10.

⁶² Aparé Elodie, *Les mots de Boko Haram. Décryptages de discours de Mohammed Yusuf et d'Abubakar Shekau, Afrique contemporaine*, op. cit.

empreinte l'histoire de Bornou. Ce fut là en effet une stratégie de guerre et de conquête territoriale qui reste bien ancrée dans la conduite des suzerains du lac Tchad⁶³. Réveiller la fibre ethnique, secouer le flambeau d'un passé glorieux et enflammer la religion comme instrument d'hégémonie au service d'un prestige identitaire sont entre autres recettes que les membres de Boko Haram utilisent allègrement afin d'étendre leur audience et leur régence sur des populations réparties sur plusieurs frontières nationales, par-là gagner en expansion territoriale. Dans la visée stratégique de l'organisation terroriste, il faut ignorer l'existence de l'État, entretenir son illégitimité aux yeux des populations et indiquer de nouvelles perspectives plus enchantées pour les populations en déshérence socioéconomique.

III.2 Boko Haram, mouvement transnational et déconstruction des frontières

Qu'il s'agisse des groupes rebelles, des mouvements séditionnels, des porteurs de causes collectives (militants d'une cause) ou des organisations terroristes, leurs logiques d'actions s'inscrivent à une double échelle : celle du local et du global. Ainsi le terrorisme prend, selon l'expression d'Appadurai⁶⁴, la « *forme cellulaire* » qui s'écartèle sur les territoires nationaux. Cela traduit une extra-territorialisation de leurs modes d'interventions, d'interconnexion et d'interaction. Selon les travaux de Badie⁶⁵, l'ordre international est aujourd'hui façonné par la pluralité des acteurs, des individus, des communautés et des organisations qui, chacun en fonction de ses ressources et de ses objectifs, influence la scène internationale. De nos jours il est peu de dire que le terrorisme structure le champ international, bouscule les frontières, casse les zones de démarcation et instaure un nouvel ordre où désormais l'État est un acteur parmi tant d'autres⁶⁶. Dans ce registre, et en raison de son mode d'expansion

⁶³ Saibou Issa, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.

⁶⁴ Appadurai Arjun, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Paris, Payot, 2007, p. 127 et ss.

⁶⁵ Badie Bertrand, *La fin des territoires*, op. cit ; Badie Bertrand et Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde*, op. cit.

⁶⁶ A cet égard, et comme le relève si bien Bertrand Badie : « *La société mondiale, en revanche, fait sens si on mesure la densité croissante de ces réseaux transnationaux qui parcourent le monde, traversent les frontières, suscitent ou ressuscitent des identifications qui n'admettent plus les bornages, sollicitent concurremment les allégeances, relativisent ainsi la relation citoyenne et*

territoriale, Boko Haram rentre dans le bloc des organisations terroristes qui ignorent les frontières et les territoires nationaux.

Certes cette organisation criminelle a pris naissance au Nigéria vers les années 2000, mais elle a au fil du temps exporté ses modes opératoires et focalisé ses exactions contre des cibles qui ne sont plus à l'intérieur du territoire nigérian. Depuis la mort de son géniteur Mohammed Yusuf en 2009, la secte Boko Haram s'est radicalisée et a amplifié son audience au-delà des frontières nationales⁶⁷. Le nouveau leader Abubakar Shakau a doté cette secte d'une capacité d'opérations militaires et stratégiques au même titre qu'une armée régulière. Désormais sous son férule, Boko Haram entre en conflit armé avec l'État fédéral du Nigéria en mitraillant les populations du Nord Est et en multipliant les prises d'otages à l'intérieur des pays limitrophes tels le Cameroun. Face à ses multiples exactions sur les populations civiles et les biens publics, Boko Haram contraint le Nigéria, le Tchad, le Cameroun et le Niger à coordonner leur riposte contre cette secte devenue transfrontalière. Entre 2014 et 2016, ces États dans le cadre de la Force Multinationale Mixte (FMM) engagent un front militaire commun contre Boko Haram. L'internationalisation de la guerre contre cette organisation terroriste donne l'ampleur des conséquences induites par les multiples exactions qu'elle a perpétrées à l'intérieur des États, sur les populations civiles, les actifs publics et les perspectives de développement socio-économique⁶⁸.

De toute évidence, les populations du Nord Est du Nigéria, de Diffa au Niger, du pourtour du Djamena au Tchad et de l'Extrême Nord au Cameroun ont subi les effets sismiques de cette secte qui a allié front militaire, prise d'otages,

« déréglementant » l'obéissance. Réelle par les sociabilités nouvelles qu'elle entretient et par les conflits et les clivages (et même les génocides et autres épurations ethniques) qu'elle génère, la société mondiale tire son sens de cette nouvelle lecture du social à laquelle nous conduit l'hypothèse des réseaux transnationaux », Préface à Colonomos Ariel (dir), *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 16.

⁶⁷ Cf. Pérouse de Monclos Marc-Antoine, Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale, *Questions de Recherche/CERI*, n°40, 2012.

⁶⁸ Chouala Yves Alexandre, La stratégie sécuritaire régionale de lutte contre Boko Haram : dynamiques et dissonances, *Revue camerounaise de Science politique*, n°1-2, 2016, p. 9-35 ; Saibou Issa (dir), « Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun », *Kalia*, Université de Maroua, volume spécial, 2014.

razzia et attentats-kamikaze. Aussi, l'allégeance faite par Boko Haram à l'Organisation de l'État Islamique relève tangiblement d'une stratégie d'internationalisation et vise à construire un capital réseautique en vue probablement de financement de ses activités. De la sorte, Boko Haram élargit la base de ses connexions à l'international et se projette comme une succursale d'autres mouvements islamistes fondamentalistes qui écument dans les pays du Moyen-Orient⁶⁹. Les défaites infligées à maintes reprises (Damaturu, Gambaru, Goza...) par Boko Haram à l'armée nigériane, autant que leurs capacités dans la résilience ont donné lieu à des interrogations quant aux sources de financement et à leur soutien étranger⁷⁰. Tant sur le plan communicationnel que sur le plan idéologique, la secte Boko Haram exploite un contexte international qui lui est largement réceptif au regard des sirènes des mouvements terroristes qui sont tout aussi déterminés à donner à leurs actions des dimensions transfrontalières, voire intercontinentales. Avec le raffinement des technologies de communication (réseaux sociaux, instagram, twitter, whatsapp...) les groupes terroristes ont acquis une ressource rentable dans leurs capacités d'extra territorialisation⁷¹. De même au plan idéologique, la branche fondamentaliste de l'Islam exerce un fort élan de séduction et d'attraction sur les jeunes tant du Moyen Orient, d'Europe que d'Afrique sahélienne et orientale. Les groupuscules d'obédience salafistes sont en gros constitués par ces jeunes qui sont, soit en rupture de ban avec l'éducation occidentale, soit formés dans les écoles coraniques rigoristes en Égypte, au Soudan, au Yemen, en Afghanistan, au Qatar, etc. À ces jeunes, les mouvements terroristes s'offrent comme pièce de rechange à une condition sociale fruste qu'ils traînent comme un boulet, et qu'ils cherchent vaille que vaille

⁶⁹ Voir le dossier consacré par *L'Express* à ce que ce journal appelle : « L'internationaliste djihadiste », n°3316, janvier 2015, p. 44-67. Dans la galaxie des organisations djihadistes figure en bonne place la secte Boko Haram.

⁷⁰ Lire à propos le rapport de Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (Gabac) dans *Le quotidien de l'économie* n°1318, juin 2017, pp. 2-3.

⁷¹ C'est à travers ces canaux modernes de communication que le leader de Boko Haram, Aboubakar Shekau, a souvent décoché de virulentes déclarations à l'encontre des autorités politiques des États du Lac Tchad. C'est aussi par les mêmes canaux que cette secte expose des images dévoilant leurs macabres exploits dans des opérations militaires, attentats-kamikaze ou razzia des villages entiers. En raison de leurs capacités à répandre à l'échelle planétaires des informations et des images ces technologies de communication sont malicieusement instrumentalisées par les groupes terroristes ; ce qui leur permet de marquer leur existence et leur force de résilience en dépit d'une traque articulée contre à l'échelle internationale. A l'évidence, les mouvements terroristes se servent de nouvelles technologies de communication comme d'une vraie arme de guerre.

à ébranler pour ouvrir des horizons d'une nouvelle vie sociale, celle qui favorise leur intégration socioéconomique, qui module une certaine labilité sociale et actionne leur accès à la gouvernance publique⁷². En région sahélienne, la dynamique terroriste procède à la fois de la déjection d'une gouvernance patrimoniale par les couches sociales vulnérables qui en éprouvent les effets contraignants et, au reflet de l'anthropologie politique locale, d'un désir d'ébranlement des hiérarchies sociales rigides et qui disposent des pans entiers de la société à la marge⁷³.

En définitive il est à noter que la problématique identitaire est au cœur de la stratégie d'organisation, de mobilisation et d'extra-territorialisation de la secte terroriste Boko Haram. Malicieusement, cette organisation criminelle instrumente le référent identitaire (ethnie, religion, langue) pour pénétrer des zones éloignées, aux confins des pays limitrophes du Nigéria. Cependant, l'identité est moins une « réalité statique et solide » qu'une ressource mobilisée par la secte. Il faut dès lors éviter de considérer les ethnies qui ont fait l'objet de ces observations comme des groupes invariablement criminels ou terroristes. Loin s'en faut. Elles sont objet d'une manipulation savamment mise en orchestre par Boko Haram, qui de plus en plus, joue à un mouvement transnational et transfrontalier, et qui n'a que cure de l'intégrité territoriale des États. À l'évidence, le registre identitaire est corrélatif d'autres facteurs qui ne modulent pas moins les conduites des groupes criminels dans ces régions. Ici l'histoire comme la gestion patrimoniale des États et une gouvernance publique perverse ont jeté les bases à la germination des dynamiques terroristes, voire crisogènes qui s'observent de nos jours. Indistinctement considérés, les États de l'Afrique

⁷² Dynamique Mondiale des Jeunes (dir), *L'enrôlement des jeunes dans les groupes armés au Cameroun*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2015 ; Agence Française de Développement, *Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Notes Techniques, n°15, 2016.

⁷³ Au Nigéria comme au Cameroun, les bandes terroristes ont pris pour cibles les autorités traditionnelles, religieuses et morales pour semer et répandre la terreur dans les populations aux destinées desquelles celles-ci président. Une telle opération a des effets de dérégulation sur le rapport entre ces autorités et les communautés, lorsqu'on sait que l'environnement social est marqué du sceau d'hierarchisation des statuts sociaux. Que, désormais, le chef ou le dignitaire religieux, fasse l'objet d'une certaine maltraitance de la part de Boko Haram en même temps que ses sujets, installe la société dans une sorte de crise axiologique voire d'anomie. Le chef traditionnel perd de sa superbe face aux attaques de la secte qui n'épargnent plus personne. Cf. Alawadi Zelao : « Guerre de Boko Haram contre les chefs traditionnels au Nord Cameroun : éléments d'analyse sociologique d'une crise de noblesse chez les tenants de la domination traditionnelle », inédit.

sahélienne, au-delà d'un contexte socio-économique exsangue, accusent un déficit chronique sur le champ de la gestion des ressources disponibles et de mise en place de mécanismes institutionnels qui privilégient un développement territorial intégré⁷⁴. Le rapport plutôt erratique de l'État central aux périphéries demeure une causalité déterminante, certes non exclusif, pour des groupes terroristes qui capitalisent au mieux les *no man's land* nationaux en y investissant toutes sortes d'activités informelles, illicites, guerrières, et toujours portées à en bricoler un usage pluriel, en dissonance avec le formalisme normatif de l'intégrité territoriale⁷⁵. Une question surgit : que faire des communautés transfrontalières au moment où les pays du Sahel en quête du développement durable subissent les effets régressifs des mouvements terroristes à leurs frontières respectives ?⁷⁶.

⁷⁴ Il faut dès lors prendre au sérieux cette observation d'un chercheur des frontières : « *Les espaces frontaliers sont, par leur position liminale, des zones sensibles. Lieux d'interface, ils sont susceptibles de basculer politiquement du côté du pays voisin ou de se détacher du corps territorial, surtout s'ils sont marqués par un mouvement régionaliste fort, soutenus par un pays extérieur, privés d'investissements ou victimes de représailles ou d'injustices de la part du pouvoir central* », Karine Bennafla, *Le commerce frontalier en Afrique centrale*, op. cit., p. 255. Lire également de cet auteur « *La fin des territoires nationaux ?* », *Politique africaine*, n°73, 1999, p. 25-49.

⁷⁵ Mbembe Achille, À la lisière du monde. Frontières, territorialité et souveraineté en Afrique, in Antheaume Benoit, Giraut Frédéric (eds), *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Paris, IRD éditions, 2005, p. 47-77.

⁷⁶ Pour des éclairages pluriels des enjeux voire des urgences de développement dans cette région lire avec intérêt Lemoalle Jacques et Magrin Gérard (dir), *Développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD éditions, 2014.

Dynamiques locales, transitions incertaines et politisation de la lutte anti-terroriste au nord-Cameroun : les Kanuri entre le marteau et l'enclume !

Joseph Tchinda Kenfo, PhD⁷⁷

Résumé : Le Cameroun en général, et plus particulièrement le septentrion⁷⁸, fait face à de nombreuses transformations liées aux questions de développement/pauvreté, aux aléas climatiques et aux phénomènes d'exclusion et de marginalisation qui questionnent la légitimité des institutions. Par ailleurs, les crises alimentaire, sécuritaire et humanitaire qui sévissent au Nord du Nigéria se sont étendues au Nord-Cameroun et se nourrissent des luttes de leadership. À cela s'ajoute les risques sécuritaires caractérisés par l'instabilité au Nord du Nigéria (désormais État failli), les exactions de la secte islamiste Boko Haram qui a profité de la désintégration de la Libye et de la circulation des armes lourdes pour s'imposer comme acteur important dans le paysage djihadiste et prêter ainsi allégeance à Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Comme nombre de mouvements terroristes, les succès liés à son action semblent indiquer qu'il bénéficie des complicités internes et d'autres appuis autant au Cameroun qu'au Nigeria. Ce soutien plus ou moins affirmé provient non seulement d'une frange de la population, mais aussi des services de sécurité et des personnalités politiques. "Boko Haram est parmi nous", déclarait ainsi Cavaye Yeguié Djibril, président de l'assemblée nationale camerounaise. De fait, la configuration des peuples de part et d'autre des deux frontières amène à indexer des communautés et groupes dont les Kanuri. Ainsi, quels sont les ressorts des accusations dont sont l'objet les Kanuri au Nord du Cameroun ? Les virages sécuritaires que prend la lutte contre le terrorisme dans de nombreux pays cachent-ils d'autres mobiles politiques ?

Mots clés : Nord-Cameroun, Kanuri, lutte anti-terroriste, instrumentalisation, politisation.

⁷⁷ Titulaire d'un Doctorat PhD en Histoire des relations internationales de l'Université de Yaoundé I, Université du Québec à Montréal-Canada

⁷⁸ Encore appelé le Grand Nord, le Septentrion est un terme utilisé au Cameroun pour désigner les trois régions administratives de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.

Introduction

La pauvreté grandissante, les aléas climatiques, les crises alimentaire et humanitaire et les phénomènes d'exclusion ont parfois servi de justificatifs à la situation sécuritaire qui prévaut au Nord du Cameroun, marquée par les exactions de la secte islamiste Boko Haram. Cette dernière aurait prospéré dans cet environnement poreux où règne la misère et la nostalgie de l'époque des califats. En effet, après une phase d'activités limitée au Nigeria, la secte a étendu son influence dans la région du Lac Tchad, profitant de la diffusion d'armes libyennes au lendemain de la chute de Kadhafi en 2011. Par ailleurs, le succès de ses actions, tant au Nord du Nigeria qu'au Nord Cameroun, laisse penser qu'elle bénéficie du soutien et de la complicité non seulement d'une frange de la population, mais aussi des élites et agents des services de sécurité. Par ailleurs, les luttes de positionnement dans le cadre de la succession du président Paul Biya ont parfois alimenté les controverses relatives à la supposée collusion entre Boko Haram et l'élite du Septentrion. « Boko Haram est parmi nous », déclarait ainsi Cavaye Yeguié Djibril, président de l'assemblée nationale camerounaise en juin 2014. Aussi, la configuration des peuples de part et d'autres des deux frontières amène à indexer des communautés à l'instar des Kanuri à laquelle appartiennent certains pontes du régime (Amadou Ali notamment) et Abubakar Shekau⁷⁹. D'où la multiplication des discours haineux d'entrepreneurs politiques plus que jamais engagés dans des ambitions de pouvoir dans le cadre d'une transition politique qui reposerait sur des accords tacites.

Ainsi, quels sont les ressorts des accusations dont sont l'objet les Kanuri au Nord du Cameroun ? Les virages sécuritaires que prend la lutte contre le terrorisme dans de nombreux pays cachent-ils d'autres mobiles politiques ? Il sera question dans cette contribution de montrer que l'incertitude qui plane sur le Cameroun quant à la succession du président Paul Biya et les luttes de pouvoir ont des répercussions sur la lutte contre le terrorisme à l'Extrême-Nord du pays et se traduit par une indexation des Kanuri. Ainsi, nous allons d'abord montrer comment les défis sécuritaires se croisent aux enjeux locaux dans cette partie du pays, ensuite examiner les soupçons/liens présumés entre l'intelligentsia du

⁷⁹ Leader du groupe terroriste.

septentrion et Boko Haram, enfin explorer les conditions dans lesquelles le Cameroun pourra gagner ou perdre la guerre contre le terrorisme.

I- Nord-Cameroun : quand les défis sécuritaires se croisent aux enjeux locaux.

Le septentrion camerounais est confronté depuis plusieurs décennies à une crise sociale et humanitaire sans précédent. À cela s'ajoute la crise sécuritaire occasionnée par les exactions de la secte islamiste Boko Haram depuis 2002. Cet état de fait suscite non seulement beaucoup d'inquiétude, mais aussi alimente les luttes d'influence et autres règlements de compte de la part de l'élite. En effet, si les activités de la secte au départ étaient considérées comme une affaire interne au Nigéria⁸⁰, son déploiement en territoire camerounais a poussé les élites du Sud à voir derrière elle la manœuvre du clan du Nord, désireux de récupérer le pouvoir. Ainsi, les enjeux locaux se trouvent croisés aux enjeux sécuritaires.

I.1- Nord-Cameroun/Nord du Nigeria : destins croisés !

Nombreux sont les auteurs qui justifient les actes terroristes, ou tout au moins leur succès dans certaines régions du Nord du Nigeria, par la persistance de la pauvreté, de la violence politique sous fond de revendications ethniques, économiques et religieuses⁸¹. Ces derniers insistent sur la dichotomie nord/sud qui caractériserait ce pays d'Afrique de l'Ouest⁸². En effet, des écarts importants

⁸⁰ Saibou Issa relève d'ailleurs les limites de cette abstention préventive. Pour en savoir plus, voir Saibou Issa, En guise d'introduction : des effluves au théâtre d'opérations, une région en récession, *Kaliao, Revue Pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure de Maroua*, Volume spécial, Novembre 2014, p.7-11.

⁸¹ Pour plus de détails, voir Rayanesalgo Anatole France Pitroipa, "Le Nigéria à l'épreuve du terrorisme : une analyse des raisons socio-historiques et politiques de la violence revendiquée par Boko Haram", Mémoire de Maîtrise en science politique, Université Laval, Québec, 2015, 114p. ; Cohen Corentin, Boko Haram, une impossible sociologie politique ? un groupe armé catalyseur de la violence armée régionale, In *Afrique Contemporaine*, 2015/3 (no 255), p.72-92. ; Vicky Alain, Aux origines de la secte Boko Haram, *Le Monde diplomatique*, avril 2012, p.8-9. ; Filakota Richard, Boko Haram et crise sécuritaire au Nigeria et au Cameroun, *Note d'analyse*, Institut Afrique Monde, Paris, 5 mars 2016, pp.1-13. ; Sadatchy Priscillia, Boko Haram : un sous état d'urgence, *Note d'Analyse* du GRIP, 3 juin 2014, Bruxelles, 20p. ; Pérouse de Montclos Marc-Antoine, Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale, *Question de recherche*, No 40, juin 2012, p.10-13.

⁸² Slim Dali, Nigéria : première économie du continent aux ambitions contraintes, in *Macroéconomie et développement*, No 19, mai 2015, p.1.

s'observent en termes de développement et ce dans plusieurs secteurs : l'éducation, la santé, l'alimentation, les équipements sociaux de base, les infrastructures, etc. Par ailleurs, le pays connaît non seulement un développement assez déséquilibré entre le Nord et le Sud, mais aussi d'importantes disparités économiques ; situation aggravée par la corruption de l'élite politique et des forces de sécurité et de défense⁸³. Ainsi, 72% des habitants du Nord vivent dans la pauvreté contre 52% seulement des habitants du Sud⁸⁴. La croissance économique est peu inclusive. Les revenus et les conditions sociales varient d'une région à l'autre. La population du nord a quatre fois plus de chance de ne pas être scolarisée que celle du sud. Le taux de prévalence de la malnutrition est également très élevé. L'accès à l'eau potable est de 30% au Nord contre 70 % au sud⁸⁵. D'autres statistiques situent le taux de pauvreté au Nord-ouest et au nord-est du pays entre 78 et 86%⁸⁶.

Aussi, les discours extrémistes de la secte islamiste font appel à des griefs réels et ressentis établissant fréquemment un lien entre les souffrances du Nord et la corruption du gouvernement chrétien, et accusant les leaders musulmans du Nord⁸⁷ d'être de connivence avec lui⁸⁸. Ces discours dépeignent également la corruption de la société nigériane et la situation économique précaire du Nord comme résultantes de l'influence occidentale. La secte exploite aussi la crise foncière sur fond de revendications d'autochtonie que connaissent les rives du lac Tchad⁸⁹. La solution, selon elle, repose sur un respect strict de la

⁸³ En dépit de toutes les réserves, il est important de souligner que le Nigéria été classé à plusieurs reprises parmi les pays les plus corrompus de la planète par l'ONG Transparency International.

⁸⁴ Slim Dali, Nigéria, op cit, p.7.

⁸⁵ Groupe de la Banque Africaine de Développement, République fédérale du Nigéria, *Document de stratégie pays 2013-2017*, janvier 2013, p.5.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Ce fut le cas notamment du Lamido Sanusi.

⁸⁸ À propos les extraits de discours analysés, voir Aparé Élodie, Les mots de Boko Haram. Décryptages de discours de Mohammed Yusuf et d'Aboubakar Shekau, In *Afrique Contemporaine*, 2015/3 (255), p.43-74. ; Ngock Tran Laetitia, Boko Haram-fiche documentaire, *Note d'Analyse du GRIP*, 4 octobre 2012, Bruxelles, 15p. ; Sadatchy Priscillia, op cit. ; Mahmood Omar, More than propaganda. A review of Boko Haram's public messages, Institute For Security Studies, *West Africa Report 20*, March 2017, 32p.

⁸⁹ Seignobos Christian, Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ?, In *Afrique Contemporaine*, 2015/3 (255), p.93-120.

charia (Loi islamique)⁹⁰. Son introduction dans les États du nord du pays en 2000 constituait déjà un grand risque et une source de conflits violents d'autant plus qu'elle s'est faite sous fond de batailles politiques entre l'ancien président Olusegun Obasanjo et le gouverneur Ahmed Sani Yerima de l'État de Zamfara⁹¹. Ainsi, de nombreuses communautés musulmanes se seraient tournées vers les institutions religieuses pour chercher un remède à la marginalisation croissante qu'elles ressentent⁹². La secte recrute donc parmi les exclus de la croissance et base sa révolte sociale sur une application d'un projet politique islamiste nourri par les désillusions de la transition démocratique depuis 1999⁹³.

Bien plus, il est souvent fait mention de l'existence d'accords tacites, non écrits, d'une alternance Nord/Sud au Nigeria. Bien que ce principe ne soit pas inscrit dans la constitution, le « Zoning », est un accord interne au Parti Démocratique du Peuple, parti dominant au Nigéria, qui prévoit une alternance au pouvoir entre chrétiens et musulmans tous les deux mandats. Ainsi, en se présentant aux élections présidentielles de 2011, le président Goodluck Jonathan a mis fin à ce principe d'alternance⁹⁴. Ce serait en effet le non-respect de cette clause qui aurait précipité certains ressortissants du Nord Nigeria dans les bras de Boko Haram qui a émergé comme un mouvement de rejet de l'éducation occidentale. Cet argument est même central dans la naissance de la secte islamiste qui n'est en fait que le développement du mouvement Maitainiste⁹⁵. Le gouvernement de l'ancien président GoodLuck Jonathan a également été accusé de connivence avec Boko Haram ou du moins de laisser prospérer la secte en vue de s'en servir à des fins électoralistes⁹⁶. Au même

⁹⁰ Centre d'études stratégiques de l'Afrique, "Les défis de sécurité fondamentaux que le Nigéria doit relever. Troisième défi : l'extrémisme religieux", 10 avril 2015.

⁹¹ Servant Jean-Christophe, Au Nigéria, la Charia à l'épreuve des faits, *Le Monde diplomatique*, juin 2013, p.12-13. ; BAD/OCDE, Perspectives économiques en Afrique, Nigéria, 2003, p.306.

⁹² Centre d'études stratégiques de l'Afrique, "Les défis de sécurité fondamentaux que le Nigéria doit relever. Troisième défi : l'extrémisme religieux", 10 avril 2015.

⁹³ Slim Dali, op cit, p.5.

⁹⁴ Ngoc Tan Laetitia, op cit, p.3.

⁹⁵ Filakota Richard, Boko Haram et crise sécuritaire au Nigeria et au Cameroun, *Note d'analyse*, Institut Afrique Monde, Paris, 5 mars 2016, pp.1-13. ; Filakota Richard, "Cohabitation des religions en Afrique centrale et leur ancrage socio-politique", *Notes de perspectives*, Institut Afrique-Monde, Paris, 5 mars 2016, 5p.

⁹⁶ Institut d'études de sécurité, Rapport sur le Conseil de Paix et de Sécurité, Numéro 59, juin 2014, pp.2-3.

moment, les sudistes considéraient Boko Haram comme un complot de l'opposition nordiste en vue de miner l'assise d'un gouvernement présidé par un chrétien⁹⁷.

Un parallèle est établi avec le Cameroun⁹⁸. En effet, la partie septentrionale du pays est très pauvre comparé au Sud du pays. Les trois régions administratives qui l'a constituent (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) font partie des quatre zones prioritaires du Cameroun⁹⁹. Ces régions souffrent d'un manque criard en termes d'infrastructures sociales de base dont les écoles et centres de santé. À l'Extrême-Nord par exemple, seuls 14% de la population a accès à des infrastructures d'hygiène et d'assainissement. 45% n'a pas accès à l'eau potable. 144 écoles ne sont plus en fonction¹⁰⁰. Le taux de déscolarisation décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte vers le nord ; et ce depuis plusieurs décennies¹⁰¹. Elle connaît également le plus fort taux d'analphabétisme et la pauvreté. 44 % d'hommes n'ont aucune éducation¹⁰². Toujours à l'Extrême-nord, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 56.3% en 2001 à 74.3% en 2014¹⁰³. D'ailleurs, la mise en place d'un Plan d'urgence de 5.3 milliards de FCFA pour le grand Nord par le gouvernement camerounais en 2015 témoigne de la prise de conscience des autorités.

Il est également fait mention, là aussi, de l'existence d'un axe Peul/Boulou. Selon cette thèse, le pouvoir politique est régi au Cameroun par un Axe Nord/Sud (Nord musulman Foulbé/ Sud chrétien Béti)¹⁰⁴. Le président Ahidjo aurait cédé le pouvoir aux Boulou et ces derniers sont appelés à faire de même dans le cadre d'une alliance hégémonique. D'après les câbles diplomatiques de Janet Garvey en 2008-2009, ambassadrice américaine au Cameroun, dévoilés

⁹⁷ Pérouse de Montclos Marc-Antoine, op cit, p.20.

⁹⁸ Voir à ce sujet : Amnesty International, Cameroun. Les droits humains n ligne de mire. La lutte contre Boko Haram et ses conséquences, 2015, p.10-13.

⁹⁹ Plan de réponse humanitaire 2017-2020, Cameroun, décembre 2016, P.6-7.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Martin Jean-Yves, Inégalités régionales et inégalités sociales : l'enseignement secondaire au Cameroun septentrional, In *Revue française de sociologie*, XVI, no3, 1975, p.317-334.

¹⁰² BAD/OCDE, Perspectives économiques en Afrique, Cameroun, 2006, p.210.

¹⁰³ Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Profil de pays 2015, Cameroun, p.13.

¹⁰⁴ Socpa Antoine, *Démocratisation et autochtonie au Cameroun : trajectoires régionales différentes*, Münster, LIT Verlag, 2003, p.77.

par Wikileaks, les propos attribués à Amadou Ali font état de ce que les Camerounais originaires de certaines régions (les Bamiléké notamment) ne peuvent prétendre à l'exercice du pouvoir politique. Que ces propos soient avérés ou non, il reste que les remous actuels résulteraient de ce que depuis les années 2000, les jeunes « loups » (anciens proches collaborateurs du président de la république), constitués en G11 auraient fomenté d'autres plans afin de conquérir et confisquer ce pouvoir au Sud en 2011¹⁰⁵. La principale crainte serait que les ressortissants du Nord ne prennent leur revanche en souvenir des purges et autres exécutions subies à l'occasion du coup d'État manqué du 6 avril 1984.

Il est d'ailleurs frappant, note Christian Djoko, de voir à quel point la hantise du coup d'État a conduit en Afrique subsaharienne à la criminalisation de toute revendication sociale ou politique¹⁰⁶. La vérité est qu'au début de la prise de pouvoir du président Paul Biya, les musulmans et ressortissants du Nord étaient stigmatisés et discriminés du fait de leur assimilation aux putschistes¹⁰⁷. La thèse dominante était celle du coup d'État « nordiste ». Gilbert Andze Tsoungui déclarait : « les hommes d'affaires du Nord ont financé la tentative de putsch ». Et le général de division, chef d'état-major des armées de renchérir : «

¹⁰⁵ Il est tout de même important de souligner que ce projet visait une possible transition dans l'éventualité du retrait du président Paul Biya lors des élections présidentielles de 2011. Malheureusement, ce dernier a procédé à la modification de la constitution afin de se représenter et même de remporter le scrutin. Aussi, les membres présumés de cette entreprise sont écroués en prison dans le cadre de l'opération "épervier" pour détournement de deniers publics. Cette opération, qui constitue un vaste programme d'interpellations et de poursuites des hautes personnalités de l'État pour détournements de deniers publics, est considérée par de nombreux observateurs comme une opération politique destinée à écarter les rivaux du pouvoir. D'ailleurs, nombre d'entre ces condamnés sont considérés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies comme des prisonniers politiques. Parmi eux, Marafa Hamidou Yaya, ancien secrétaire général à la présidence de la république et ancien ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, une fois pressenti comme dauphin. Pour une analyse complète, voir Titi-Nwell Pierre, *La lutte contre la corruption au Cameroun de 1999 à 2008*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique/ Friedrich Elbert Stiftung, 2009, 91p.

¹⁰⁶ Djoko Christian, *État de droit et droits de la personne en Afrique Centrale : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2016, p.21.

¹⁰⁷ Cependant, lors des revendications démocratiques des années 1992, son régime a opté pour la réconciliation et l'alliance avec les chefs traditionnels (principalement les *lamibe* dans le Nord et le sultan à Foumban), qui ont contribué via les campagnes électorales et les menaces à la victoire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti au pouvoir.

tous les mutins étaient du Nord et Ahidjo est le commanditaire »¹⁰⁸. Les procès expéditifs s'en suivirent au tribunal militaire avec les exécutions sommaires.

Aussi, tout comme au Nigeria, des constructions politiques opposent au Cameroun le Nord musulman au Sud chrétien¹⁰⁹. Pourtant, la réalité est plus complexe que ce qui paraît. Elle a surtout été le fait de l'ancien président Ahmadou Ahidjo qui voulait créer les conditions d'un certain équilibre dans un contexte marqué par la contestation de son autorité au lendemain des indépendances. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que certains prélats catholiques dont Mgr Albert Ndongmo étaient accusés de s'immiscer dans les affaires politiques. Il convient tout de même d'insister sur le fait que dans la partie septentrionale du Cameroun, la population est assez diversifiée. Schématiquement, les Soudanais et les Néo-soudanais côtoient les Peuls. Ces groupes sont subdivisés en plusieurs groupes et sous-groupes¹¹⁰. Par ailleurs, l'Islam côtoie non seulement la religion chrétienne, mais aussi de multiples pratiques dites animistes. L'hégémonie de l'Islam n'est en réalité que le reflet de rapports sociaux entre divers groupes construits depuis des décennies. Dans un contexte monolithique et autoritaire, il était évident, note Bernard Momo, que la religion à laquelle appartient le chef de l'État se trouve à être placée sous un régime de privilèges particuliers¹¹¹. Il est clair que la politisation du fait religieux a eu tendance à systématiser le clivage Peul/Kirdi. Le président Ahidjo apporta un soutien plus ou moins explicite à l'Islam¹¹²; influençant de fait le caractère laïque de l'État. Ce qui a non seulement permis la réislamisation et l'affirmation de

¹⁰⁸ Bouopda Kamé Pierre, *Cameroun. Du protectorat vers la démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp.267-268.

¹⁰⁹ Femi Owolade souligne à cet effet le fait que le Jihad foubé (de 1804 à 1808) à travers conquêtes et conversions surimposa l'Islam sur l'identité Haoussa. Ainsi, être Haoussa signifia graduellement être musulman même si tous les musulmans n'étaient pas Haoussa et tous les Haoussa non musulmans. Pour plus de détails, voir Femi Owolade, "Boko Haram : How a Militant Group Emerged in Nigeria", Gatestone Institute, 27 mars, 2014. <https://www.gatestoneinstitute.org/4232/boko-haram-nigeria>

¹¹⁰ Pour plus de détails, voir Boulet Jean, Alain Beauvilain, Patrick Guby, Chap III, Les groupes humains, in ORSTOM, *Le Nord Cameroun. Des hommes, une région*, 1984, p.115-148.

¹¹¹ Momo Bernard, La laïcité de l'État dans l'espace camerounais, *Les Cahiers de droit*, Vol. 40, no 4, 1999, p.835.

¹¹² International Crisis Group, « Cameroun : la menace du radicalisme religieux », *Rapport Afrique*, n°229, Nairobi/Bruxelles, 3 septembre 2015,47p ; Hamadou Adama,"La mosquée au Cameroun : espace public ou espace privé ? ", in CODESRIA, *L'anthropologue africain*, vol. 17, n°s. 1&2, 2010, pp.41-62.

l'hégémonie peule, mis aussi fait apparaître le Nord du pays comme une entité musulmane homogène¹¹³. Conscient de la forte assise islamique dans la province du Nord, le président Ahidjo refusa de la morceler en plusieurs provinces en dépit de son imposante étendue. Cette stratégie politique lui permit de maintenir une cohésion entre les musulmans, indispensable à son soutien politique¹¹⁴. Est-ce à dessein que le président Paul Biya s'attela à la diviser en trois provinces dès le 22 août 1983, soit à peine un an après sa prise de fonction ?

Ainsi, comme nous l'avons relevé et malgré les permanences, les approches simplificatrices établissent des parallèles assez curieux entre le Cameroun et le Nigeria. Malheureusement, ces clichés structurent encore les mentalités aujourd'hui.

I.2- Dauphin(s) présumés, dauphin(s) déçus.

La situation sociopolitique au Cameroun est assez tendue. En effet, il ne se passe un jour sans que la transition soit évoquée pour justifier les blocages actuels dans la machine administrative ; le président du fait de son âge et de son état de santé étant incapable de contrôler l'action de son gouvernement. Ce débat ne date pas d'aujourd'hui. Ainsi, à plusieurs reprises, les noms des dauphins présumés ont été évoqués dans les organes de presse et autres officines. Il s'en suit des contre publications, etc. Chaque source d'information (journal, radio, etc.) se réclamant détenir la bonne information. Ce chassé-croisé d'annonces constitue d'ailleurs aujourd'hui un fonds de commerce de certains quotidiens qui sont utilisés par les différents camps dans leur jeu. Il se dit d'ailleurs que le « vieux »¹¹⁵ n'aime pas être saisi et change d'avis chaque fois que ses intentions sont dévoilées. De ce fait, les publications commanditées viseraient pour certains à déclasser leurs rivaux directs. Parmi les noms qui ont

¹¹³Alima Jos-Blaise, *Les chemins de l'unité nationale. Comment se forge une Nation : l'expérience camerounaise*, Paris, ABC, 1977, pp.60-66. ; Kanmogne Tamuedjon Jean-Claude, *La colonisation et le Cameroun contemporain. Cinquante ans après l'indépendance et la réunification*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp.50-100.

¹¹⁴Momo Bernard, *op. cit.*, p.838.

¹¹⁵ Il est coutume d'utiliser cette expression pour désigner le président Paul Biya. Il s'agit également d'un terme usuel au Cameroun pour désigner les gens d'un certain âge.

le plus été cités ou qui reviennent en permanence, nous avons Marafa Hamidou Yaya. Celui que l'on appelait déjà « président Marafa » jusque dans les couloirs du secrétariat général à la présidence de la république est désormais hors course du fait de son incarcération au Secrétariat d'État à la Défense¹¹⁶. Les rumeurs font état de ce que sa déchéance est liée à l'échec de son mentor, le président Sarkozy¹¹⁷, aux élections présidentielles françaises de 2011. Il était également présenté par ses adversaires comme la tête de proue du G11.

En effet, la situation de Marafa Hamidou Yaya et de bien d'autres victimes de l'Opération « épervier »¹¹⁸ laisse penser, comme l'indique Christian Djoko, qu'il ne fait guère de doute que les déboires judiciaires de plusieurs ex-barons du RDPC ont commencé dès l'instant où ils ont été soupçonnés à tort ou à raison de nourrir des ambitions présidentielles. Il note à cet effet qu'il s'agit d'une véritable criminalisation de l'ambition politique¹¹⁹. Lucien Ayissi abonde dans le même sens lorsqu'il note qu'en instrumentalisant politiquement l'opération de moralisation des affaires publiques contre ceux dont le seul tort consiste surtout dans l'audace de convoiter le fruit politique défendu, le politique ne donne pas des gages suffisants de participer effectivement à la réalisation d'une république camerounaise devant se fonder sur le principe de l'isonomie, c'est-à-dire de l'égalité de tous devant la loi¹²⁰.

¹¹⁶ Sa nomination comme ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation en ... participait déjà de la stratégie du président Paul Biya de l'éloigner du cœur du pouvoir. Bref, une sorte de transition avant sa déchéance.

¹¹⁷ Sibafu Marlyse, Opération Épervier : Sarkozy et Bolloré contre l'arrestation de Marafa, *La Nouvelle*, 27 Mars 2012.

¹¹⁸ Le concept choisi pour désigner cette opération intrigue tout observateur de la culture africaine. Le terme en lui-même est symboliquement chargé si l'on s'en tient à l'oiseau mentionné. En effet, le comportement et le mode opératoire d'un épervier interpelle. L'épervier ne s'en prend pas aux poussins protégés par la mère poule. Il n'attaque d'ailleurs jamais sa proie d'un coup. Il vole d'abord bas et fait constater sa présence afin de créer la panique. Ce qui permet à certains poussins de se précipiter vers la mère poule et à d'autres de s'en éloigner. Ensuite, l'épervier vole encore plus bas. C'est à ce moment qu'il enlève ceux des poussins qui se sont éloignés de la mère poule. De là à penser qu'il s'agit d'une opération à tête chercheuse, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

¹¹⁹ Djoko Christian, *État de droit et droits*, 2016, p.53.

¹²⁰ Ayissi Lucien, De Rio Dos Camaroes à l'État du Cameroun : les fortunes politiques liées au procès de construction d'une république, in Abwa Daniel, Ayissi Lucien, Tsala Tsala Christian (éds), *Regards croisés sur les cinquantenaires au Cameroun indépendant et réuni*, Paris, L'Hamattan, 2012, p.14.

Par ailleurs, il est frappant de souligner la fébrilité injustifiée qui au Cameroun, pays soumis aux luttes politiques et autres querelles de leadership dans un contexte de transition incertaine, prend une connotation spéciale. Les divergences régionales une fois de plus sont instrumentalisées parfois sous fond d'appartenance religieuse voire ethnique¹²¹. En réalité, les appels à la tenue des séances¹²² de prière en soutien à certaines personnalités tombées en disgrâce dont Marafa Hamidou Yaya, ont défrayé la chronique il y a quelques années au point d'alimenter des polémiques sur l'existence d'un supposé agenda caché que certains soutiendraient en sourdine. Certains leaders religieux notamment musulmans ont dès lors été accusés d'avoir failli à leur devoir de neutralité vis-à-vis des acteurs politiques, voire soupçonnés d'être des acteurs ou gants instrumentalisés d'une situation ubuesque téléguidée de l'extérieur¹²³.

À côté de Marafa, nous avons Polycarpe Abah Abah, et Jean-Marie Atangana Mebara. Le premier, ancien ministre des finances, est écroué à la prison centrale de Kodengui à Yaoundé dans le cadre de l'opération épervier. Il serait impliqué dans l'affaire Albatros¹²⁴, du nom de l'avion présidentiel dont la transaction a mal tourné¹²⁵. Sa déchéance selon Fanny Pigeaud est attribuée à la presse à charge commandée par ses rivaux qui s'inquiétaient de sa proximité avec le chef de l'État et de la montée en force de ses réseaux¹²⁶. Le second, après avoir été tour à tour ministre de l'enseignement supérieur, Secrétaire général à la présidence de la république et ministre des relations extérieures, il sort du gouvernement en septembre 2007, est interpellé et incarcéré en août

¹²¹ Il suffit de lire les commentaires des Camerounais dans les médias sociaux au sujet des leaders d'opposition qui ne sont pas de leur région. Il en est de même de certains titres de journaux qui volontairement ethnicisent le débat politique sans que les autorités en charge de la régulation des médias ne s'inquiètent.

¹²² Pour les enjeux liés à l'espace de culte, voir Hamadou Adama, "La mosquée au Cameroun : espace public ou espace privé ? ", in CODESRIA, *L'anthropologue africain*, vol. 17, n^{os} 1&2, 2010, pp.41-62.

¹²³ Pour une analyse succincte de ces débats, voir Tchinda Kenfo Joseph, "L'espace de culte en Afrique centrale : une arène politique ? ", à paraître.

¹²⁴ Boris Bertolt, *L'avion du président. Enquête sur un scandale d'État*, Éditions du Shabel, Yaoundé, 2016, 247p.

¹²⁵ En effet, en lieu et place d'un appareil neuf, ces derniers auraient acheté un avion de seconde main pour les déplacements du président. Il se dit que lors d'un déplacement, l'avion présidentiel a été victime d'une panne avec risque de crash. Un incident en octobre 2010 poussa le pilote à effectuer un atterrissage forcé à Douala.

¹²⁶ Pigeaud Fanny, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, pp.96-97.

2008 à la prison centrale de Yaoundé. Ses ennuis sont attribués à Laurent Easo et à Amadou Ali, à l'époque, respectivement Secrétaire général à la présidence de la république et ministre de la justice¹²⁷.

En dehors de ceux écartés de la course, nous avons Edgard Alain Mebe Ngo, ancien délégué général à la sûreté nationale et ancien ministre de la défense et actuel ministre des transports. Le nom de René Emmanuel Sadi, actuel ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation et ancien secrétaire général du comité central du RDPC parti au pouvoir, est cité ainsi que celui de Ferdinand Ngo Ngo'o, actuel secrétaire général de la présidence de la république¹²⁸. Il ne faut pas oublier Amadou Ali, actuel ministre délégué auprès de la présidence chargé des relations avec les assemblées. Ce dernier a, tour à tour, été ministre de la défense et ministre de la justice. C'est sous son administration en tant que ministre de la défense que l'on a assisté à l'incident du quartier général à Yaoundé. En effet, dans la nuit du 16 au 17 février 2001, une réserve d'armes et de munitions a explosé au quartier général de l'armée à Yaoundé ; alimentant de nombreuses polémiques¹²⁹. Qualifié par certains de Nigérien, il fait l'objet d'autres attaques notamment en raison de son identité Kanuri.

II- Intelligentsia du septentrion et Boko Haram : entre soupçons et certitudes.

Les soupçons sur les liens que la secte Boko Haram entretiendrait avec l'environnement persistent au Cameroun. Ses soutiens se recruterait non seulement parmi l'élite, mais aussi auprès des populations dont les Kanouri qui sont l'objet de représailles.

¹²⁷ Ces manœuvres s'inscriraient également dans la bataille d'après Biya. Cf Pigeaud Fanny, *Au Cameroun*, 2011, p.108. ; Atangana Mebara Jean-Marie, *Lettres d'ailleurs. Dévoilements préliminaires d'une prise de l'« Épervier » du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2012, 322p. ; Atangana Mebara Jean-Marie, *Le Secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun. Entre mythes, textes et réalités*, Paris, L'Harmattan, 2016, 324p.

¹²⁸ Touna Richard, Succession : M. Paul Biya dans l'état des réseaux, *Repères*, 11 Octobre 2007.

¹²⁹ Les conclusions de la commission d'enquête judiciaire conduite par Marafa Hamidou Yaya, alors secrétaire général à la présidence de la république, avaient fait état "d'une main criminelle".

II.1- Intelligentsia du septentrion et financement de Boko Haram : liens présumés ou établis ?

Le succès de l'entreprise terroriste dans le temps dépend en partie des complicités que le groupe est capable d'établir non seulement avec la population locale, mais aussi avec l'élite. Il dépend également de sa capacité à mobiliser les dynamiques locales et du croisement des enjeux. Au Cameroun, ces éléments ne manquent pas. En effet, comme nous l'avons évoqué à l'introduction, l'action de la secte islamiste Boko Haram fait l'objet d'accusations de l'élite du Sud. Cette dernière voit derrière la menace que représente Boko Haram la mainmise de l'élite du septentrion. D'où le parallèle assez frappant avec le Nigéria où elle a été longtemps considérée comme le cheval de Troie de l'élite du nord¹³⁰. Ce sentiment au Cameroun a été renforcé par les propos tenus par le président de l'assemblée nationale, Cavaye Yuegié Djibril, lui-même originaire du département du Mayo-Sava¹³¹ dans la région de l'Extrême-Nord. Ce dernier, du haut du perchoir de l'assemblée nationale et à l'ouverture de la session parlementaire de juin 2014, déclara : « Boko Haram est parmi nous ». Ce, sans que l'on ne puisse savoir exactement de « quel nous il s'agit ». Certains y avaient vu une adresse en direction d'Abba Malla Boukar, médiateur dans la libération des otages. Ce député du Mayo Sava et proche d'Amadou Ali avait lui-même été enlevé et détenu deux semaines en août 2014 par les éléments de Boko Haram¹³².

Ce sentiment d'instrumentalisation a été renforcé par l'affaire de la rançon versée par l'État camerounais à la suite de l'enlèvement de la famille française Moulin-Fournier en date du 19 février 2012. Il est rapporté que Amadou Ali, élite de l'Extrême-Nord et actuel ministre délégué auprès de la présidence de la république chargé des relations avec les assemblées, était à la manœuvre.

¹³⁰ Bake Carlos, Ndenkop Olivier, Boko Haram : le bras armé de l'occident pour détruire le Nigéria et chasser la Chine du Golfe de Guinée, Le Grand Soir, 6 novembre 2014.

¹³¹ Il s'agit du département le plus touché par les activités de Boko Haram au Cameroun.

¹³² Quelques temps après, plus précisément en décembre 2014, son fils Abdoulaye ainsi que son ami Abba Ndjidda, étaient arrêtés par une équipe blindée du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) à Mora et transférés à Maroua pour des enquêtes. Ils étaient soupçonnés d'être au centre de l'immatriculation des véhicules volés ou arrachés par les combattants de la secte Boko Haram au cours de leurs différentes exactions en territoire camerounais et nigérian.

Aussi, se souvient-on de la mystérieuse affaire de l'attaque de son domicile à Kolofata dans le Mayo-Sava le 27 juillet 2014 qui s'est soldée par l'assassinat de son garde du corps et l'enlèvement de Agnès-Françoise, son épouse. Les assaillants, furieux de n'avoir pas reçu la totalité de la rançon, l'auraient manqué de justesse. Ce dernier se serait plaint auprès du chef de l'État au cours d'une audience de ce que l'armée avait allégé le dispositif de sécurité à Kolofata quelques jours avant l'attaque. Accusations rejetées par les forces de défense. Au-delà de la prudence que requiert de telles allégations relayées par les organes de presse, il n'en demeure pas moins qu'elles ont alimenté les conversations dans les rues.

Bien plus, de nombreuses questions restent sans réponses quant au mobile de l'annulation de son déplacement la veille : était-il au fait de l'attaque ? Pourquoi est-il resté à Maroua la veille et laissé sa femme et son garde du corps continuer à Kolofata sans lui la veille ? Pourquoi n'a-t-il pas informé les forces de défense de l'éventualité de cette attaque ? Pourquoi l'avoir ciblé, lui qui se présente toujours comme l'homme le plus informé après le président de la république ?¹³³.

Par ailleurs, les élites du Sud à travers ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'appel de la Lékié le 2 septembre 2014, du nom d'un des 10 départements de la région du Centre, ont dénoncé les complices et les enjeux cachés de ce qui se joue derrière Boko Haram qui n'est en réalité qu'une rébellion déguisée. La réaction du camp adverse ne s'est pas fait attendre. En effet, certaines élites du grand Nord en l'occurrence le président de l'assemblée nationale et Sa Majesté Mahama Gabdo Yahya, lamido de Banyo, se sont exprimés respectivement les 5 et 9 septembre 2014. Ils ont en effet dénoncé cette sortie quelques jours à peine plus tard.

Quoiqu'il en soit, au sein de certaines communautés du Nord Cameroun et du Nigéria, la population reste convaincue que les éléments de Boko Haram sont

¹³³ Siki Parfait, Cameroun - Attaque de Kolofata : L'Armée répond à Amadou Ali, *Repères*, 06 août 2014.

partout, même parmi les amis et la famille. Corentin Cohen en analysant les micro-dynamiques derrière le phénomène Boko Haram souligne les enjeux politiques et sociaux du conflit et la capacité de la secte à s'y connecter. Pour lui, il faut faire la différence entre les discours de l'organisation, ses pratiques, et les raisons pour lesquelles des individus peuvent y participer¹³⁴. Les acteurs politiques comme on l'a vu s'accusent mutuellement d'appuyer les islamistes. Le gouvernement nigérian n'a-t-il pas lui-même admis avoir été infiltré par les éléments de Boko Haram ? Les soupçons de financement de Boko Haram par des gouverneurs provinciaux¹³⁵ au Nigéria ont contribué à la création d'un climat de suspicion, même au sein des services responsables de la sécurité nationale. On se souvient également de ces attaques contre les forces camerounaises en 2013 perpétrées par des assaillants habillés en tenue du BIR et disposant d'armes lourdes et toutes les supputations qui ont suivi. Car, comment est-il si difficile de retracer les sources de financement, d'approvisionnement en essence, nourriture et en matériel médical du groupe terroriste dans un secteur aussi surveillé, avec l'appui des drones américains et français ?

II.2- De la composante Kanouri !

Le Cameroun et le Nigeria, deux pays d'Afrique, entretiennent des relations complexes et multiformes qui s'inscrivent dans l'histoire de leurs peuples respectifs avec la présence, à certains endroits de leurs frontières, d'ethnies apparentées. Ils partagent une frontière longue d'environ 1690 km. Au Nigéria, les activités de la secte sont intenses dans les États du Borno et de l'Adamawa ; se diffusant ainsi dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun. Par ailleurs, les facteurs ethniques et religieux sont souvent avancés pour justifier la dissimulation des membres de la secte ; leur permettant ainsi de supplanter la frontière formelle et la référence à la nationalité. Seulement, malgré la diversité des peuples, pourquoi les Kanuri sont-ils les seuls boucs émissaires des luttes en cours et non les Mandara et Haoussa ? Sont-ils véritablement les complices des insurgés ? Ces questions méritent qu'on s'y attarde. En réalité, et

¹³⁴ Cohen Corentin, op cit.

¹³⁵ Nous pensons ici aux accusations portées contre l'ancien gouverneur de Borno Ali Modu Sheriff. Voir Sadatchy Priscillia, op cit., p.14.

nous l'avons montré plus haut, certaines personnalités engagées dans la course à la succession du président Paul Biya en l'occurrence appartiennent à ce groupe.

Qui sont les Kanuri ? C'est l'un des groupes ethniques, avec les Kanembu du Tchad, qui ont composé l'empire millénaire du Kanem-Bornou¹³⁶. Résultat de la colonisation, cet empire a été partagé entre le Tchad, le Cameroun, le Nigeria et le Niger¹³⁷. Il est difficile d'avancer un chiffre précis quant à la part des Kanuri dans la constitution du groupe Boko Haram. Seule certitude, la secte est bien implantée dans le Bornou-State, un État peuplé de Kanuri, et qui font d'eux des boucs émissaires dans toute la sous-région. Pourtant, les membres de cette nébuleuse terroriste se recrutent désormais indistinctement dans les différents groupes ethniques du Nord-Ouest du Tchad, du Nord du Niger, du Nord-Est du Nigeria et de la partie septentrionale du Cameroun. Mais seuls les Kanuri, soupçonnés d'être majoritaires dans cette secte, portent sur eux, l'opprobre¹³⁸.

De ce fait, à tort ou à raison, ils sont aujourd'hui la cible des forces de défense et de sécurité de divers pays de la sous-région. Et pas seulement. Même Boko Haram les traque sans pitié. Pour les forces de défense et de sécurité, les Kanuri reflètent le profil-type du terroriste Boko Haram. D'aucuns vont jusqu'à laisser croire qu'un Kanuri est forcément un Nigérian. C'est ainsi qu'il est devenu monnaie courante de croiser des personnes interpellées à

¹³⁶ Le royaume de Bornou a longtemps été un État puissant. Héritier du royaume de Kanem, fondé par une dynastie toubou au XI^e siècle, il apparaît vers le XVI^e siècle et sera, par sa position géographique, à la fois un pivot des échanges économiques dans le Soudan central et l'une des portes d'entrée de l'Islam en Afrique Noire. Exploré par les Européens seulement au XIX^e siècle, qui le démantèleront au tout début du XX^e siècle. Borné à l'Est par le lac Tchad et le cours du Chari, qui le séparent du Ouadaï et du Baguirmi. Au Sud, vers l'Adamaoua, le Bornou entretient des guerres continues, et l'autorité du cheikh y est très contestée ; à l'Ouest, la frontière du côté de l'empire de Sokoto.

¹³⁷ Avec la bataille de Kousséri 21 avril 1900 qui se solde par la mort de Rabah, les Européens se partageront la dépouille de l'ancien empire. Le Bornou proprement dit passera aux mains de la Grande-Bretagne, le Kanem reviendra à la France, et l'Allemagne récupérera les provinces du Sud-Ouest.

¹³⁸ Douwoure Ousmane, "Cameroun : Boko-Haram : les Kanuri, victimes du délit de faciès", *L'Oeil du Sahel*, <http://www.camer.be/44279/11:1/cameroun-boko-haram-les-kanuri-victimes-du-delit-de-facies-cameroon.html> ; Centre d'études stratégiques de l'Afrique, " Pourquoi les origines historiques et contemporaines de Boko Haram sont-elles pertinentes aujourd'hui ? ", 10 avril 2015.

l'occasion d'un contrôle de routine ou de bouclage, parce qu'elles présentent un profil Kanuri, reconnaissable aux balafres portées sur leurs visages. Ceux d'entre eux qui ont échappé à ce signe particulier ancestral ont renoncé tout simplement à leur appartenance ethnique en s'identifiant à des ethnies voisines. Du côté des terroristes de Boko Haram, les choses sont beaucoup plus simples. Ils semblent appliquer à la lettre l'adage « qui n'est pas avec nous est contre nous ». Pour ceux-ci donc, un bon Kanuri est avant tout Boko Haram. Tous les Kanuri n'étant pas acquis à leur cause, ceux qui n'appartiennent pas à la secte sont considérés comme des traîtres, et par conséquent sont des cibles permanentes. Les Kanuri sont donc entre le marteau et l'enclume. Tout en évitant tout amalgame¹³⁹, il est urgent de s'interroger.

En réalité, cette communauté d'environ 10 millions de membres et qui réside sur les terres de l'ancien califat de Borno a le sentiment d'être politiquement et économiquement désavantagée. Par ailleurs, un grand nombre d'entre eux considère ces califats comme un motif de fierté et un système de gouvernance alternatif à l'État laïque d'aujourd'hui, perçu comme étant corrompu et incapable de répondre aux besoins des populations du Nord¹⁴⁰. Un discours majeur de la propagande de Boko Haram souligne combien la situation des Kanuri étaient meilleure sous le califat. Ce califat déclaré en 2014 représente une tentative de tirer profit de ce sentiment¹⁴¹. C'est pourquoi Marc-Antoine Pérouse de Montclos met en garde contre la tentation de négliger les dynamiques locales dans la compréhension de la secte¹⁴². Comment sortir de cette situation ?

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Onuoha Freedom, Why Do Youth Join Boko Haram?, United States Institute of Peace, juin, 2014.

¹⁴¹ L'idéologie takfir venant toutefois remplacer les traditions soufies de la région que Boko Haram juge non islamiques. La pratique takfir permet de déclarer que d'autres musulmans sont des mécréants et donc d'appeler à leur meurtre.

¹⁴² Pérouse de Montclos Marc-Antoine, Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au «Sahélistan». Une perspective historique, In *Afrique Contemporaine*, 2015/3 (255), p.21-41.

III- Cameroun : gagner ou perdre la guerre contre le terrorisme ?

Il est plus que jamais admis aujourd'hui que la sécurité des personnes et des biens est une condition indispensable pour le développement. Il en est de même de la sécurisation des espaces. Pourtant, depuis plusieurs décennies, plusieurs régions du continent sont ravagées par des guerres auxquelles s'ajoutent des actions terroristes. Pour ce qui est des conflits, ils constituent l'essentiel des moyens utilisés par certains groupes pour accéder aux rentes de l'État ou pour accéder au pouvoir. Comme le fait remarquer Philippe Hugon, de nombreux acteurs communautaires et privés de cette violence armée sont le bras séculier des firmes multinationales plus que jamais engagés dans une criminalisation de l'économie. Ils englobent à la fois les enjeux locaux (en l'occurrence la légitimité des pouvoirs, les fractures territoriales et sociales), régionaux (notamment la captation des ressources) et transnationaux, etc. Bref, on assiste à un emboîtement d'échelle couplé d'un enchevêtrement de facteurs avec comme élément clé les ressources naturelles¹⁴³.

Il s'agit pour les États, non seulement de réduire au maximum les espaces incontrôlés et les zones grises, mais aussi de lutter contre l'effet de lassitude¹⁴⁴. L'État ne peut plus dans le contexte actuel se borner à renvoyer les balles et se contenter d'outils curatifs¹⁴⁵. Les joutes verbales et autres accusations mutuelles entre élites du Grand Nord et celles du Centre rendent indispensable la nécessité de bien nommer les choses¹⁴⁶. L'action contre-terroriste est perçue par certains comme une campagne digne d'un « génocide politique » contre le Nord. Ce sentiment de récupération est également présent au Nord du Nigéria¹⁴⁷. À ce sujet, Richard Filakota rappelle cette dialectique dominants/dominés, où s'effectue un rapport de force conventionnel et non conventionnel, à travers lequel dominant la violence légitime de l'État, et la violence religieusement

¹⁴³ Hugon Philippe, *Afriques. Entre puissance et vulnérabilités*, Paris, Armand Colin, 2016, pp.183-188.

¹⁴⁴ Rauffer Xavier, *Les nouveaux dangers planétaires*, Paris, CNRS, Éditions, Coll "Billis", 2012, p.202.

¹⁴⁵ Ibid, pp.8-9.

¹⁴⁶ Pérouse de Montclos Marc-Antoine, "Où va l'islam en Afrique de l'Ouest ? ", in *Développement et civilisations* - N°413 - juillet 2013, Paris, pp.1-4.

¹⁴⁷ Sadatchy Priscillia, op cit, p.13-15.

légitime des dominés ; les premiers s'organisant pour sauvegarder leur légitimité et se maintenir au pouvoir tandis que les seconds, animés par leur foi religieuse aspirent à un changement socioculturel, voire politique¹⁴⁸. Bref, au cœur de l'insécurité qui prévaut au Nord Cameroun et au Nord du Nigéria, on assiste sans conteste à une guerre à la fois asymétrique et conventionnelle autour de laquelle gravitent des logiques contradictoires et des enjeux géopolitiques et socioculturels.

Également, au sujet du terrorisme, signalons que c'est un phénomène mondial très ancien qui est revenu au-devant de la scène depuis les attentats du World Trade Center le 11 septembre 2001. Sur le continent, de nombreux groupes se réclamant d'Al Qaida ou se référant à l'idéologie islamiste de Daesch opèrent. Parmi, eux, les plus organisés et reconnus sont Boko Haram, le MNLA, AQMI, etc. Ces groupes qui opéraient essentiellement dans le Sahel étendent désormais leur zone d'influence depuis l'intervention occidentale en Libye en 2011 qui a entraîné l'affaiblissement de l'État et une prolifération des armes. Ces groupes, assimilables à des milices, ont des accords et des liens plus ou moins établis avec certains acteurs politiques et firmes multinationales. Ils savent également jouer avec la porosité des frontières, la fragilité des pouvoirs politiques, des services de renseignement et de sécurité et bénéficient des financements de certains États africains et non africains désormais engagés dans des jeux de puissance. C'est le cas notamment du Qatar, de l'Arabie Saoudite, de l'Algérie, du Maroc, etc.¹⁴⁹.

Il devient clair qu'il n'urge plus seulement de situer les enjeux, mais de proposer des pistes de solutions voire d'action. En effet, la lutte contre le terrorisme pour être efficace doit éviter le piège de l'indexation, de la discrimination et de la politisation des luttes d'influence. En réalité, le terrorisme comme d'autres formes de criminalité peut être combattu mais pas éradiqué. Celui d'inspiration djihadiste est fort actif et protéiforme. Malgré sa vigueur, il aurait été fondamentalement faible n'eût été le soutien dont il bénéficie de la part

¹⁴⁸ Filakota Richard, op cit, pp.1-3.

¹⁴⁹ Hugon Philippe, *Afriques. Entre puissance*, 2016, pp.189-192.

de nombreux États¹⁵⁰. La lutte contre le terrorisme passe par des mesures internes aux États et par l'établissement d'une coopération sous-régionale, régionale voire internationale pragmatique.

Pour ce qui est des mesures internes aux États, il importe de noter que l'anticipation tient toute sa place. C'est en effet la capacité d'empêcher un acte terroriste de se dérouler, en prenant connaissance en amont des intentions et des acteurs d'un éventuel attentat, et d'utiliser cette connaissance pour déjouer au moment choisi l'attaque en préparation. Dans la pratique, il s'agit de la collecte du renseignement, son traitement, sa diffusion et son exploitation. Par ailleurs, le décèlement précoce est un indicateur important de ce que les États prennent conscience de l'importance de la source de tout phénomène¹⁵¹. De ce fait, toutes les lois sur la surveillance ne seront pas d'une grande utilité si les plateformes techniques et les personnels qui les gèrent et en exploitent les données ne sont pas au rendez-vous. Il est important de développer un renseignement de proximité avec des forces de sécurité et de défense, et au besoin en civil, insérés dans le tissu social et qui peuvent être source de précieuses informations. La réponse la plus efficace repose sur de bons services secrets et sur une action discrète contre les réseaux qui le financent. La contribution des comités de vigilance au Cameroun a montré l'importance de la collaboration des populations.

De même, il est clair que la gestion de la réponse opérationnelle à l'action terroriste pour en limiter les effets mortifères et psychologiques nécessite la mise en place d'un dispositif de secours et d'intervention d'urgence. Également, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'une bonne gestion de la communication opérationnelle est fondamentale pour la victoire ou la défaite. Ceci est d'autant plus indispensable comme le fait observer François Heisbourg que « ***l'action terroriste c'est la violence faite communication pour inspirer la terreur et***

¹⁵⁰ Gresh Alain, " L'Arabie saoudite en Afrique non arabe puissance islamique ou relais de l'Occident ? ", in *Politique Africaine*, n° 10, Les puissances moyennes et l'Afrique, juin 1983, pp.55-74.

¹⁵¹ Raufer Xavier, *Les nouveaux dangers*, 2012, p.200.

changer le comportement des populations visées »¹⁵². Il commande (et nous ajouterons ici lorsque les moyens s'y prêtent) de créer une plateforme internet du gouvernement pour fournir les consignes sur le comportement à avoir et surtout à éviter face à un commando armé de kalachnikov, une prise d'otages de masse, des explosions suicides ; surtout que vivre avec l'idée du danger réduit l'impact de la communication terroriste quand se produisent les attentats¹⁵³. Une meilleure stratégie anti-terroriste repose sur la résilience communautaire. Cette dernière passe par l'analyse et la maîtrise des réactions psychologiques individuelles et collectives face à la peur¹⁵⁴. Le traitement médiatique de l'information liée aux attentats doit de ce fait allier devoir d'information et respect de la dignité humaine¹⁵⁵.

Bien plus, il est fondamental de ne pas perdre de vue le fait que le terrorisme et la lutte contre le terrorisme se jouent aussi sur le terrain de l'idéologie. D'où l'importance vitale de l'action des pouvoirs publics, responsables politiques, gouvernementaux pour entraver la création d'un écosystème favorable au djihadisme notamment les expulsions ou la mise hors d'état de nuire de prêcheurs radicaux et le soutien aux lieux de prière légitimes et à leurs responsables. Il urge de puiser en l'Islam le message de paix¹⁵⁶. Le risque le plus important est l'absence de débat autour des enjeux de société que représente le vote dans de nombreux États des lois antiterroristes sous le couvert de l'union sacrée de la nation. En effet, comme le fait observer François Heisbourg parlant du cas français, l'évocation de l'unité nationale sert parfois de couverture à une politique ayant pour conséquence de réduire l'union nationale à une dictature de la majorité qui ignore les énergies en travail et autres dynamiques locales construites/bâties autour de revendications légitimes¹⁵⁷. Cet état de fait est

¹⁵² Heisbourg François, *Comment perdre la guerre contre le terrorisme*, Paris, Éditions Stock, 2016, p.39.

¹⁵³ Ibid, pp.39-42.

¹⁵⁴ Kédia Marianne, *Panser les attentats. Pour ne pas céder à la peur*, Paris, Robert Laffont, 2016, pp.190-161.

¹⁵⁵ Ibid, pp.130-131.

¹⁵⁶ Chinazo Onwuegbuchulam, et al, "[The Peacebuilding Potential of Islam: A Response to Boko Haram](#)", *Conflict Trends*, Issue 4 (Durban, South Africa: Africa Center for the Constructive Resolution of Disputes, 2014).

¹⁵⁷ Ibid, p.83.

d'autant plus grave que l'indexation des communautés nourrit le sentiment d'aliénation d'une partie de la population et fournit aux terroristes un outil de propagande et de motivation. C'est le cas du Cameroun avec la loi de décembre 2014, mobilisée pour réprimer les contestataires notamment les représentants du consortium, les leaders politiques et les responsables politiques qui se sont exprimés dans le cadre du désormais « problème anglophone »¹⁵⁸.

Il devient urgent de prendre garde au niveau du continent du fait que dans de nombreux cas, les groupes indexés se trouvent éparpillés de part et d'autre des frontières assez poreuses. C'est le cas notamment des Kanuri entre le Cameroun et le Nigeria qui sont l'objet de nombreuses stigmatisations. La politisation du débat relatif à la lutte contre le terrorisme a aussi comme effet pervers d'hystériser les échanges tout en lançant les populations sur de fausses pistes. Au demeurant, les États n'ont d'autres choix que de commencer par développer une intelligence stratégique en agissant autrement que ne le voudrait l'ennemi. Ainsi, au lieu de s'appuyer sur les coalitions internationales qui permettent aux mouvements terroristes de justifier une partie de leurs discours, notamment la lutte contre l'occupation étrangère, il serait souhaitable de commencer par la mise en place de réseaux internes assez actifs ; de renforcer l'état de droit à travers la lutte contre toutes formes d'exclusion et de discrimination qui contribuent à élargir le vivier de recrutement. Bref, la bataille, note François Heisbourg, se joue aussi en partie sur le terrain de l'iniquité et de l'injustice, réelle ou supposée et a pour effet de restreindre la capacité de recrutement¹⁵⁹.

Pour ce qui est du Cameroun, elle consiste à adopter une stratégie visible et sur le long terme pour le développement des territoires en déclin et de ne pas se satisfaire des plans d'urgence imparfaitement mis en œuvre. Ceci ne concerne pas que le Septentrion, mais aussi les régions de l'Est, Sud-ouest,

¹⁵⁸ Pour plus de détails, Voir Tchinda Kenfo Joseph, "Le "problème anglophone" au Cameroun : la réponse par le processus participatif au développement territorial", Note de Recherche, Thinking Africa, août 2017, 14p. <http://www.thinkingafrica.org/V2/le-probleme-anglophone-au-cameroun/#>

¹⁵⁹ Ibid, p.116.

Nord-Ouest, etc. Les investissements massifs¹⁶⁰ dans ces régions longtemps marginalisées par la puissance publique sont de nature non seulement à assurer un rééquilibrage territorial, mais aussi à restaurer la légitimité des États/institutions¹⁶¹. La bataille du développement, de l'éducation, de la reconstruction du lien social et même du dés-endocinement doit être une priorité. La réponse aux multiples amalgames commande de passer, selon la formule de Richard Filakota, d'une gouvernance de l'urgence à une gouvernance préventive¹⁶². En l'absence d'une solution globale aux problèmes de la région, les idéologies extrémistes perdureront même après la défaite militaire du groupe¹⁶³. L'État doit éviter, comme le fait observer Yuval Noah Harari, de répondre au théâtre de la terreur par un théâtre de la sécurité¹⁶⁴. Saibou Issa quant à lui commande de trouver le compromis entre le *hard* et le *soft* pour sécuriser le développement. En effet, au sujet de la réglementation touchant les motocyclistes, il s'interrogeait : « **Comment restreindre pour sécuriser sans criminaliser les victimes collatérales des restrictions** »¹⁶⁵. Un grand défi parmi tant d'autres, poursuit-il.

Les initiatives collectives sont incontournables. En effet, les États ont un intérêt collectif certain pour la lutte contre le terrorisme¹⁶⁶. D'ailleurs, Ignacio Ramonet relève que les nouvelles zones d'intérêt stratégiques sont celles qui sont capables d'exporter leur propre instabilité. Un pays pauvre, en guerre civile va exporter ses populations, sa mafia, ses problèmes. Par conséquent, les pays riches plus ou moins voisins ont intérêt à le pacifier ou à contenir la guerre¹⁶⁷. On l'a vu en Syrie. Après avoir travaillé à la création et au renforcement de

¹⁶⁰ L'amorce est déjà effective à travers le Plan d'urgence de 5.3 milliards de FCFA, et des 42 milliards alloués à l'Extrême-nord sur les 925 milliards du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi.

¹⁶¹ Ray Olivier, Aide au développement et limites des interventions internationales. Le cas de Boko Haram, in *Afrique Contemporaine*, 2015/3 (255), p.122-124.

¹⁶² Filakota Richard, Boko Haram et crise sécuritaire au Nigeria et au Cameroun, 5 mars 2016, pp.16-17.

¹⁶³ Voir à ce sujet Mbia Yebega Germain-Hervé, Terrorisme et contre-terrorisme en Afrique Centrale : quelle vision stratégique pour le Tchad et le Cameroun ?, DGRIS/GRIP, Étude prospective et stratégique, *Note no 15*, 22 janvier 2015, 19p.

¹⁶⁴ Yuval Noah Harari cité par Kédia Marianne, *Panser les attentats*, 2016, p.165.

¹⁶⁵ Saibou Issa, op cit, p.11.

¹⁶⁶ Guibbaud Pauline, Boko Haram : le Nord-Cameroun dans la tourmente, *Éclairage du GRIP*, 3 juin 2014, 5p.

¹⁶⁷ Ramonet Ignacio, De nouveaux intérêts stratégiques, in Bouvet Béatrice, Denaud Patrick (éd), *Les guerres qui menacent le monde*, Paris, Éditions du Félin, 2001, pp.55-59.

l'Organisation État Islamique, les pays occidentaux se sont résolus à l'affronter au vu des ravages de cette entreprise pour le moins curieuse. Les effets néfastes de la déstabilisation de ce pays se font déjà ressentir sur le vieux continent avec les vagues migratoires, la montée des partis et mouvements nationalistes et autres groupes extrémistes. Il a fallu également, bon gré mal gré, pour l'Union Européenne, se résigner à signer des accords avec la Turquie pour le contrôle des flux de personnes. La même situation est visible au niveau des côtes libyennes.

Après avoir littéralement démantelé ce pays d'Afrique du Nord, à la faveur de la violation d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, et au moyen d'une intervention armée, l'Europe (sous la bannière de l'OTAN) s'est trouvée confrontée à une vague migratoire sans précédent¹⁶⁸. Aujourd'hui encore, sous des relans d'humanisme digne d'un autre âge, elle s'affaire à mettre à niveau les gardes côtes libyens afin de lutter efficacement contre les passeurs et autres migrants clandestins.

Conclusion

Au terme de cette contribution, nous avons pu relever à quel point l'extrémisme pouvait à la fois prospérer et se fondre dans des enjeux tant locaux que globaux. Aussi, la situation au Nord Cameroun qui donne lieu à l'indexation des Kanuri témoigne de ce que la multiplication des incertitudes est de nature à occulter les dynamiques en cours. Comme le suggère Rauffer Xavier, nous pensons que le Cameroun, tout comme les autres pays, doit lutter contre la dissonance cognitive ; cette difficulté qu'éprouve tout homme à voir les changements qui s'opèrent dans le réel des choses, la peine qu'il ressent à admettre ses torts¹⁶⁹. Par ailleurs, il faut éviter que la lutte contre Boko Haram ne devienne un alibi pour les règlements de comptes de la part d'entrepreneurs politiques plus que jamais engagés dans la lutte pour la succession du président Paul Biya. La force des institutions qui garantissent les mêmes conditions

¹⁶⁸ Pour des détails sur les enjeux de cette entreprise, lire Tchinda Kenfo Joseph, "L'Afrique et la présidence Obama. Espoirs et désillusions d'un continent en mal de repères", *Note d'Analyse Politique*, Thinking Africa, 5 janvier 2017, 14p.

¹⁶⁹ Rauffer Xavier, *Les nouveaux dangers*, 2012, p.202.

d'accès pour tous à l'exercice du pouvoir sans distinction est de nature à réduire l'incertitude.

Il y a également le risque que la menace terroriste ne soit savamment maintenue à un niveau suffisamment élevé afin de garantir la continuité de tout un trafic mis en place par une minorité au sein des forces de sécurité et de défense. Bref, qu'elle ne serve de fonds de commerce et justifie les graves atteintes aux droits de la personne observables depuis l'adoption de la loi de décembre 2014 réprimant les actes de terrorisme. Loin du déni et malgré les réserves que nous pouvons formuler, il est important que les autorités examinent de près les allégations contenues dans le récent rapport d'Amnesty International¹⁷⁰. L'histoire des crises africaines montre à suffisance que de tels rapports, au-delà des mobiles proclamés, servent de mise en branle d'autres agendas cachés et justifient des ingérences de toutes sortes. Il reste que la loi antiterroriste a été mobilisée dans la répression des manifestations organisés par certains leaders anglophones et les procès en cours au tribunal militaire à Yaoundé le montrent à suffisance. Au final, et Saibou Issa l'a souligné, on doit continuer à chercher la bonne intelligence du phénomène Boko Haram, manifestement pluridimensionnel et mutant, car de la compréhension découle la réponse appropriée¹⁷¹. Toutefois, les autorités gouvernementales doivent sortir des bibliothèques et exploiter les différents travaux réalisés et soutenus non seulement dans les universités camerounaises, mais aussi d'ailleurs sur le phénomène. Les sciences sociales, à travers un comité d'experts et de chercheurs sérieux, doivent apporter leur contribution et permettre ainsi le déploiement ciblé des réponses militaires et civiles en cours.

¹⁷⁰ Amnesty International, op cit.

¹⁷¹ Saibou Issa, op cit, p.8.

Boko Haram et le nouveau régime de sécurité au Cameroun

Par

Alphonse Zozime TAMEKAMTA¹⁷²

Résumé

Depuis bientôt trois années, le Cameroun est traversé par la vague terroriste menée par la secte Boko Haram à partir de la région de l'Extrême-nord. Cette secte a augmenté sa capacité de projection meurtrière au point de devenir la menace la plus sérieuse à la paix sociale et à la stabilité institutionnelle du pays depuis 1960. Ainsi, depuis janvier 2014, des efforts substantiels, militaires, politiques et sociaux, ont été consentis pour réduire la vulnérabilité des populations locales. Aussi, le changement de paradigme de la secte a-t-il eu, par contre-coup, une réorganisation du commandement militaire et l'élaboration d'un nouveau régime de sécurité ; lequel est diversement apprécié des populations.

Mots clés : terrorisme, Boko Haram, sécurité, paix, Cameroun.

Introduction

Depuis 2013, le Cameroun est secoué par la terreur de Boko Haram et les incessantes incursions des rebelles centrafricains. Car, le bilan partiel, et probablement incomplet, est lourd : augmentation du nombre de réfugiés (61 435 réfugiés nigériens et 240 000 réfugiés centrafricains au Cameroun) et de déplacés internes (81 693 camerounais hors de leur foyer depuis 2014), malnutrition chronique (100 000 enfants touchés dans l'Extrême-Nord), l'insuffisance du fonds humanitaire (seulement 70 milliards de FCFA disponibles en novembre 2015 sur 130 milliards prévus pour l'année 2015). Aussi, note-t-on

¹⁷² Titulaire d'un Doctorat en Histoire des relations internationales obtenu à l'université de Yaoundé I, il est auteur ou co-auteur de plus d'une vingtaine d'articles scientifiques et de huit ouvrages, chercheur associé au GRIP (Bruxelles), Membre-expert au ROP (Montréal) et chercheur à *Thinking Africa* (Abidjan). Il s'investit, depuis quelques années, à la polémologie et à l'irénologie africaines.

17 000 morts dans les 4 pays entre 2009 et 2015 ; 2,6 millions de déplacés dont 2,2 millions de Nigériens et 1 100 écoles détruites¹⁷³.

Si, la recrudescence des attentats dans l'Extrême-nord, expression de la rupture du mode opératoire de la secte¹⁷⁴, structure les tendances majeures de la vie politique, les prises d'otage (par les rebelles centrafricains) dans les régions frontalières à la RCA, elles aussi, déterminent l'enjeu de paix. Dans l'optique de juguler ces menaces persistantes, les autorités camerounaises ont conçu un nouveau régime de sécurité qui intègre la fermeture des débits de boisson¹⁷⁵ à 18 heures, l'interdiction des commerçants ambulants, l'interdiction des motos à circuler avec plus de trois personnes, l'évacuation des enfants de la rue, l'activation des polices municipales ; l'interdiction du voile intégral, l'instauration des fouilles systématiques dans les agences de voyages, le déploiement de plus 3 000 soldats dans l'Extrême-Nord, la création de la Force multinationale mixte (FMM), reterritorialisation du commandement militaire, etc.

Cette réflexion se propose d'analyser les catégories d'actions menées par les autorités camerounaises (nouveau régime de sécurité), en rapport avec la politique sécuritaire nationale. En d'autres termes, ce travail questionne la typologie, l'articulation et l'efficacité des réponses sécuritaires du Cameroun face à Boko Haram.

I-Portrait géopolitique et géo-sécuritaire du Cameroun

Zone intermédiaire entre les Afriques occidentale et centrale ou point de contact entre les espaces culturels francophone, anglophone et lusophone, le Cameroun est souvent présenté comme une Afrique en miniature. Pour cela, le

¹⁷³ Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), « Nigéria : les crimes de masse de Boko Haram », Rapport de la FIDH, Paris, février 2015, p. 4. <https://www.fidh.org/IMG/pdf/nigeriabokoharam656fweb-2.pdf>

¹⁷⁴ Boko Haram est devenu une secte, dès lors que ses leaders procèdent à la manipulation mentale des adeptes, à leur endoctrinement, au contrôle de leur pensée, au viol psychique, etc.

¹⁷⁵ Est considéré comme débit de boissons au Cameroun, tout lieu ou local aménagé pour la vente, aux fins de consommation ou d'enlèvement, de boissons hygiéniques, de vins ou de boissons alcooliques.

Cameroun présente, au plan sociopolitique et socioéconomique des données particulières (I-1), lesquelles font du Septentrion un « incubateur » de l'anti-nationalisme (I-2) dont Boko Haram est un appendice (I-3).

I.1- Données sociopolitique et géoéconomique générales

Le Cameroun, 475 442 km² de superficie, compte 10 régions, 54 départements et 360 arrondissements. Le pays avait 17 463 836 habitants en 2005 et 22 179 707 en 2015 (projection du troisième recensement de la population et de l'habitant de décembre 2005). Cette population est établie sur 40% du territoire¹⁷⁶, pour une densité moyenne de 37,5 habitants au km² (41,2 habitants/km² selon *Année Stratégique 2013*)¹⁷⁷. Pays le plus peuplé de la CEMAC, le Cameroun a une population majoritairement féminine (50,6%) et de plus en plus urbanisée (56%). La densité est de 41,2 habitants/km² (*Année stratégique 2013*)¹⁷⁸. Sa population est extrêmement jeune (en 2005, 64,2% de la population avait moins de 25 ans ; soit 11 225 053 d'habitants)¹⁷⁹ avec un fort taux de concentration humaine en ville (soit 48,8% en 2005 contre 37,8% en 1987)¹⁸⁰. L'âge médian (national) est de 18 ans avec un rythme annuel moyen de 2,9%. Les régions du Littoral, du Centre, de l'Extrême-nord et de l'Ouest sont les plus peuplées.

Le secteur informel emploie plus de 90% de la main d'œuvre, elle-même affectée à 70% de sous-emploi¹⁸¹. En 2005, la Cameroun comptait 312 villes¹⁸² (contre 195 en 1976 et 208 en 1978) avec Yaoundé et Douala comme principaux

¹⁷⁶ Bureau central de recensement et des études de la population (BUCREP 2010).

¹⁷⁷ Les valeurs maximales de cette densité se rencontrent dans les régions du Littoral (124 habitants/km²) et de l'Ouest (123,8 habitants/km²), alors que les valeurs minimales se rencontrent dans les régions du Nord (25,5 habitants/km²), du Sud (13,9 habitants/km²), de l'Adamaoua (13,4 habitants/km²) et de l'Est (7,1 habitants/km²).

¹⁷⁸ Boniface Pascal, (dir.), *L'année stratégique 2013. Analyse des enjeux internationaux*, Paris, Armand Colin/IRIS, Enjeux stratégiques, septembre 2012.

¹⁷⁹ Selon les projections démographiques faites en 2005 lors du 3^e RGPH, 63,7% de la population du Cameroun (soit 14 130 498 habitants) a moins de 25 ans en 2015.

¹⁸⁰ Pour *Année Stratégique* (2013), ce taux était de 58,4% contre 51,2 % pour *World Factbook 2011*.

¹⁸¹ Chauvin Sophie, Cameroun : les enjeux de la croissance, *Macroéconomie et développement*, n^o 6, novembre 2012, p.10.

¹⁸² Est considérée comme une ville toute agglomération d'au moins 5 000 habitants disposant des infrastructures sanitaires, scolaires, administratives (chef-lieu d'arrondissement, de département ou de région) et des installations fonctionnelles de distribution d'eau et d'électricité.

pôles urbains. Le taux de croissance économique sur la période 2012-2013 est de 4,6%. Ce taux est très en-deçà des 10 % prévus par le DSCE (Document de stratégie pour la croissance et l'emploi).

Trois grands groupes humains, répartis en 250 communautés culturelles, peuplent le pays : les Soudanais (paléo et néo-Soudanais) au Nord, les Pygmées (habitant la forêt), les Bantous (Bulu-Béti-Fang, Duala, Bakoko, Bakossi, Bakweri etc.) et les semi-Bantous (Bamiléké, Bamoun etc.) au Sud. Les Camerounais sont chrétiens (environ 62 %), musulmans (environ 34%) et animistes. L'économie camerounaise repose essentiellement sur l'agriculture¹⁸³ qui occupe 53% de la population active en 2010¹⁸⁴ et exporte ses denrées alimentaires dans l'ensemble de la sous-région. L'exploitation de 22,5 millions d'hectares de forêt¹⁸⁵ et des ressources minières (diamant, cobalt, or bauxite, aluminium, nickel) et pétrolières complètent le reste de l'activité économique. La production pétrolière du Cameroun est en chute. En 1995, la part du pétrole dans le PIB total était de 6,4%. En 2003, elle est passée à 6,1 % et à 6,6 en 2011 ; soit en données chiffrées 25.24 milliards de dollars US en 2011 contre 28,1 milliards de dollars en 2013).

La position du Cameroun à la croisée des espaces géographiques de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, le prédispose à subir les contingences liées à la transmission transfrontalière de l'insécurité en provenance d'autres pays des deux sous-régions. L'ouverture du pays sur la mer et la porosité des frontières entre le Nigeria, le Tchad, la RCA et le Congo font du Cameroun une plaque tournante de la piraterie maritime, de la criminalité transfrontalière, du grand banditisme (attaques de banques, d'installations pétrolières) et de la contrebande multiforme (traite d'êtres humains, trafic de drogue, d'armes légères, immigration clandestine).

¹⁸³ 53 % de la population vit de l'agriculture (BM 2010) qui représente environ 42 % (20 % selon WFB) du PIB et 30% des revenus de l'exportation du Cameroun en 2012.

¹⁸⁴ <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.ZS>

¹⁸⁵ La forêt camerounaise produit environ 400 milliards de FCFA de chiffre d'affaires.

I.2- Cartographie resserrée du Septentrion camerounais

Depuis plusieurs décennies, le Septentrion camerounais (ou Nord-Cameroun) est livré à plusieurs usages (légal et illégal). Le phénomène d'insécurité dans le Nord-Cameroun est lié à la colonisation allemande. Car, pour échapper à la servitude coloniale, plusieurs groupes sociaux du Nord-Cameroun planifiaient des représailles contre les colons, à travers des vols, des embuscades, etc. A l'accession à l'indépendance, cette pratique s'est reconfigurée autour des vols du bétail, des raptés et surtout des embuscades tendues aux voyageurs par bus entre les principales villes du Septentrion, menées par les coupeurs de route. Depuis le début de la décennie 1990, l'insécurité s'est structurée autour des gangs plus ou moins articulés, presque toujours vaincus par les forces de défense et de sécurité, à travers le Groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale¹⁸⁶. Depuis 2013, Boko Haram, à l'opposé des formes antérieures d'insécurité, a déstructuré profondément le Nord-Cameroun.

Plusieurs raisons permettent de comprendre l'enracinement de Boko Haram au Septentrion du Cameroun : la proximité de l'Extrême-nord avec l'État de Borno au Nigéria et le seuil de pauvreté des régions septentrionales du Cameroun qui expose les jeunes démunis à l'enrôlement. En effet, en 2011, 81% des ménages ruraux dans le Septentrion étaient exposés à l'insécurité alimentaire. Le déficit céréalier enregistré en 2015 dans le Septentrion est estimé à 200 000 tonnes (contre 130 000 tonnes en 2014). De même, cette partie du pays est marquée par la sous-scolarisation (surtout féminine) et compte la plus grande proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2007 (52,9% pour l'Adamaoua, 63,7% pour le Nord et 65,9% pour l'Extrême-Nord). Ces données permettent ainsi de comprendre à la fois le désœuvrement et la vulnérabilité des jeunes du Septentrion dont le discours extrémiste de Boko Haram séduit certains.

¹⁸⁶ Le Groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale (GPIGN) est une unité d'élite, créée en 1995 par décret du président de la République du Cameroun, pour combattre le grand banditisme à Yaoundé, Douala et Garoua.

I.3- Boko Haram et ses déclinaisons

En 2006 et 2010, l'ONUDD a classé le Cameroun parmi les pays dans lesquels une saisie de plus de 100 kg de morphine et d'héroïne avait été signalée¹⁸⁷. Ce classement fait du Cameroun un pays à risque. Car la culture et la commercialisation du cannabis sont en augmentation dans les principales régions agricoles du Cameroun. Dissimulées dans les plantations diverses, les drogues sont produites et évacuées vers les principaux centres urbains (Douala, Yaoundé, Bafoussam) et les pays voisins (Tchad, RCA)¹⁸⁸.

Le Septentrion camerounais est le véritable sanctuaire par lequel les armes entrent ou transitent par le Cameroun¹⁸⁹. La RCA et le Tchad sont les principaux pourvoyeurs des gangs armés qui sévissent au Cameroun¹⁹⁰. Les coupeurs de route et les autres trafiquants, soucieux des prébendes, en assurent la liaison entre les fournisseurs et les acquéreurs (utilisateurs).¹⁹¹ C'est ainsi qu'en mars 2013, une cargaison de 1 400 munitions (kalachnikov) de calibre 7,62, acquise au Tchad et en transit à Amchidé (Cameroun) pour le Nigeria, avait été saisie par une patrouille mixte de gendarmes et policiers camerounais¹⁹². Le littoral du Cameroun (Limbé en l'occurrence) est également un lieu de transit des armes¹⁹³. Dans cette localité, les armes en circulation proviennent du Nigeria et sont vraisemblablement vendues par le MEND et les BFF. Des armes artisanales, fabriquées massivement¹⁹⁴ dans les régions de l'Ouest et au Sud-ouest à plusieurs usages et leur circulation réduisent drastiquement la sécurité des personnes et des biens. Des individus et des gangs, plus ou moins bien

¹⁸⁷ www.unodc.org/unodc/index.html

¹⁸⁸ Propos du Gouverneur de la région de l'ouest, Midjiyawa Bakari, interview accordée à *Cameroon Tribune*, n° 10262/6463 du jeudi 17 janvier 2013, p.17.

¹⁸⁹ Chouala Yves Alexandre, Criminalité organisée et insécurité au Cameroun, *Enjeux*, n° 9, octobre-décembre 2001, p.12.

¹⁹⁰ Touoyem Pascal, Conjoncture sécuritaire en zone frontalière Cameroun, Tchad, République Centrafricaine : Éléments d'analyse anthropo-politiste du phénomène des coupeurs de route, Rapport du projet de recherche sur la sécurité et la gouvernance en Afrique coordonné par le SIPRI et sponsorisé par OSI, Yaoundé, Éditions Saagraph, 2011, p.23.

¹⁹¹ Ibid. p.24.

¹⁹² *Quotidien L'Actu*, n° 395 du vendredi 15 mars 2013, p.10.

¹⁹³ Tamekamta Zozime Alphonse, Le golfe de Guinée : inflation criminelle et stratégies institutionnelles, *Note de recherche* (NDR) n° 20, *Thinking Africa* (Abidjan), 29 juin 2015, pp.5-6, consultable sur <http://www.thinkingafrica.org/V2/golfe-de-guinee-inflation-criminelle-et-strategies-institutionnelles/>

¹⁹⁴ Difficile d'évaluer le nombre en raison de l'absence de traçabilité.

organisés, constitués des jeunes pauvres, désorientés et parfois désespérés, utilisateurs, constituent la base sociale des réseaux pluriels parfois transnationaux.

Le septentrion camerounais se révèle comme le terrain d'opération où les populations sont exposées aux prises d'otages et raptés réguliers, orchestrés par des coupeurs de route¹⁹⁵. Le massacre de plus de 300 éléphants dans le parc de Bouba-Ndjida en 2011 par des braconniers soudanais et l'enlèvement à Dabanga (Extrême-nord du pays), le 19 février 2013, de la famille française Moulin-Fournier¹⁹⁶, directement ou indirectement par les affidés de Boko Haram limitent le seuil de sécurité et d'émulation des populations locales.

Dans le Septentrion camerounais, comme dans d'autres pays (Nigéria, Niger, Tchad), Boko Haram présente plusieurs déclinaisons. Au plan structurel et opérationnel, Boko Haram est dirigé par un Conseil de la Choura composé de trente membres, lesquels dirigent d'autres cellules. Selon le rapport produit par le Sénat américain en 2013¹⁹⁷, Abubakar Shekau, le leader de la secte, et travaillerait avec quelques chefs de factions et maintient peu de contact avec les 15 000 (50 000 selon le journaliste nigérian Ahmed Salkida¹⁹⁸) combattants sur le terrain. Sur plan matériel, Boko Haram dispose d'un arsenal militaire issu des trafics d'armes divers et du vol d'armes dans les camps militaires au Nigéria. Les ressources financières et alimentaires utilisées par Boko Haram proviennent des activités des milliers de combattants et autant de soutiens et sympathisants. La secte a ainsi amassé plusieurs milliards de FCFA à l'issue des prises d'otage

¹⁹⁵ En 2008, 600 personnes dont 48 enfants avaient été égorgées par les coupeurs de route dans le Grand nord. Près de 600 têtes de bœufs ont été emportées et plus de 4 milliards de FCFA offerts en rançon¹⁹⁵, *L'état du Cameroun 2008*, Yaoundé, Éditions du Terroir, 2009, pp. 125-129.

¹⁹⁶ Enlevés au Nord-Cameroun le 19 février 2013, probablement par Boko Haram, les sept otages, ont été libérés le 19 avril 2013.

¹⁹⁷ Boko Haram: Growing Threat to the U.S. Homeland, U.S. House of Representatives, Comitee on Homeland Security, September, 13, 2013; https://www.scribd.com/fullscreen/167904269?access_key=key-v83p15iawu2a8zrh2m4&allow_share=true&escape=false&view_mode=scroll

¹⁹⁸ Ahmed Salkida est cité par Zenn Jacob, Boko Haram: Recruitment, Financing, and Arms Trafficking in the Lake Chad Region, *CTC Sentinel*, Volume 7, Issue 10 (October 2014), note 5. <https://ctc.usma.edu/posts/boko-haram-recruitment-financing-and-arms-trafficking-in-the-lake-chad-region>

d'étrangers et des notables locaux. À ce sujet, le journal nigérian *Sun News Online*¹⁹⁹, dans une publication du 28 juillet 2014, révélait que le gouvernement camerounais aurait versé 3,14 millions de dollars US (près de 157 milliards de FCFA) pour la libération de la famille française Moulin-Fournier (trois adultes et quatre enfants), enlevés au Nord-Cameroun le 19 février puis libérés le 16 avril 2013. Aussi, les ressources de Boko Haram proviennent-elles non seulement des attaques des banques et des bases militaires, mais de plus en plus du vol du bétail (plusieurs têtes de bœuf disparaissent des villages du Nord-Cameroun par semaine, selon une enquête réalisée par *Le Monde*²⁰⁰) et des denrées alimentaires.

Boko Haram a ainsi bénéficié de cet environnement propice car l'inflation des attentats terroristes dans la partie septentrionale du Cameroun permet de questionner les déterminants sociologiques et anthropologiques de la société soudanaise (du Nord-Cameroun). Car, partant du profil des auteurs des attentats (jeunes filles et garçons pubères), pour la plupart constitués des mendiants et des sous-scolarisés, l'on peut se permettre de dégager la responsabilité des acteurs primordiaux. Il s'agit d'abord de l'État, longtemps resté silencieux face à la recrudescence de la mendicité (pourtant réprimée par les articles 245 et 246 du code pénal), et ensuite des leaders familiaux (parents) n'ayant pas fait de la scolarisation de leurs enfants un devoir. Or, le Septentrion est soumis au taux net de scolarisation bas avec 161 écoles fermées en septembre 2015 à cause de l'insécurité. Avec un taux de sous-emploi global BIT élevé, cette région présente des records en termes de proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2007 (52,9% pour l'Adamaoua, 63,7% pour le Nord et 65,9% pour l'Extrême-Nord). Dans cette zone qui abrite, en proportion, 32,6% (soit 5 684 040 habitants) de la population totale du pays, le risque de recrutement massif des jeunes désœuvrés et déshérités par la secte terroriste est potentiellement élevé et constituerait la principale difficulté à l'efficacité opérationnelle du dispositif sécuritaire en contexte asymétrique. Ainsi, entre 2012

¹⁹⁹ *Sun News Online*, repris par Jacob Zenn.

²⁰⁰ www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/11/cameroun-comment-les-terroristes-de-boko-haram-se-sont-convertis-a-l-import-export_4967769_3212.html#OhyuoucHVeSwbjeL.99

et 2014, cette secte a enrôlé plusieurs centaines de jeunes camerounais, âgés entre 14 et 19 ans, dans le l'arrondissement de Kolofata, exploitant insidieusement le contenu du Coran.

II-Containment sécuritaire et nouveau régime de sécurité de Yaoundé

Le confinement sécuritaire défini par les autorités camerounaises s'est structuré autour de trois actions : la reconfiguration territoriale et la mobilisation militaire (II-1); l'application des conventions et règlements internationaux (II-2) et la restriction de certains usages culturels (II-3).

II.1- Reconfiguration territoriale et mobilisation militaire

La privatisation des espaces frontaliers, expression d'une tradition anté-coloniale, a longtemps prospéré aux périphéries territoriales du Cameroun. Boko Haram, très actif dans la région de l'Extrême-nord, en a fait sa zone d'incubation, active dès février 2013. Pour cela, un ensemble de mesures constitutifs d'un nouveau régime de sécurité ont été politiquement élaboré, bien que revêtues du saut du décret présidentiel.

D'abord, on a assisté, au plan de la réorganisation du territoire militaire, à la division de la région militaire du Nord en deux régions militaires, notamment la 3^e région militaire (avec poste de commandement à Garoua) et la 4^e région militaire (avec poste de commandement à Maroua). À ceci, il faut ajouter la création de nouvelles unités de défense, par décret présidentiel du 27 décembre 2013, dans la gendarmerie et les commandements territoriaux de l'armée de terre. Il s'agit précisément des Bataillons d'intervention motorisée (BIM), créés dans les trois chefs-lieux de région du Septentrion (N'Gaoundéré, Garoua et Maroua) ainsi que dans certaines zones névralgiques (Kousséri, Mora, Poli et Tibati). Désormais, on a les 31^e, 32^e, 33^e, 34^e et 35^e BIM. Dans l'armée de terre, des Bataillons d'artillerie sol sol (BASS) et des Compagnies antichars (CAC) ont également été créés.

Ensuite, l'on a assisté au renforcement du dispositif militaire dans la région de l'Extrême-nord. Cette phase s'est déclinée en plusieurs étapes :

- Le déploiement d'environ 6 000 soldats aux frontières Nord-ouest du pays ;
- L'activation et la restructuration des tribunaux militaires (10 au total) avec siège dans les chefs-lieux de région (Yaoundé, Douala, Bafoussam, Buea, Bamenda, Ebolowa, Bertoua, N'Gaoundéré, Garoua, Maroua) ;
- L'appui militaire et logistique du Tchad, entre janvier 2015 et, constitué de 400 véhicules militaires (pick-ups, chars et blindés) et des hélicoptères de combat transportant 2 500 soldats tchadiens²⁰¹ ;
- La création et la projection opérationnelle de la Force multinationale mixte (8700 soldats dont un contingent de 2450 Camerounais) ;
- La création et l'organisation, par décret n° 2015/271 du 15 juin 2015, des centres d'entraînement et d'aguerrissement de l'armée de terre²⁰².

À ces mesures typiquement militaires, il faut ajouter d'autres, moins institutionnalisées, qui accroissent la confiance de la population. Outre l'usage récurrent des chiens de race (renifleurs), la tendance générale est à l'utilisation des détecteurs de métaux dans tous les lieux publics et des caméras de surveillance dans les principaux carrefours des métropoles.

L'indispensabilité de ce déploiement militaire justifie le bilan à mi-parcours, bien moins lourd, fait par le ministre camerounais de la communication le 14 janvier 2016 : Pour la seule année 2014, 37 attaques perpétrées contre les unités des forces de défense camerounaises, **1160 têtes de bétail volées** aux populations, **28 attentats-kamikazes** enregistrés. Au total, de 2013 à 2016, au total, **1 098 civils camerounais, 67 militaires et 03 policiers ont perdu la vie** à la suite des agressions. La riposte militaire camerounaise et la mutualisation des

²⁰¹ www.france24.com/fr/20150119-nigeria-boko-haram-intervention-tchad-cameroun-coalition-africaine-ua-force.

²⁰² Il s'agit de : centre d'entraînement et d'aguerrissement en zone forestière (CEAF) avec un poste de commandement à Motcheboum dans la région de l'Est ; centre d'entraînement et d'aguerrissement en zone sahélienne (CEAS) qui a un poste de commandement à Mindif à l'Extrême-Nord ; centre d'entraînement et d'aguerrissement en zone montagneuse (CEAM) qui a un poste de commandement à Babadjou dans la région de l'Ouest.

efforts avec le Nigéria et la Tchad ont permis de réduire considérablement les capacités militaires de la secte, les réduisant des attentats par explosifs dissimulés (kamikazes).

Enfin, la lutte contre Boko Haram a permis de renforcer le lien armée-nation qui est le cœur de la politique de défense avec le concept stratégique actuellement en vigueur ; celui de défense populaire. Ce concept de défense populaire milite en faveur de la symbiose qui existe entre l'armée et la population. De même, le Cameroun tire meilleure partie de sa politique d'encadrement pédagogique des militaires à travers la création des écoles et académies militaires spécialisées. Il s'agit de : **Centre de Perfectionnement aux techniques de maintien de l'Ordre (CPTMO) d'Awae** ; l'École internationale des forces de sécurité (EIFORCES); **le pôle aéronautique à vocation sous-régionale de Garoua; l'École militaire Inter-Armées (EMIA); l'École supérieure internationale de guerre de Yaoundé, etc.**

II.2- La mise en scène des mesures réglementaires (nationales et internationales)

À l'heure actuelle, la lutte contre la secte nigériane Boko Haram est le principal signal de la rupture de l'équilibre sociopolitique. Car, la commutativité du mode opératoire de cette secte a obligé le chef de l'État (et chef des armées) non seulement à engager plusieurs milliers de soldats dans l'Extrême-nord, mais à ratifier plusieurs conventions dont la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée le 8 juillet 2004 à Addis-Abeba (Éthiopie). L'adoption de la loi n° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme, dans ce sillage, condamne à la peine de mort toute personne reconnue coupable des actes de terrorisme au Cameroun. Toutefois, cette loi a été jugée liberticide par plusieurs leaders des formations politiques (au rang desquels l'universitaire Maurice Kamto, leader du MRC) et les associations de défense des droits de l'homme (dont la Dynamique citoyenne). Ceux-ci récusent l'article 2 de ladite loi qui stipule que : « *Toute personne reconnue coupable de fait de perturbations du fonctionnement normal du service public ou*

qui peut créer une situation de crise au sein des populations ou encore créer une insurrection générale dans le pays, tombe également sous le coup de la peine capitale ». Pour eux, l'équivoque sémantique de l'article 2 ouvrirait la voie à tous les abus de la part des autorités administratives et militaires, limiterait le champ d'expression des libertés individuelles et syndicale du peuple entier ».

Une autre action qui rentre dans le régime de sécurité bâti par les autorités gouvernementales c'est la révision de l'accord de libre circulation entre le Cameroun et le Mali. Le régime d'exemption de visa généralisé au profit des voyageurs des deux pays consacrés par l'accord précédent signé le 6 mai 1964 à Bamako. La révision de cet accord permet aux deux pays de limiter l'éventuelle circulation, entre les deux pays, des potentiels candidats au recrutement de Boko Haram.

L'augmentation du nombre de réfugiés nigériens, notamment dans le camp de Minawao (Extrême-nord) aménagé sur 329 hectares pour 20 000 réfugiés (mais comptant plus de 45 000 réfugiés en juillet 2015), implique de nouveaux enjeux. Mais, plus grave est le déficit de sécurisation de la nationalité camerounaise ; plus de 3 000 membres de Boko Haram ont acquis la nationalité camerounaise, aidés par des officiers de la police du poste d'identification de Balaza (localité située à 7 km de Maroua), notamment Alhadji Ibrahim et Abdoulaye Farikou. La détention conjointe des cartes nationales d'identité du Cameroun et du Nigéria assurait ainsi une libre circulation transfrontalière des combattants de la secte, des candidats au recrutement et des sympathisants. Les 60 000 cartes nationales d'identité et cartes de séjour camerounaises, saisies à Kari au Nigéria entre les mains de trois Camerounais (ex-employés de Thalès²⁰³), confirment la gravité de la situation. Le contrat passé le 31 juillet 2015 entre le gouvernement camerounais et la société française Gemalto (après résiliation du contrat de Thalès) pour la fourniture et la mise en service d'un nouveau système d'identification sécurisé, constitue un autre aspect du régime

²⁰³ La société Thalès est seule habilitée à produire les cartes d'identité nationale informatisée et sécurisée au Cameroun.

de sécurité de Yaoundé et pourrait permettre de sécuriser l'identité camerounaise.

II.3- Regain de sécurité et restriction des usages culturels et symboliques

Compte tenu de la récurrence des attentats terroristes, notamment en période de rentrée scolaire (septembre 2015), il a été créé, par le Délégué général à la sûreté nationale, la Compagnie de sécurisation des établissements scolaires et universitaires. Il s'agit d'une unité spécialisée de la police nationale dédiée à la protection des établissements scolaires, du moins des sites névralgiques. Cette mesure de protection participe au renforcement des mesures de sécurité et dénote des aspects du régime de sécurité.

À ce niveau, il peut être fait mention d'un ensemble de mesures visant à rétreindre certains usages plutôt culturels et même symboliques. Il s'agit de la fermeture des débits de boisson à 18 heures, de l'interdiction des commerçants ambulants, de l'interdiction des motocyclettes (ou tout engin à deux roues) à circuler avec plus de trois personnes, de l'évacuation des enfants de la rue et de l'activation des polices municipales. Aussi, note-t-on l'interdiction du voile intégral (Burqa) dans l'Extrême-Nord depuis le 16 juillet 2015 (soit quatre jours après un double attentat de Fotokol) et dans le département du Noun (et par la suite à tout le pays). Toutefois, cette restriction d'un devoir culturel, non suivie d'une campagne informative, a renforcé les rancœurs régionales, exacerbé les suspicions religieuses et amplifié les querelles politiques entre élites du Nord et entre celles-ci et celles du Sud.

Bien plus, sous prétexte du contexte sécuritaire délétère, des attroupements sont interdits autant que le droit à la grève. Une chronique médiatique insolite datant du 20 août 2015, renseignait sur une introduction fortuite de dizaines de policiers dans l'enceinte de la radio nationale (CRTV) au motif de faire arrêter une dizaine de personnel qui aurait projeté une grève.

De toute façon, les perspectives sécuritaires au Cameroun restent tributaires de la gestion de la guerre contre Boko Haram. La paix et la stabilité du pays en dépendent également. Mais, ceci exige une maîtrise des interférences/inclinaisons/incidences qu'impose la dynamique en cours. Car, la loi sur la répression contre le terrorisme, équivoque à certains endroits, est susceptible d'être mal interprétée et peut aboutir à une dérive dictatoriale et générer de graves tensions sociales. L'évocation d'une complicité de l'élite du Nord avec la secte terroriste nigériane et la stigmatisation des ressortissants du Septentrion qui peut en découler, sont des facteurs de duplication potentielle des tensions.

III-Perspectives sécuritaires et sociopolitiques : résilience sociale et enjeux de pouvoir

Une analyse prospective de la situation sécuritaire du Cameroun et de la perception qui en est faite de l'intérieur permet de mettre en exergue plusieurs enjeux sociaux et politiques : l'entretien simultané de la paranoïa et la résilience (III-1) ; l'amélioration de la projection militaire (III-2) et les supputations électorales de 2018 (III-3).

III.1- Paranoïa inédite et résilience perpétuée

Depuis 1960, le Cameroun a signé et ratifié plusieurs traités, conventions et pactes internationaux garantissant le respect des droits de l'Homme. Il s'agit, notamment, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (20 septembre 1960), de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (ratifiée le 21 octobre 1986), de la Charte africaine des droits et du bien-être des enfants (5 septembre 1997). Bien plus, le Cameroun a ratifié la Convention de l'OIT sur le travail forcé et la Convention sur la liberté syndicale (7 juin 1960), la Convention de l'OIT sur l'abolition des travaux forcés (3 septembre 1962), le Protocole relatif au statut des réfugiés (9 septembre 1967), la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (24 juin 1971), la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (27 avril 1997).

Enfin, de nombreux textes juridiques à caractère supranational ont été approuvés. Il s'agit notamment et de façon non exhaustive, de la Charte africaine de la jeunesse adoptée par la septième session ordinaire de la conférence des chefs d'État de l'Union africaine tenue le 2 juillet 2006 à Banjul (Gambie), la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (16 janvier 2012), etc.

Sous la pression de la communauté internationale (notamment la FIDH) qui accusait le Cameroun de ne pas respecter les droits et libertés de l'Homme, Paul Biya a créé, en 1990, le Comité national des droits de l'homme et des libertés, devenu Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) et placé sous la tutelle directe du Premier Ministre²⁰⁴. Depuis mars 1999, les rapports annuels publiés par la CNDHL occultent généralement les cas de violation perpétrés par l'État. D'un autre côté, le Ministère camerounais de la Justice publié, depuis quelques années, un rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme au Cameroun. Ce rapport, relativement objectif, répertorie les cas d'abus²⁰⁵ et proposant des sanctions (souvent non appliquées) est une opportunité pour les défenseurs des droits de l'Homme (dont l'Observatoire nationale des droits de l'homme) qui multiplie le lobbying. L'univers carcéral, quant à lui, reste problématique. Les prisons sont insuffisantes²⁰⁶ et surpeuplées²⁰⁷ car 70% des détenus sont en attente de jugement. L'indépendance de la justice est souvent remise en question et Amnesty International dénonce fréquemment les arrestations et détentions arbitraires des journalistes. En définitive, la violation des droits de l'Homme démontre de la vulnérabilité du système camerounais et est susceptible de constituer un élément de la rupture car des initiatives (plaidoyers) des OSC sont de plus en plus déterminants dans la mobilisation populaire.

²⁰⁴ Loi n° 2004/016 du 22 juillet 2004.

²⁰⁵ Il s'agit entre autres de la privation arbitraire ou illégale de la vie, de la torture et autres châtiments, du déni de procès public et équitable, de la discrimination sexuelle, des traitements des personnes, de la mutilation sexuelle

²⁰⁶ Le Cameroun comptait 74 prisons en décembre 2011.

²⁰⁷ Les prisons camerounaises hébergeaient, en décembre 2011, 24 000 pensionnaires pour 16 995 places prévues.

Dans le cadre de la nouvelle approche sécuritaire à l'ère de la lutte contre le terrorisme international (mené par Boko Haram), les autorités administratives et sécuritaires, saisies d'une certaine paranoïa, constituent les obstacles majeurs aux principes démocratiques et enfreignent les règles classiques de l'État de droit. Les interpellations abusives et violation des domiciles à travers le pays ou les groupes d'auto-défense (en appui aux forces de sécurité) dont les actions sont appréciées, sont révélateurs d'un régime d'exception qui renchérit les remous sociaux latents (problèmes d'emploi, pénurie d'eau dans les principales villes, coupure abusive d'électricité, etc.). En guise d'illustration, les journalistes Félix Cyriaque Ebole Bola et Rodrigue Tongue sont poursuivis devant le tribunal militaire (depuis novembre 2014) pour avoir tenté de vérifier une information auprès de la police. Xavier Messè (directeur de la publication de *Mutations*), lui-aussi, est passé à la traque. En effet, ce dernier a été convoqué le 27 juillet 2015 par la police judiciaire pour répondre du titre de son journal révélant un accrochage entre deux ministres du RDPC (originaires de la même localité) lors d'un meeting politique.

La gestion politique de la guerre -à travers le nouveau régime de sécurité- par les autorités politiques est un motif de cristallisation des tensions. Ce choix du mode de gestion de la situation sécuritaire dans le Nord, relève certes de des habitudes présidentielles, mais pourrait constituer un capital susceptible de surenchérir les rancœurs antérieures. Car, les déplacés internes (plusieurs villages vidés) et le déficit alimentaire enregistrés dans les départements du Logone et Chari, du Mayo Sava et du Mayo Tsanaga (122 000 tonnes de céréales pour un déficit régional total de 132 000 tonnes) pour la saison agricole en cours pourraient-ils accroître les tensions sociales et dupliquer les frustrations et autres risques (malnutrition, déficit de couverture médicale, sous-scolarisation, etc.). Car, le don alimentaire turc intervenu en juillet (45 tonnes) et russe intervenu le 13 août 2015 (99 conteneurs) ne pouvant satisfaire les besoins des 300 000 réfugiés (nigériens et centrafricains) et autant de déplacés internes.

Au 30 août 2015, le MINATD²⁰⁸ dénombrait 251 232 réfugiés centrafricains répartis ainsi qu'il suit : 70 221 vivant dans les sites ; 65 073 hors et disséminés dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du nord. Quant à la région de l'Extrême-Nord, elle compte environ 58 000 réfugiés dont 45 000 dans le site de Minawao et son extension à Gawar, 10 000 hors sites et 5 989 enregistrés à Douala et Yaoundé. À ceux-ci, s'ajoutent 1 000 000 de déplacés internes. Le nombre croissant des réfugiés et déplacés internes mettent en relief plusieurs menaces : l'augmentation de la criminalité dont se seraient rendus coupables certains réfugiés, selon le HCR ; les risques de conflits liés à la gestion des pâturages ; les difficultés d'accès à l'eau et au bois de cuisine. À ces menaces, il faut ajouter la modicité des moyens financiers mobilisés par les agences des Nations unies et les ONG. Car, les conclusions de la sixième session du Comité Ad hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés, tenue le 9 septembre 2015, sont alarmantes : à peine 62 799 052 USD (soit 45% du montant attendu) mobilisés dans le cadre du *Refugee response plan* ; 145 304 541 USD (couvrant 30% des besoins) mobilisés pour les réfugiés centrafricains.

En définitive, une frénésie systématique s'est emparée de la population camerounaise, prise dans l'étau de la restriction de ses droits par la lutte contre Boko Haram. C'est ce qui transparaît à la lecture d'un rapport d'*Amnesty international*, datant du février 2016²⁰⁹. Celui-ci révélait que plus de 1 000 personnes avaient été détenues par les autorités camerounaises dont plusieurs dizaines mortes dans des conditions inhumaines²¹⁰. Par la même occasion, ce rapport faisait état de ce que 380 civils avaient été tués depuis janvier 2014 par les forces de sécurité camerounaises, et 130 garçons avaient disparu à la même occasion²¹⁰.

²⁰⁸ Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.

²⁰⁹ *Amnesty International*, Cameroun. Les droits humains en ligne de mire. La lutte contre Boko Haram et les conséquences, Rapport d'*Amnesty International*, février 2015, pp.50-52.

²¹⁰ Boursin Clément, Au Cameroun, lutte contre le terrorisme rime avec restriction des libertés, *Le Monde*, 13 février 2015 à 12h21 (<http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/13/au-cameroun-lutte-contre-le-terrorisme-rime-avec-restriction-des-libertes>).

III.2- Renforcement de la capacité de projection militaire

De façon générale, la paix et la stabilité du Cameroun dépendent de la capacité des autorités à sécuriser durablement les frontières (surtout septentrionales). Car, l'insécurité aux confins des frontières septentrionales du Cameroun est un appendice de la floraison des trafiquants divers qui opèrent de part et d'autres des frontières classiques. Voilà pourquoi les populations de la région de l'Est (départements du Lom et Djerem et de la Kadey en l'occurrence) sont victimes d'enlèvements, de séquestrations (le maire de Lagdo et 15 personnes enlevées à Garoua-Boulaï le 19 mars 2015 et encore en captivité), d'assassinats et de vols des troupeaux. Cette insécurité a ainsi été décriée dans la lettre de protestation (du 11 août 2015), adressée au ministre délégué à la défense et au gouverneur de région, par l'entremise d'une association d'éleveurs.

III.3- Rentabilité politique, projection électorale et stabilité sociale

Les organes censés (conseils régionaux, Conseil constitutionnel, etc.) booster la démocratie camerounaise, pourtant contenus dans la constitution du 18 janvier 1996, tardent à se mettre entièrement en place. La séparation stricte des pouvoirs, quant à elle, n'est pas encore effective car l'exécutif et le législatif multiplient des interférences dans la conduite des procédures. À l'approche des prochaines échéances électorales en 2018 (élections présidentielle, sénatoriales, législatives, municipales), il est fort à parier qu'un évident dividende électoraliste est au bénéfice des gouvernants actuels. À l'état actuel de la situation sécuritaire et de la mobilisation populaire autour des autorités gouvernementales, un contrat social (gouvernants-gouvernés) implicite s'est consolidé et est favorable à une reproduction politique²¹¹.

En définitive, la paix et la stabilité du pays sont tributaires de la maîtrise des pans entiers de l'administration, du centre (capitale politique ou économique) aux périphéries (frontières). L'impunité souvent observée ou les lenteurs de prise

²¹¹Lire Tamekamta Zozime Alphonse, Cameroun : piliers de la présidence Biya et perspectives, *Note de recherches* (NDR), n° 14, Thinking Africa (Abidjan), novembre 2014, www.thinkingafrica.org/V2/cameroun-piliers-de-la-presidence-biya-et-perspectives/

de sanction contre les administrateurs civils et soldats véreux peuvent occasionner une rupture de confiance entre le sommet de l'État et la base sociale. Les accusations de rançonnement et d'abus d'autorité portées par les Mbororos (éleveurs peuls et nomades) et commerçants de Ngaoui, Meiganga, N'Gaoundéré et Belel contre les militaires de la brigade d'infanterie motorisée (Brim) n'en démentent pas. En effet, dans une plainte déposée au service du gouverneur de l'Adamaoua, en début septembre 2015, les victimes accusent les soldats de délit de faciès, de détention arbitraire et d'extorsion de fonds (150 000 à 500 000 FCFA par habitant).

Conclusion

Les trois dernières années au Cameroun ont été marquées par la lutte contre Boko Haram. La recrudescence des attentats dans l'Extrême-nord, expression de la rupture du mode opératoire de la secte et motif de l'accentuation des restrictions des libertés individuelles, a structuré les tendances majeures de la vie politique. En clair, l'enjeu de paix détermine les mesures et actions (souvent abusives) des gouverneurs de région et des autorités administratives. Prosaïquement, un nouveau régime de sécurité a été mis en place pour juguler la menace des attentats terroristes, bien que ceux-ci soient localisés dans la région la plus au Nord du Cameroun (Extrême-nord) et que les neuf autres régions en soient, théoriquement, exemptes.

La profusion des décisions et actes liés à la lutte contre Boko Haram offre plusieurs grilles d'analyses. Autant leur efficacité est avérée, autant les abus des forces de défense et de sécurité et les restrictions des libertés (par les autorités administratives) constituent un motif de disgrâce avec la population. Bien plus, il est à craindre une connexion entre les criminels opérant à partir des périphéries territoriales et les criminels de l'intérieur (braconniers, coupeurs de route, preneurs d'otages, trafiquants d'armes et de traite d'êtres humains, dealers de produits psychotropes). Le déploiement vertical et horizontal des services de renseignements, la sensibilisation des populations, la diffusion centre-périphérie du développement, dans ce cas, seraient les seuls actes capables d'infléchir cette tendance potentiellement déstabilisatrice. Dans tous les cas, il est à

craindre un renchérissement des frustrations des militants qui voudraient accéder aux hégémons prébendiers et une excroissance du système clientéliste grâce auquel le parti tire son ancrage national.

Gouvernance sécuritaire micro-régionale et triomphe de la souveraineté. Une autre lecture de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram par les Etats autour du lac Tchad

Ousmanou NWATCHOCK A BIREMA²¹²

Résumé :

La mise en place de la Force Mixte Multinationale (FMM) par les États du Lac Tchad est un moment clé de la lutte contre Boko Haram (BH) dans sa perspective expansionniste contre les territoires et les souverainetés respectives du Cameroun, Nigeria, Niger et du Tchad. En fait, en tentant de disqualifier les légitimités territoriales de ces États, BH a simplement réveillé les autorités de ces pays quant à la nécessité d'une consolidation de leurs souverainetés dans leurs périphéries territoriales. A l'observation, le combat de ces États contre BH témoigne d'une reconfiguration circonstancielle de la gouvernance sécuritaire d'une microrégion dont l'histoire a toujours été faite de transactions tant informelles que formelles, et où la pertinence de l'institution étatique est souvent contestable. Dans cet article, nous montrons que la FMM n'est pas seulement la résultante d'un constat de la seule « faiblesse » de ces États, mais aussi un moyen de consolidation et d'approfondissement de la souveraineté afin de limiter la « fuite de la logique étatique » dans les marges territoriales de ces États.

Mots clés : Boko Haram, Gouvernance sécuritaire, Souveraineté, Lac Tchad, Terrorisme

Introduction

La transnationalisation du combat terroriste du groupe nigérian Boko Haram (BH) a favorisé la réémergence des thèses sur la fragilité, la faillite ou la faiblesse des États du bassin du lac Tchad²¹³. En partant du constat que BH a pu, curieusement, installer son siège dans la partie Est du Nigéria, de nombreux

²¹² Doctorant en Science Politique, Université Jean Moulin Lyon3, Chercheur à l'Institut International pour la Francophonie (2IF), France (ousmanoubirema7@yahoo.fr)

²¹³ Seignobos Christian, Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? , Afrique contemporaine, n° 255 (3), 2015, p. 93-120.

observateurs insistent sur la fragile sanctuarisation par BH de plusieurs poches territoriales de la microrégion lac Tchad, partant du Cameroun au Niger sans laisser le Tchad et le Nigeria lui-même²¹⁴. Ces analyses mêlent l'idée de la « *fin des frontières* »²¹⁵ à celle du « vide étatique » ou « substitution administrative »²¹⁶ pour expliquer la « faillite » du Nigéria, du Cameroun et du Tchad dans la maîtrise respective de leurs territoires nationaux. Pour les tenants de cette perspective, BH est la traduction d'une incomplète appropriation de la souveraineté par ces États, dans la mesure où ceux-ci sont dans l'incapacité opérationnelle de revendiquer une totale projection périphérique de leurs instruments de violence légitime²¹⁷ –armée, gendarmerie, police, etc. En cela, ces analyses concentrent un argumentaire critique sur l'exercice lacunaire de la souveraineté par ces États, tant leurs périphéries territoriales ont historiquement offert les signes d'un abandon, d'une démission de l'État et d'une « *fuite de la logique étatique* »²¹⁸. Bien entendu, elles sont le prolongement de la thèse du « *souverain territorial de type archipélagique* »²¹⁹ dont parlait déjà Luc Sindjoun pour caractériser les États d'Afrique noire traversés par un déficit d'occupation administrative de leurs territoires nationaux. Cet argumentaire conserve toute sa pertinence pour autant qu'elle se limite à considérer l'institution étatique africaine dans la rationalité wébérienne²²⁰, à l'aune de laquelle elle offrirait une rassurante homogénéité et un fonctionnement bureaucratique assez identifiable²²¹. Et

²¹⁴Voir notamment l'analyse de Higazi Adam et Brisset-Foucault Florence, Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria, *Politique africaine*, n° 130, 22013 (2), p. 137-164.

²¹⁵Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

²¹⁶C'est la thèse développée notamment par Nkalwo Ngoula Joseph Léa, *L'Union Africaine à l'épreuve du terrorisme : forces et challenges de la politique africaine de sécurité*, *Thinking Africa*, Note d'analyse politique n°35 (4), 2016.

²¹⁷Courtin Nicolas, *Comprendre Boko Haram. Introduction thématique*, *Afrique contemporaine*, n° 255 (3), 2015, p. 13-20, p. 13.

²¹⁸Darbon Dominique, *Crise du territoire et communautarisme : les nouveaux enjeux idéologiques de l'intégration en Afrique noire*, in Bach Daniel (dir.), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998.

²¹⁹Luc Sindjoun, *L'explication de l'Afrique dans la science des relations internationales : tout est possible*, *Revue Camerounaise d'Études Internationales*, n° 002, 2009, pp. 7-28, p. 10.

²²⁰Bennafla Karine, « Les frontières africaines : nouvelles significations, nouveaux enjeux », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 79e année, 2002-2, *Géopolitiques africaines*, pp. 134-146, p. 136.

²²¹Voir par exemple Bach Daniel, *Patrimonialisme et néopatrimonialisme : lectures et interprétations comparées* in Bach Daniel, et Gazibo Mamadou (dir.), *L'État néopatrimonial*.

pourtant, il n'en est rien. Les États d'Afrique autour du lac Tchad, autant que l'État africain dans sa globalité, demeurent des États structurellement incomplets²²². Les situations de crises politiques y sont à la fois des causes de la faillite et des conséquences de leur faiblesse historique et ontologique. Pour cela, analyser la lutte collective contre BH et ses effets sur la souveraineté des États impliqués revient d'abord à considérer qu'il s'agit bien d'une situation de crise, qui ébranle et éprouve la capacité fonctionnelle des États concernés. En fait, il convient de voir que BH, au-delà de sa dimension religieuse ; la plus spectaculaire d'après Elodie Apard²²³, met en valeur sa démarche insurrectionnelle et de destruction étatique. Sous cet angle, BH s'affiche être un groupe de contestation des légitimités étatiques, ayant pu transporter ses tentacules au-delà de son site nigérian de départ. Bien entendu, il ne s'agit toutefois pas de le prendre sous le registre d'un mouvement opérant dans la catégorie des « guerres civiles », que l'on pourrait par ailleurs envisager dans une perspective transnationale²²⁴.

En vérité, si BH est un avatar de la crise des territoires et des souverainetés dans le bassin du lac Tchad, l'aborder dans cette seule perspective de mise à l'épreuve des souverainetés et de la crise de l'unité des territoires nous paraît partiel et parcellaire. Il convient d'en étendre la compréhension par une perspective positive valorisant le combat collectif que mènent les États autour du lac Tchad contre les terroristes de BH. Il faut pour cela partir de l'idée que ces États ont longtemps « isolé » la microrégion lac Tchad au point où elle est lentement devenue un quasi *no man's land* dans lequel l'idée de l'État a progressivement disparu²²⁵ pour laisser la place à une

Genèse et trajectoires contemporaines, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2011, pp. 37-78.

²²² C'est le sentiment qui transparait de la lecture de Yogo Edouard Epiphane, État fragile et sécurité humaine au sud du Sahara : vaincre la peur et le besoin, Paris, l'Harmattan, 2014. Ce dernier met notamment un accent sur la volatilité des structures étatiques et leur incapacité à rassurer leurs citoyens.

²²³ Apard Elodie, Boko Haram, le jihad en vidéo, Politique africaine, n° 138 (2), 2015, p. 135-162.

²²⁴ Se référer à l'analyse critique de Batchom Paul Elvic, La guerre civile "transfrontalière" : note introductive et provisoire sur les fortunes contemporaines de la guerre civile, Politique et Sociétés, vol. 35, n° 1, 2016, p. 103-123.

²²⁵ Seignobos Christian, op. cit., p. 94.

autorégulation de la zone par des acteurs locaux qui transgressent au quotidien les frontières et défient impunément les légalités étatiques respectives (Tchad, Nigéria, Cameroun et Niger). De cette idée, on tentera de renouveler l'approche analytique de la lutte contre BH en mettant en valeur la possibilité de consolidation des souverainetés par les États qui y sont engagés. En effet, il faut expliciter la notion de souveraineté dans le cas des pays tels que ceux du bassin du lac Tchad, essentiellement représentatifs de « systèmes pénétrés », c'est-à-dire des États « *non seulement ... soumis à des contraintes sociales transnationales, mais à qui échappent encore certains attributs essentiels de l'autorité gouvernementale* »²²⁶. C'est la question de leur double passivité interne et externe. Ici, ces États sont en réalité des « sociétés en transition » où, le « *processus général de changement* » dont parlait Deutsch²²⁷ n'a pas encore suffisamment opéré le passage d'une logique de gouvernance informelle à celle formelle (moderne, bureaucratique) qui donnerait plein sens à la notion de souveraineté. Il demeure donc une situation de gouvernance mixte basée sur la coexistence d'un « régime d'allégeance étatico-insulaire »²²⁸ et d'une absence d'autorité souveraine aux marges des territoires. La souveraineté ici s'analyse donc en fonction de la dose de responsabilité avec laquelle les gouvernants s'expriment au quotidien, dans la jouissance des attributs de la souveraineté.

Ainsi, il n'y a de souveraineté que parce que certaines responsabilités comme la sécurité, l'ordre public, les besoins sociaux de base et la régulation étatique de la société sont assurés de manière efficace par l'État. La souveraineté ici est donc davantage une capacité étatique à assurer des fonctions régaliennes internes, afin d'entretenir le lien social et républicain qui

²²⁶ Hirsch Mario, La situation internationale des petits États : des systèmes politiques pénétrés. L'exemple du Benelux, *Revue Française de Science Politique*, 24^{ème} année, n°5, 1974, pp. 1026-1055, p. 1043.

²²⁷ Deutsch Karl, *Social Mobilization and Political Development*, *American Political Science Review*, n°55 (3), 1961, p. 493-514.

²²⁸ Le fait que l'État se vive et se manifeste essentiellement dans les centres urbains, alors que les zones reculées aux frontières sont souvent retranchées loin des canons étatiques de gouvernance quotidienne.

unit les populations à leurs États respectifs. Cette considération de la souveraineté est dite responsable et opérationnelle par Laïdi²²⁹.

Dans cette étude, l'observation du combat contre BH autour du lac Tchad nous permet d'appréhender un triomphe de la souveraineté, en relativisant le « déclassé » de l'institution étatique tant proclamé dans la zone. Cela passe justement par une posture phénoménologique ; c'est-à-dire celle de la réalité vécue sur le terrain de la lutte antiterroriste par les États du lac Tchad, au lieu de se contenter de l'option téléologique habituelle, qui pourrait aligner la souveraineté des États africains au même rang que celle des États occidentaux, plus structurés et mieux organisés²³⁰. De là, en se mobilisant collectivement au sein de la Force Multinationale Mixte (FMM)²³¹ depuis 2015, les pays du bassin du lac Tchad ont consacré une démarche sécuritaire vouée à colmater leur déficit stratégique face à l'insécurité qui frappe la zone du lac Tchad. Loin de n'être qu'un instrument opérationnel et stratégique ponctuel pour ces États, la FMM est au fond l'expression visible d'une volonté de ces États de « reconquérir » leurs morceaux de territoires périphériques afin d'y redéployer l'État dans ses dimensions symboliques et matérielles. L'axiologie sécuritaire trouve ainsi dans cette microrégion un terroir favorable d'objectivation de l'argumentaire sur l'approfondissement de la souveraineté, à travers une progressive « *démarginalisation* » politique des périphéries territoriales des États jouxtant le lac Tchad et une réinvention opérationnelle de l'expression de la puissance publique par ces États ; lesquels ne se privent pas de réorganiser leurs stratégies d'occupation de leurs marges territoriales respectives.

²²⁹ Laïdi Zaki, *La grande perturbation*, Flammarion, Paris, 2004, p. 74.

²³⁰ Lire à ce sujet Dubuy Mélanie, États fragiles et droits de l'homme, *Civitas Europa*, n°28 (1), 2012, pp. 35-54, p. 47.

²³¹ Composée du Cameroun, du Tchad, du Nigeria et du Niger et du Bénin, la FMM est un dispositif offensif et de stabilisation ayant pour objectif la lutte contre BH et tous les groupes terroristes reconnus comme tels dans les pourtours du lac Tchad.

I- Lutte anti-Boko Haram et « démarginalisation » politique des périphéries territoriales des États autour du lac Tchad

La mobilisation des États du bassin du lac Tchad au sein de la FMM a marqué une étape décisive dans la lutte contre BH, puisqu'elle a « *contribué à une relative amélioration de la situation sécuritaire dans plusieurs zones du bassin du lac Tchad* »²³². Si on peut croire que sa mise en service est la traduction réelle d'une « *communauté de sécurité* » ; dans la mesure où elle valide une posture sous-régionale de « *transcender la seule responsabilité des États* »²³³ pour résoudre un problème de sécurité transnationale tel qu'il se pose avec BH au niveau de cette microrégion, il convient d'y voir aussi une mécanique stratégique de recouvrement des marges territoriales de chacun des États impliqués. En effet, il faut rappeler que la montée en puissance de BH a été rendue possible par l'insuffisante projection territoriale, symbolique et matérielle des États entourant le lac Tchad, en particulier le Nigéria. C'est qu'à un moment donné, le gouvernement du Nigéria avait perdu toute légitimité dans l'exercice de l'autorité étatique et l'emploi de son monopole de violence légitime à la webérienne. De là, Boko Haram a utilisé les répressions massives, les destructions de ses mosquées et les exécutions sommaires de certains de ses membres par la police nigériane dès 2009, pour intensifier ses attaques et se présenter comme une victime des injustices du gouvernement central nigérian²³⁴. Curieusement, les gouverneurs des États de Gombé, de Bauchi et de Borno ont préféré « *présenter des excuses par écrit* » à BH pour les torts qu'ils leur ont fait subir²³⁵.

Une telle attitude a accéléré la « débâcle » de l'État nigérian et donné du zèle aux membres de BH qui vont étendre leurs combats à plusieurs zones du lac Tchad, vers le Niger et le Cameroun essentiellement. Dans le premier cas, BH a pu engager des attaques à la frontière nigériano-nigérienne à Diffa,

²³²Radio France Internationale (RFI), 2016, Niger : État d'urgence prolongé à Diffa et nouvelle opération contre Boko Haram, 30 juillet, disponible sur http://www.rfi.fr/afrique/20160730-niger-etat-urgence-prolonge-nouvelle-operation-contre-boko-haram-diffa?ref=tw_i.

²³³David Charles-Philippe, *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 290.

²³⁴Higazi Adam et Brisset-Foucault Florence, op. cit, p. 159.

²³⁵Idem, p. 153.

obligeant le gouvernement du Niger à fermer à plusieurs reprises la frontière dès 2012. Dans le second cas, les villes de Banki et Amchidé ont été victimes de nombreuses attaques de BH dès 2012, avec un paroxysme atteint le 13 février 2013 avec l'enlèvement d'une famille française (famille Moulin Fournier) au sud du Parc de Waza à l'extrême-Nord du Cameroun²³⁶. Cette sédimentation des poches de combat par BH avait pour ambition non seulement d'élargir sa base d'influence sociale et de recrutement de ses adeptes, mais aussi d'étendre son sanctuaire, au-delà du Nigéria²³⁷. En cela, la microrégion lac Tchad est (logiquement) devenue le refuge de ces entrepreneurs criminels qui ont su profiter du « recul des États » pour instaurer des logiques para-étatiques de régulation sociale où se mêlent grand banditisme, criminalité transfrontalière, terrorisme et piraterie maritime qui, combinés prolongent « l'arc d'instabilité » (expression utilisée par l'ONU en 2013)²³⁸ qui couvre désormais le Sahara et le sahel.

À partir de ce tableau, l'argument de la « fuite de la logique étatique »²³⁹ paraît fondé, puisqu'il semble évidemment révéler une « absence d'États », vu que ceux-ci se retrouvent dans l'incapacité de pourvoir aux besoins sociaux de base de leurs populations²⁴⁰. L'idée consiste alors à dire rapidement que si BH a pu recruter et se domicilier avec facilité dans le bassin du lac Tchad, c'est parce que les dirigeants des différents États ont pratiqué une « redistribution inéquitable des ressources »²⁴¹ et procédé par une extrême « marginalisation des zones périphériques », laquelle favorise l'endoctrinement et l'enrôlement dans les rangs de BH²⁴². Un tel argumentaire, pour autant qu'il résiste à la réalité

²³⁶ Guivanda Raoul, Amchide : 31 membres de Boko Haram livrés au Nigeria, L'Œil du Sahel (Yaoundé), 27 décembre 2012.

²³⁷ Seignobos Christian, op. cit., p. 115.

²³⁸ UN, Department of Public Information, Document SC/11004, 13 mai 2013.

²³⁹ Darbon Dominique, Crise du territoire et communautarisme : les nouveaux enjeux idéologiques de l'intégration en Afrique noire in Bach Daniel (dir.), Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala, 1998.

²⁴⁰ Lire Koundy Aminou Amadou, Boko Haram, l'histoire d'une méconnaissance des droits de l'homme, 2016. Disponible sur http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1082_fr.html#iref:29.

²⁴¹ C'est la thèse développée notamment par Ndenkop Olivier, dans le Journal de l'Afrique n°003 du 02 octobre 2014. Disponible sur www.michelcollon.info/Boko-Haram-le-bras-arme-de-l.html.

²⁴² Pérouse de Montclos Marc-Antoine, Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : Insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ?, Question de Recherche, n° 40, juin 2012.

du terrain, se heurte à la nature même des sociétés politiques concernées. A la vérité, point n'est besoin de rappeler que du Cameroun au Nigeria et du Tchad au Niger les zones-frontières, du fait de leur marginalisation politique et administrative, ont souvent traduit la dimension insulaire de la souveraineté de ces États. Le caractère assez « *artificiel* » des frontières²⁴³ n'a jamais été comblé par une rationalité fonctionnelle de l'ensemble de la microrégion lac Tchad, puisque de nombreuses zones échappent souvent au contrôle des pouvoirs centraux des États concernés²⁴⁴. La souveraineté ici s'est souvent exprimée suivant une logique de discontinuité entre les centres administratifs et les périphéries oubliées qu'incarnent les zones-frontières comme celle du lac Tchad. Cette microrégion est l'exemple parfait d'une périphérie collective où les États riverains ont brillé par leur retranchement politique au point d'y instaurer une « *gouvernance par embuscade* », consistant à n'occuper la zone qu'en cas de menace sérieuse contre la sécurité collective ou l'intégrité territoriale de l'un des États²⁴⁵. Ainsi, par le truchement de la lutte contre BH, la FMM offre à ces États l'opportunité de procéder à une réintroduction matérielle et symbolique de la violence légitime et de la souveraineté dans cette microrégion. Il s'agit nettement d'une sorte de « *démarginalisation politique* » du bassin du lac Tchad, où l'idée de souveraineté fait son retour à travers la reconquête des marges territoriales et le renouvellement des allégeances citoyennes.

1.1- La réintroduction de l'État ou l'État ressuscité ?

La FMM a permis à la zone du lac Tchad sous emprise de BH de revivre la « violence légitime » dans le sens le plus réaliste de sa considération. En effet, à la « fuite » historique de l'État dans cette zone, s'est substitué progressivement

²⁴³Christian Bouquet, L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne, Les Cahiers d'Outre-Mer, n° 222, 2003(4/6), p. 3. Consulté le 28 février 2016. Sur <https://com.revues.org/870>.

²⁴⁴Goodluck Jonathan, Presidential Address by President Goodluck Jonathan on the Declaration of a State of Emergency in Borno, Yobe and Adamawa States, 14 mai 2013, <<http://saharareporters.com>>, document video.

²⁴⁵ En revenant justement à l'analyse de l'ISS mentionnée plus haut, on rappellera que l'idée d'une Force Multinationale dans cette zone remonte à 1994, dans la perspective de la lutte contre le grand banditisme et la criminalité transfrontalière, à l'initiative de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Ce n'est qu'en 1998 qu'elle sera mise en place, sans le Cameroun qui avait des relations tendues avec le Nigéria. Le Sommet des chefs d'États de la CBLT du 30 avril 2012 à Ndjamena a simplement permis de réactiver cette force et d'étendre son action à la lutte contre BH.

le retour de la puissance publique. Celle-ci se concrétise à travers la mise en réseau, par l'ensemble des États du lac Tchad, des politiques publiques de l'ordre et de la sécurité compatibles avec la menace terroriste BH. C'est qu'à la vérité, BH, sur la base de sa volonté de sanctuariser la zone, a permis à ces États de se rendre compte de la nécessité de protéger l'intégrité de leurs territoires respectifs.

En observant qu'il y a une progressive réappropriation locale du contrôle territorial, on peut se rendre à l'évidence que les États du pourtour du lac Tchad tentent de reconfigurer le rapport de force face aux terroristes de BH. Il s'agit logiquement d'une façon de consolider l'exercice de la souveraineté aux marges territoriales. Non seulement cela passe par le redéploiement de leurs instruments de puissance publique (armée, police, gendarmerie, médias publics, etc.), mais aussi par une réappropriation étatique des politiques publiques dans le domaine de l'ordre et de la sécurité. La situation évolue néanmoins d'un pays à l'autre.

Ainsi, le Cameroun a dû redynamiser son commandement territorial en procédant à la réorganisation partielle de la carte territoriale du commandement terrestre en créant une Région militaire au Nord. Manifestement, il s'agissait-là d'un réajustement de l'emploi des forces de défense et de sécurité, dans un contexte nécessitant une présence et une affirmation ostentatoire de la contrainte étatique dans une zone menacée, servant de base arrière pour BH. Au passage, l'État du Cameroun va engager les opérations *Alpha* du BIR –Alpha et *Émergence 4* conduite par la quatrième Région Militaire Interarmées de l'armée régulière. Ce dispositif de réintroduction de l'État sera renforcé par une opération conjointe Cameroun-Tchad dénommée *Logone* en 2015. Par ailleurs, le gouvernement camerounais a renforcé la région de l'Extrême-Nord d'une quatrième Région de gendarmerie (RG4), accompagnée d'une autre région de gendarmerie spécialement créée dans la ville sensible de Kousséri. Dans le même cheminement, l'on a procédé à l'activation de plusieurs Brigades d'Infanterie Motorisées (BIM) dont le quartier général sera transféré dans la ville de Kousséri, afin de ratisser en permanence la ville de Kousséri et ses environs. Sur le plan matériel et symbolique, une redéfinition conséquente des missions de

l'armée a été faite, transformant celle-ci en un « agent social » par ses interventions en faveur des populations notamment dans la distribution de vivres alimentaires, de médicaments, la construction de diverses infrastructures destinées au désenclavement de la zone concernée.

Du côté du Nigeria, l'arrivée au pouvoir du Président Buhari en avril 2015 est considérée comme l'ère de la véritable prise de conscience en la matière. Ce dernier a fait de l'éradication de BH un défi majeur. Pour cela, il va s'attaquer, certes avec des difficultés internes à l'armée (népotisme, corruption, complicités avec BH) de manière directe à BH en créant un Centre opérationnel de l'armée à Maiduguri tout en renforçant la présence militaire autour des bases connues de BH²⁴⁶, notamment dans la ville de Gambaru et la forêt de Sambissa.

Pour le Tchad, le problème de la reconquête des marges territoriales s'est posée autrement car ce pays s'est engagé dans la traque des terroristes de BH alors même que son territoire ne constituait pas, *ab initio*, une cible terroriste. Le Tchad entre dans la bataille anti-BH le 7 janvier 2015, suite à l'appel du Président camerounais, Paul Biya. Non seulement, les troupes tchadiennes franchissent rapidement la frontière camerounaise pour appuyer la stratégie du Bataillon d'Intervention Rapide du Cameroun, mais aussi elles passent immédiatement au Nigéria afin de reprendre la ville de Gambaru aux mains des terroristes de BH. Elles profitaient utilement là de leur droit de poursuite avec le Nigeria ; chose que ne pouvait initialement faire le Cameroun. Techniquement, le facteur déclencheur de l'engagement du Tchad est la prise par BH de la ville de Baga, à la frontière tchadienne. Pour le Tchad, la capitulation de cette ville et la récupération du matériel militaire nigérian par les terroristes annoncent une volonté des terroristes de passer la frontière et attaquer le territoire tchadien. Alors, mieux vaut prévenir que guérir ! Le Tchad opte alors pour une posture stratégique proactive et préventive, consistant à anticiper l'arrivée des terroristes et à enrayer leur avancée par une coalition d'actions militaires avec le Cameroun et le Nigéria. Ces entreprises individuelles vont aboutir à une action collective,

²⁴⁶ Seignobos Christian, op. cit., p. 98.

matérialisée par la Force Mixte Multilatérale (FMM). Pour les dirigeants des États du bassin du lac Tchad, le recours à cette FMM n'est rien d'autre qu'une propagande stratégique de reconquête tant de la crédibilité que de la souveraineté aux marges territoriales. A ce jour, même s'il est difficile de faire un bilan précis de la FMM, il convient de noter que ses différents secteurs (Mora au Cameroun, Baga-Sola au Tchad, Baga au Nigéria et Diffa au Niger) ont mené de nombreuses actions qui ont déstabilisé BH, découragé plusieurs de ses partisans, arrêté de nombreux membres, détruit plusieurs de ses « bases » et permis la réinstallation de l'État à plusieurs niveaux au Nigéria, au Cameroun et même au Tchad et au Niger. Dans les faits, il faut dire que la FMM rencontre la difficulté de coordination avec les contingents militaires nationaux. Néanmoins, on peut relever à son crédit ces quelques opérations que nous rapporte l'International Security Study dans son rapport du mois d'août 2016 : du 11 au 14 février 2016, intervention dans la ville nigériane de Ngoshe (Opération Arrow Five) ; le 24 février 2016, intervention dans la ville de Kumshe au Nigéria près de la frontière camerounaise, considérée comme une base arrière de Boko Haram ; le 16 mars 2016, intervention dans les localités camerounaise et nigériane de Djibrili et de Zamga (Opération Tentacule) ; et celle du 10 au 16 mai 2016 dans la forêt de Madawya au Nigéria, action dirigée conjointement par des éléments du secteur n° 1 de la FMM, des soldats de l'opération camerounaise Émergence 4 appuyés par l'armée nigériane. Ces informations confirment le caractère opérationnel du secteur n° 1 de la FMM. Des actions ont ainsi été menées sur plusieurs axes, à la frontière nigéro-nigériane et autour du lac Tchad. L'entrée de soldats nigériens en territoire nigérian dès la fin du mois de juillet 2016 a permis de libérer des villes frontalières à partir desquelles des éléments de Boko Haram lançaient des attaques, particulièrement celle de Damasak.

Cette reconquête collective n'a pas pour finalité de dissoudre la microrégion dans une sorte de « *copropriété* » pour ces États. Elle constitue plutôt une démarche collective de sécurisation des acquis politiques ; notamment les frontières nationales respectives. Certes, à ce jour, son efficacité se heurte encore à des problèmes de coordination et de confiance. En fait, jusqu'à ce jour, il n'existe pas une logique d'automatisme dans la mobilisation de la FMM. La

plupart du temps, les États se réfèrent à leurs rapports bilatéraux pour attaquer BH, sans forcément recourir à la FMM qui, pourtant, a été faite pour cela.

En second lieu, on peut relever dans les mesures spéciales prises respectivement par le Nigéria, le Cameroun et le Tchad une modalité de reprise en main du contrôle des libertés publiques. Ainsi, notons que tous les États du bassin du lac Tchad ont eu recours à des mesures de sécurité exceptionnelles, sous le régime de l'État d'urgence, dans les zones frontalières jouxtant le lac Tchad. Bien entendu, cette mesure déroge aux régimes ordinaires des libertés constituait un acte de police administrative permettant à chaque État d'accroître le pouvoir de l'État et de l'administration dans le contrôle quotidien des libertés individuelles. C'est le Nigéria, qui le premier, prendra dès 2012, l'État d'urgence dans les États du Borno, Yobo et Adamawa. Non seulement il y aura reconduction régulière de cette mesure par l'ancien Président Goodluck Jonathan, mais aussi la mesure sera reprise et amplifiée par le nouveau Président Mohamadou Buhari immédiatement à son arrivée au pouvoir en 2015. Le Niger fera de même et se distinguera par ce que nous croyons être une « pratique administrative désordonnée »²⁴⁷ dans la mise en œuvre de l'État d'urgence par les autorités locales à Diffa²⁴⁸, en l'absence d'un encadrement juridique assez clair pendant les arrestations des présumés membres de BH. Du côté du Tchad, la lutte contre BH a permis à l'état de réintroduire la peine de mort dans la législation et de l'appliquer contre de nombreux membres de BH, suite à des procès, parfois, expéditifs. Au Cameroun, la situation est pratiquement similaire à celle du Tchad, dans la mesure où le gouvernement a procédé à une réforme expéditive de la législation en faisant adopter la loi antiterroriste²⁴⁹, dans laquelle une compétence spéciale est reconnue au tribunal militaire et la peine de mort actualisée en cas de jugement pour actes de

²⁴⁷En raison notamment de la surenchère locale à Diffa dans la mise en œuvre de l'État d'urgence. Les autorités locales de Diffa prenaient des mesures plus drastiques que celles prescrites par le décret établissant l'État d'urgence.

²⁴⁸Commission Nationale des Droits de l'Homme du Niger (CNDH, Niger), Rapport sur la situation de la région de Diffa, 20 juin 2015.

²⁴⁹ C'est la loi n°2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme. Cette loi prévoit notamment la peine de mort pour toute personne reconnue coupable d'actes terroriste et institue une telle procédure devant le tribunal militaire.

terrorisme ou de complicité dans ce sens. La pertinence de toutes ces mesures de répression se heurte à deux obstacles tout de même. L'un, subjectif, se rapporte à la psychologie des adeptes de BH ; puisque la peine de mort peut être utilisée par ce derniers comme un non-événement car le résultat est le même que celui de leur engagement au sein de BH (en s'engageant, ils sont conscient de l'éventualité de la mort et la recherchent même pour obtenir le statut de martyrs selon leur idéologie). L'autre objectif, a trait au respect des droits de l'homme par les armées et les autorités judiciaires de ces États.

Ainsi, si on peut reprocher à ces États une sorte de « *bricolage dans la répression* »²⁵⁰, compte tenu de la violation régulière des droits de l'homme et des multiples cas d'exécutions sommaires, il semble que « *les États du bassin du lac Tchad n'ont en réalité pris aucune mesure d'encadrement des procédures meurtrières utilisées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Ils n'ont pas non plus veillé au principe d'imputabilité de la part des auteurs de ces actes, présentés plutôt comme des héros ; le droit suprême à la vie y est très souvent atteint dans l'impunité la plus absolue sous le couvert de la lutte anti-terroriste* ». Simplement, nous croyons plutôt y voir une tentative de reprise en main du contrôle symbolique et matériel de la situation sécuritaire autour du lac Tchad. Loin de croire que « *ces États sont dépassés* » comme le soutient Nkounky, nous y voyons une tardive prise de conscience sécuritaire et une démarche rocambolesque de reconquête des périphéries territoriales respectives, afin de limiter l'ambition de disqualification et de déclasserement des États tels que souhaités par BH. Ce dernier « *ne tolère simplement pas l'État laïque et le pluralisme religieux* »²⁵¹ tels que portés par les gouvernements respectifs des États du Bassin du lac Tchad.

²⁵⁰ L'expression est utilisée pour traduire le caractère improvisé et peu coordonné des mesures de répression utilisées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Voir Nwatchock A Birema Ousmanou, La politique publique de l'ordre et de la sécurité au Cameroun en situation de terrorisme de Boko Haram : entre monopole étatique, coopération internationale et ouverture au privé, Communication au Colloque International de Science politique de l'ABSP, Mons-Belgique, les 03 et 04 avril 2017.

²⁵¹ Higazi Adam et Brisset-Foucault Florence, op. cit., p. 141.

A notre sens, ces mesures réactionnaires des États du lac Tchad traduisent fondamentalement un système de prise en compte des problèmes politiques par un pilotage centraliste et monopoliste de l'action publique sécuritaire au Cameroun, au Nigéria, au Tchad et au Niger. Cette posture renouvelle l'analyse de Patrick Hassenteufel²⁵², qui voit dans une telle attitude la situation d'un *État en action*, prenant des actes, des décisions, des lois, indépendamment des retombées sociales. Des mesures telles que l'interdiction du voile intégral, la fouille par corps, les contrôles d'identité par les militaires, la fermeture administrative des débits de boisson et toutes les autres mesures de sécurité qui ont intégré çà et là des situations d'État d'urgence vont dans ce sens. Elles valident d'une certaine manière l'argument du redéploiement de l'autorité symbolique sur les populations vivant dans ces périphéries du lac Tchad.

1.2- Le renouvellement des allégeances citoyennes

Le second axe de la « *démarginalisation* » politique des périphéries territoriales des États du lac Tchad en situation de terrorisme BH est la lente reprise en main de la question de la citoyenneté. Autant que le territoire lui-même qui a subi le recul de l'État administratif, les populations qui l'habitent sont souvent dans un rapport discontinu et de désenchantement face à leurs États. D'une part, elles se meuvent souvent sans véritable attache citoyenne, et d'autre part elles se retrouvent souvent soumises à l'influence médiatique, culturelle et administrative des États voisins que celui de leur véritable nationalité. A la frontière Cameroun-Nigéria par exemple, Paul-Elvic Batchom relève exactement que les « *populations utilisent la monnaie nigériane, captent les médias audiovisuels nigériens et partagent les mêmes langues, le kanouri et le haoussa en l'occurrence* »²⁵³. Cette situation est la résultante d'une « faillite collective » des États dans l'articulation d'une véritable « politique des frontières », dans une zone du lac Tchad où la configuration sociale et culturelle facilite les transactions

²⁵² Hassenteufel Patrick, Les groupes d'intérêt dans l'action publique : l'État en interaction, Pouvoirs, n°74, 1995, pp. 155-168.

²⁵³ Batchom Paul Elvic, 2016, La guerre civile "transfrontalière" : note introductive et provisoire sur les fortunes contemporaines de la guerre civile, Politique et Sociétés, vol. 35, n° 1, 2016, p. 103-123, p. 118.

interethniques, trans-ethniques et transnationales²⁵⁴. Cela a pu accélérer la divulgation de l'idéologie insurrectionnelle de BH et l'intériorisation massive d'un « désamour » de l'État laïc au profit de BH ; étant donné que ses adeptes se reconnaissent comme des « *akhi'i* » (frères en religion) au-delà de leur identité ethnique.

C'est dire que BH a su utiliser un registre discursif brandissant la religion pour mieux élargir son spectre de recrutement de ses adeptes et valider sa logique d'une mutation du sentiment d'allégeance des populations à leurs États respectifs. Sauf que ses méthodes coercitives et assez barbares ont contraint des centaines de milliers de personnes à quitter leur cadre de vie habituel pour se réfugier utilement dans l'un ou l'autre pays concernés. Ces mouvements de personnes ne se sont pas toujours faits dans une cohérence politique et une coordination administrative des États. Les populations se sont parfois « débrouillées » seules, avant de recevoir l'aide des autorités étatiques. Simplement, à la faveur de la prise de conscience des gouvernements respectifs du Cameroun, du Nigéria, du Tchad et du Niger, le contrôle des flux de réfugiés est devenu, à la fois, un élément de redistribution des responsabilités entre ces différents États et une opportunité de réinstallation de l'allégeance citoyenne entre ces réfugiés et leurs États d'appartenance. C'est le sens à donner aux « transactions » organisées sous la houlette du HCR entre le Cameroun et le Nigeria, le Cameroun et le Tchad, le Tchad et le Nigeria, le Niger et le Nigeria en vue d'assurer les retours réciproques de ces réfugiés dans leurs pays d'origine en 2015 et 2016. Au-delà de l'aspect humanitaire qui pouvait justifier ces « transactions » ; compte tenu de la responsabilité de protéger que doit assumer chaque État sur sa population, il y a là comme une sorte de reconsolidation du lien de nationalité pour chacun des réfugiés. Techniquement, le retour des réfugiés peut s'analyser comme une modalité de fermentation de la souveraineté sur ces derniers, désormais sortis d'une situation de « *quasi humiliation* » que représentait leur présence hors de leurs États de nationalité. Cette « reconquête

²⁵⁴Voir l'analyse de Mveng Engelberg, et Beling-Nkoumba Daniel, Manuel d'histoire du Cameroun, Éditions du CEPER (Centre d'édition et production pour l'enseignement et la recherche), Yaoundé, 1993.

du sentiment d'appartenance nationale » chez les réfugiés de BH traduit, à notre sens, une posture psychologique, destinée à « *regagner les cœurs* » de ces personnes, mises en débandade à la fois par les exactions de BH et par l'incapacité de réaction rapide de leurs États.

En outre, les États du lac Tchad ont « profité » de la lutte contre BH pour renforcer la protection de leurs états civils respectifs, à travers de nombreuses mesures portant sur la gestion de la Carte Nationale d'Identité (CNI) et la délivrance des actes de naissance. Prenons ici le seul cas du Cameroun : l'État a réorganisé, sur l'étendue du territoire, des contrôles systématiques d'identité en mobilisant l'argumentaire antiterroriste. L'extension d'une telle mesure à tout le territoire national montre que BH a éveillé la curiosité de l'administration quant à la régulation sérieuse de la politique de délivrance de la nationalité et de sa sécurisation. Notons au passage que de nombreuses personnes appartenant à BH ont été arrêtées en possession de plusieurs pièces d'identité de nationalités différentes ; ce qui a perturbé largement la répression et installé du doute dans l'efficacité du renseignement camerounais en matière de sûreté sur son territoire. Par ailleurs, l'administration territoriale du Cameroun a accéléré le processus de « biométrisation » du fichier de l'identité nationale afin de limiter au maximum les risques d'usurpation d'identité comme le faisaient de nombreux criminels ordinaires et ceux proches de BH²⁵⁵. La situation est d'ailleurs pareille dans les autres pays du lac Tchad, menacés autant par BH. Le moins qu'on puisse dire est que les résultats d'une telle démarche ne sont pas encore plausibles à ce jour. Mais les administrations respectives affirment que la mesure est, et demeure, efficace dans la lutte anti-BH et la reprise en main du contrôle des flux de personnes dans cette zone et au-delà.

Quoi qu'il en soit pour l'instant, il nous semble que la reconquête des souverainetés autour du lac Tchad fait son chemin. À travers la question des réfugiés et la sécurisation de l'état civil, les États du lac Tchad tentent de reconstituer chacun leurs souverainetés, aux sens symbolique et matériel du

²⁵⁵ Lire sur http://www.cameroun24.net/actualite-cameroun-Cameroun_3A_une_carte_d_27i_de_nti_te

terme. Il s'agit de remettre un minimum de cohérence dans l'articulation des trois institutions fondamentales de l'État à savoir : le territoire, la population et l'autorité souveraine d'un gouvernement. Même si cela se fait dans une relative coopération interétatique, il n'est pas exclu d'imaginer, chez certains comme le Tchad, des intentions de captation de privilèges symboliques et militaires, en vue de la reconfiguration à venir des rapports de forces (de puissance) dans la zone²⁵⁶. Pour l'instant, la finalité est de sortir la zone du lac Tchad de sa marginalité administrative et de reconstituer la part de chaque souveraineté dans la zone.

II- Boko Haram, un prétexte de réinvention de l'exercice de la puissance publique par les États du lac Tchad

En plus de la « démarginalisation » des périphéries territoriales telle que nous venons de le voir, la lutte contre BH autour du lac Tchad a permis aux États impliqués de réinventer la « *projection périphérique* »²⁵⁷ de leurs puissances publiques respectives.

En fait, la tentative de sanctuarisation²⁵⁸, quelque peu désordonnée, de la zone du lac Tchad par BH et la mise en déroute de nombreuses représentations étatiques du Nigeria et du Cameroun par ce groupe terroriste ont démontré qu'il y a une sorte d'abandon de la zone. Et BH, depuis notamment mai 2015, « *semble vouloir s'implanter dans la cuvette nord du lac à cheval sur les frontières du Niger, du Tchad et du Nigeria* »²⁵⁹. L'argument de « l'abandon » est d'ailleurs l'un des leitmotifs d'engagement de plusieurs membres de BH. Ceux-ci

²⁵⁶ Cette éventualité est très présente chez Châtelot. Voir Châtelot Christophe, Pourquoi le Tchad s'engage dans la lutte contre Boko Haram, 2015, sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/06/pourquoi-le-tchad-s-engage-dans-la-lutte-contre-boko-haram_4571142_3212.html.

²⁵⁷ Mandjem Yves Paul, Les sorties de crise en Afrique. Le déterminisme relatif des institutions de sortie de crise en Afrique, Tome 1, L'Harmattan, Louvain-La Neuve, 2015, p. 18.

²⁵⁸ Batchom Paul Elvic, op. cit., p. 117.

²⁵⁹ Seignobos Christian, op. cit., p. 112.

pensent, à travers un discours « purificateur » instrumentalisant le Coran, « *combattre contre des gouvernements qui les ont délaissés* »²⁶⁰. Ils tentent, à travers BH, d'exploiter le rôle fédérateur de la religion musulmane afin de combler ce « vide administratif », vu que les centres de pouvoir se cantonnent dans les villes capitales au détriment des périphéries. Cette discontinuité, qui rappelle la thèse du « *souverain territorial de type archipélagique* » de Luc Sindjoun²⁶¹, traduit aussi une « *démission* » des États respectifs dans leur matérialité quotidienne auprès des populations.

Théoriquement, la question de la souveraineté ici devrait s'analyser à partir de son application aux États dits « faibles », à l'image de ceux de la zone du lac Tchad qui nous intéressent. C'est en considérant que ces États sont « fragiles » et « faibles » qu'on se rendra à l'évidence que leur lutte collective contre BH est une modalité contre-insurrectionnelle de redéploiement de leurs puissances publiques respectives. Mais il faut commencer par préciser la notion même de souveraineté à ce niveau. Celle-ci s'entend dans sa dimension positive telle que l'a posée Robert Jackson. Pour ce dernier, la souveraineté positive « *présuppose que les gouvernements possèdent les capacités qui leur permettent d'être maîtres d'eux-mêmes* »²⁶² ; et donc, de pouvoir exercer la « puissance publique » sur le territoire entier de l'État et subvenir aux besoins quotidiens des populations. À prendre au mot cette vision de Jackson, on déduira de la réalité empirique des États du lac Tchad qu'ils ont longtemps été souverainement « *insubstantiels* »²⁶³ dans la gestion de leurs marges territoriales. Si par principe leur souveraineté devrait se vivre dans leur disponibilité à faire régner l'ordre et la sécurité de manière verticale, à partir d'un centre d'impulsion hégémonique qui incarne la légitimité et l'autorité nécessaires pour soumettre les périphéries indociles, il faut constater que tel n'a pas toujours été le cas partout. C'est donc sous le prisme de la « *souveraineté* »

²⁶⁰ Batchom Paul Elvic, op. cit., p. 118.

²⁶¹ Sindjoun Luc, L'explication de l'Afrique dans la science des relations internationales : tout est possible, *Revue Camerounaise d'Études Internationales*, n° 002, 2009, pp. 7-28, p. 10.

²⁶² Jackson Robert, *Quasi-States: Sovereignty, International Relations and the Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 29.

²⁶³ Mathieu Xavier, *Souveraineté. Evolution conceptuelle d'une notion-clé*, in Battistella Dario, *Relations Internationales. Bilan et perspectives*, Ellipses, Paris, 2013, pp. 195-215, p. 198.

opérationnelle »²⁶⁴ que l'on découvre l'État et ses manifestations au quotidien. En partant du retranchement historiquement dommageable des États de la zone, la FMM anti-BH sert d'instrument de redéfinition du rapport de ces États aux populations locales. Cette redéfinition est opérée à travers la réinscription de la question du développement socioéconomique sur l'agenda politique de chaque État, d'une part, et le redéploiement progressif des appareils administratifs aux périphéries de chaque territoire national des États concernés, d'autre part.

II.1- Boko Haram et le retour d'un État pro-développement social

L'une des façons à travers lesquelles les États du lac Tchad ont choisi de reconquérir leurs marges territoriales est justement le développement social. Cette option vise à redéployer l'État dans les zones du lac Tchad longtemps oubliées, afin d'y réinstaller une logique de fonctionnement normal de chacun de ces États. Dans ce sens, les États ont pris conscience de ce que la réussite du combat contre BH ne se limitait pas à la seule dimension militaire. Elle passe aussi par une dimension socioéconomique qui concrétise le retour de l'État comme acteur de développement social et pourvoyeur de services sociaux de base pour les populations. Il convient de rappeler que l'État africain doit sa pertinence et sa substance à sa viabilité sociale, à son rôle socio-économique, à sa capacité à apporter des solutions aux problèmes quotidiens, ainsi qu'aux garanties qu'il peut offrir en termes de sécurité à ses populations. Justement, la réalité du bassin du lac Tchad démontre que les États ont longtemps été des opérateurs d'un développement inégal, au point où la zone est demeurée dans un profond enclavement qui a donné le sentiment que « *c'est une zone entièrement à part* ».

À la faveur de la contre-insurrection face à BH, les gouvernements du bassin du Lac Tchad ont alors dû reprendre la question du développement local pour regagner les cœurs de la population. Certes, tout va varier d'un État à l'autre. Mais, dans l'ensemble, des mesures globales vont être amorcées pour

²⁶⁴ Laïdi Zaki, *La grande perturbation*, Flammarion, Paris, 2004, p. 67.

faciliter le retour des administrations et des services des outils de désenclavement de la zone. Au Cameroun par exemple, le gouvernement a décidé d'un plan de développement d'urgence pour les régions du Grand nord. Ce plan prévoit justement la (re)construction de nombreuses écoles, hôpitaux et infrastructures routières dont l'objectif est de renouer le contact avec une population locale longtemps désemparée et abandonnée à elle-même. Par ailleurs, l'Agence Française de Développement (AFD) a pris une *Initiative Bassin du lac Tchad*, d'un montant de 35 millions d'euros qui vise à « *renforcer l'autonomie des populations frappées par la crise de Boko Haram* »²⁶⁵ sur l'ensemble de la zone. Plus largement, les États du Bassin du lac Tchad ont choisi de relancer l'activité commerciale entre eux, afin de fluidifier les flux de personnes et de biens et repousser le plus loin possible les terroristes. Dans cette perspective, les ONG *Oxfam* et *International Crisis Group* dans leurs rapports 2017 et 2016 respectivement nous rapportent que des mesures fortes ont été prises de part et d'autre par les États du Bassin du lac Tchad afin de redynamiser les secteurs agricole et industriel, avec un accent sur les activités pastorales et halieutiques²⁶⁶.

En toute considération, les initiatives en faveur du désenclavement de la zone du lac Tchad traduisent une posture étatique de reconquête (non militaire) des espaces territoriaux longtemps isolés par les autorités centrales des pays respectifs. La finalité est certainement de redessiner le visage de l'État et de redynamiser, auprès des populations, le sentiment d'appartenance nationale. Dans une perspective sociologique, la mise en valeur du développement social constitue un argument de (re)légitimation des États, dans la mesure où justement BH a « *prospéré dans un contexte de paupérisation, d'affaiblissement des autorités traditionnelles et de contestation grandissante de la légitimité de*

²⁶⁵Rioux Rémy, *La lutte contre Boko Haram passe aussi par le développement*, 2016. Disponible sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/08/09/remy-rioux-la-lutte-contre-boko-haram-passe-aussi-par-le-developpement_4980205_3212.html.

²⁶⁶Rapport des ONG *Oxfam* (2017), *L'or rouge et la pêche dans le bassin du lac Tchad*, note d'information, février, disponible sur https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/bn-red-gold-fishing-lake-chad-010217-fr_1.pdf. et *International Crisis Group*, op. cit.

l'État »²⁶⁷. La misère sociale a servi d'instrument d'accélération de l'endoctrinement et l'enrôlement des jeunes désœuvrés de la sous-région. Ainsi, lorsque l'État redéploie le développement socioéconomique, il vise à mettre clairement un terme à l'argument de l'État « *anti-développement* »²⁶⁸ qui s'est souvent appliquée à l'ensemble des États du bassin du lac Tchad. En termes de bilan, il est difficile pour l'instant d'évaluer la réalité de l'évolution sociale dans cette zone, vu que la guerre continue. Mais, on ne saurait ignorer la détermination manifeste des gouvernements dans ce sens.

II.2- Le redéploiement administratif des différents États autour du lac Tchad

En plus du développement socioéconomique, la réinvention de l'exercice de la puissance publique par les États du bassin du lac Tchad en situation de lutte contre le terrorisme de BH se fait à travers la résurrection de nombreux services administratifs des États concernés. Les exactions de BH ont accéléré la fermeture de plusieurs administrations au Nigéria, au Cameroun ou relativement moins au Tchad. Écoles, commissariats de police, brigades de gendarmerie, bases militaires, centres de santé, services publics divers, etc. En fait, au Nigéria comme au Cameroun, le premier objectif de BH a été de discréditer les administrations publiques auprès de la population, en mobilisant un référentiel discursif confondant religion islamique et politique publique d'orientation sociale. En insistant sur la dénonciation d'une élite nigériane corrompue et impie, BH a su « populariser » l'idée de la « malédiction » de l'école dite « occidentale », pour rendre l'État et ses administrations responsables de la déroute collective des peuples. À ses yeux, les masses populaires gagneraient à renverser cette « école occidentale » pour se contenter de l'école religieuse, d'obédience musulmane, afin d'obtenir le succès ici-bas et davantage dans l'au-delà. Bien entendu, les actions spectaculaires de BH telles que les prises d'otages, les assassinats de masse, les attentats kamikazes, les dépôts de mines explosives, les vols de bétail et les destructions de villages entiers çà et là ont contraint

²⁶⁷ Pérouse de Montclos Marc-Antoine, Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan ». Une perspective historique, *Afrique contemporaine* 2015/3 (n° 255), p. 21-41, p. 37.

²⁶⁸ Bach Daniel, *op. cit.*, p. 50.

plusieurs administrations étatiques à fermer, laissant parfois les populations aux abois, sans interlocuteurs crédibles. Une fois que le combat anti-BH est lancé, les États ont cherché en priorité à renverser le sens de la peur avant d'envisager la réinstallation des administrations officielles. En réalité, l'objectif est de rétablir le « contrat social » qui unit les peuples à leurs gouvernants respectifs.

À ce jour, il est prématuré de faire un bilan de ce redéploiement progressif des administrations aux marges territoriales constitutives du bassin du lac Tchad. La situation évolue selon chaque État et suivant le degré d'impact des actes de guerre posés à la fois par l'insurrection BH et la contre-insurrection de chacun des États et de la FMM elle-même. En toute considération, il convient de dire que tant au Nigéria, au Tchad, au Niger qu'au Cameroun, l'on a procédé prioritairement à redéployer le commandement militaire et territorial, afin de maîtriser la dynamique sécuritaire en situation de fragilité. L'objectif est évidemment de redessiner au préalable une atmosphère de confiance pouvant susciter l'investissement public et privé et dynamiser les activités transfrontalières telles que le commerce et le transport.

Conclusion

Cette réflexion se veut productrice d'un apport analytique alternatif aux approches traditionnelles qui ont souvent guidé la compréhension du phénomène Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. En partant de la non-exhaustivité dans l'explication du sort de la souveraineté des États du bassin du lac Tchad sous la pression de BH à travers les catégories « *faillite* » ou « *fragilité* », il s'est agi d'en élargir la compréhension en recourant au « *principe de contextualisation* ». Ce dernier permet de ne pas « *séparer [...] les idées de*

leur inscription dans le contexte d'énonciation »²⁶⁹. Pour cela, nous avons voulu démêler la compréhension de la lutte contre BH des assignations qui l'envisagent toujours suivant une approche bureaucratique des États du bassin du lac Tchad. À notre sens, cet État n'est pas encore totalement « accompli » et « terminé » comme son homologue européen et américain. Une démarche « *expérimentée* » (Edgard Morin) fait plutôt valoir l'idée que ces États demeurent à cheval entre « modernité bureaucratique » et « résistance traditionnelle ». Suivant cette dichotomie, la compréhension du combat contre BH permet de mettre en valeur des « *chances* » de transformation de la souveraineté, à travers des actions de puissance publique de chaque État concerné et la reprise en main progressive de la gestion de la violence légitime. En fait, il apparaît que BH a offert une « noble » opportunité à ces États de prendre conscience de leur être et de leur nature réelle : des États qui ne maîtrisent pas leurs territoires, leurs populations et leurs institutions. Ils exploitent alors BH pour reconquérir leurs marges territoriales et rétablir un minimum de fidélité dans la manifestation des allégeances citoyennes par les populations locales. Autant le dire, notre démarche se veut optimiste et relativiste. Elle tient compte de la situation transitoire de l'institution étatique dans le bassin du lac Tchad et opère BH comme une véritable situation de « crise », qui déclenche une perspective de renforcement des souverainetés et de rétablissement de l'autorité étatique aux périphéries longtemps marginalisées par les pouvoirs centraux de chacun de ces États. Restera à traiter la question de la gouvernance post-Boko Haram de la sous-région lac Tchad, où des velléités de concurrence entre États peuvent naître pour « récompenser » proportionnellement les efforts de libération de la zone déployés par chaque État.

²⁶⁹ Caré Sébastien et Châton Gwendal, Néolibéralisme(s) et Démocratie(s), *Revue de Philosophie Economique*, n° 1, vol. 17, 2016, pp. 3-20, p. 8.

TABLE DES MATIERES

Boko Haram au sahel camerounais. Trajectoires identitaires, expansion territoriale, instrumentalisations et réponses politiques	2
Boko Haram, identités et déconstruction des frontières nationales en Afrique sahélienne.....	9
Introduction	10
I-Dynamique de mobilité spatio-temporelle comme marqueur d'identification des communautés transfrontalières	12
I.1- Des communautés sans conscience de frontières.....	12
I.2- Des communautés à la géographie fluide.....	15
II-Les référents sociologiques de la secte terroriste Boko Haram	19
II.1- Le marquage ethno-communautaire.....	19
II.2- Le référent religieux	22
III-Boko Haram et épreuve de déconstruction des frontières nationales	26
III.1 Boko Haram et langage de l'empire.....	26
III.2 Boko Haram, mouvement transnational et déconstruction des frontières.....	28
Dynamiques locales, transitions incertaines et politisation de la lutte anti-terroriste au nord-Cameroun : les Kanuri entre le marteau et l'enclume !	33
Introduction	34
I- Nord-Cameroun : quand les défis sécuritaires se croisent aux enjeux locaux.	35
I.1- Nord-Cameroun/Nord du Nigeria : destins croisés !	35
I.2- Dauphin(s) présumés, dauphin(s) déchus.	41
II- Intelligentsia du septentrion et Boko Haram : entre soupçons et certitudes	44
II.1- Intelligentsia du septentrion et financement de Boko Haram : liens présumés ou établis ?.....	45
II.2- De la composante Kanouri !	47
III- Cameroun : gagner ou perdre la guerre contre le terrorisme ?	50
Conclusion	56
Boko Haram et le nouveau régime de sécurité au Cameroun.....	59
Introduction	59
I-Portrait géopolitique et géo-sécuritaire du Cameroun.....	60
I.1- Données sociopolitique et géoéconomique générales.....	61
I.2- Cartographie resserrée du Septentrion camerounais	63
I.3- Boko Haram et ses déclinaisons	64

II- <i>Containment</i> sécuritaire et nouveau régime de sécurité de Yaoundé	67
II.1- Reconfiguration territoriale et mobilisation militaire	67
II.2- La mise en scène des mesures réglementaires (nationales et internationales)	69
II.3- Regain de sécurité et restriction des usages culturels et symboliques	71
III-Perspectives sécuritaires et sociopolitiques : résilience sociale et enjeux de pouvoir	72
III.1- Paranoïa inédite et résilience perpétuée	72
III.2- Renforcement de la capacité de projection militaire	76
III.3- Rentabilité politique, projection électorale et stabilité sociale.....	76
Conclusion	77
Gouvernance sécuritaire micro-régionale et triomphe de la souveraineté. Une autre lecture de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram par les États autour du lac Tchad	79
Introduction	79
I-Lutte anti-Boko Haram et « démarginalisation » politique des périphéries territoriales des États autour du lac Tchad	84
I.1- La réintroduction de l'État ou l'État ressuscite ?	86
I.2- Le renouvellement des allégeances citoyennes	92
II-Boko Haram, un prétexte de réinvention de l'exercice de la puissance publique par les États du lac Tchad	95
II.1- Boko Haram et le retour d'un État pro-développement social	97
II.2- Le redéploiement administratif des différents États autour du lac Tchad	99
Conclusion	100